

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1881

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif en Avril 1882.



GENÈVE
IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLEGE, 3
1882

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA
VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1881

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif en Avril 1882.



GENÈVE
IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3
1882



COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1881

Messieurs,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 Février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1881.

Etat civil.

Mariages.

Genevois et Genevoises,	76,	soit 7 de plus qu'en 1880.
Genevois et Suisses,	40, » 2 » »	
Suisses et Genevoises,	32, » 1 de moins »	
Genevois et Etrangères,	69, » 14 de plus »	
<i>A reporter</i>	217,	soit 22 de plus qu'en 1880.

Report 217, soit 22 de plus qu'en 1880.

Etrangers et Genevoises,	27,	»	4	de moins	»
Suisses et Suisses,	76,	»	6	»	»
Suisses et Etrangères,	33,	»	6	de plus	»
Etrangers et Suisses,	57,	»	3	de moins	»
Etrangers et Etrangères,	128,	»	11	»	»

Total 538, soit 4 de plus qu'en 1880.

Mariages non contractés,	27,	»	1	»	»
Total des Actes sur les					
Registres,	565,	»	5	»	»
Divorces,	49,	»	6	»	»
Transcriptions de ma-					
riages,	209,	»	42	»	»
Publications d'annon-					
ces de mariages,	775,	»	2	»	»

Naissances.

Masculins, légitimes,	314.
Féminins, »	464.
Masculins, naturels,	45.
Féminins, »	60.
Jumeaux masculins,	7.
Jumeaux féminins,	17.
Mort-nés masculins,	28.
Mort-nés féminins,	30.

Total 1165, soit 6 de plus qu'en 1880.

Récapitulation suivant la nationalité.

Genevois,	301,	soit 7 de moins qu'en 1880.
Suisses,	310,	» 54 de plus »
Etrangers,	554,	» 41 de moins »

Total 1165, soit 6 de plus qu'en 1880.

Transcriptions d'actes de naissance, 284, soit 3 de plus qu'en 1880.

Décès.

Masculins,	387.
Féminins,	370.
Mort-nés masculins,	28.
Mort-nés féminins,	30.

Total 815, soit 118 de moins qu'en 1880.

Récapitulation des décès suivant la nationalité.

Genevois,	292, soit 38 de moins qu'en 1880.
Suisses,	180, » 19 » »
Etrangers,	343, » 61 » »

Total 815, soit 118 de moins qu'en 1880.

Transcriptions d'actes
de décès 422, soit 51 de plus qu'en 1880.

Note sur les expéditions délivrées par l'Etat civil de la Ville de Genève pendant l'année 1881.

Il a été délivré, pendant l'année 1881, 1667 expéditions, savoir :

874 naissances, soit 76 de moins qu'en 1880.
319 décès, » 25 de plus »
474 mariages, » 49 de moins »

Ces expéditions d'actes de mariage se divisent comme suit :

127 actes antérieurs à 1876, délivrés à raison de Fr. 2 50
347 » postérieurs au 31 déc. 1876, à raison 1 50
En tout 1,667 expéditions.

Le produit de ces 1,667 expéditions s'est élevé à la somme de	Fr. 2,627 50
dont il faut déduire le coût de 1667 timbres à 30 centimes	500 10
Produit net,	Fr. 2,127 40

A ces 1667 expéditions payées il y a lieu d'ajouter :

45 actes de naissance délivrés gratuitement.	
3 » de décès	»
9 » de mariage	»
195 certificats de publications de mariage délivrés gratuitement.	

Total 252 expéditions gratuites, soit 90 de moins qu'en 1880.

Le nombre total des expéditions délivrées en 1881 par le Bureau de l'Etat civil, s'est donc élevé au chiffre de 1,919, soit 190 de moins qu'en 1880.

Octroi.

Les nominations et mutations suivantes ont eu lieu dans le personnel de l'Octroi :

MM. Grillet, Emile, a été nommé receveur de 2 ^{me} classe.	
Galabon, Jules,	»
Rosset, Henri,	»
Elcy, Marc,	de 3 ^{me} classe.
Forestier, Marc,	»
Perrin, Emile,	»
Watterwald, Jacques,	»
Jamin, Marc,	»
Villibourg, Alphonse,	brigadier.
Decarroz. Jean-Marc,	»
Duboin, Georges,	»

MM. Herter, Louis, a été nommé visiteur.
 Corbaz, Marc-Isaac, " "
 Carrière, Auguste, " "

Le produit brut de l'Octroi est en
 1881, de. Fr. 680,801 16
 soit " 8,965 93
 de plus qu'en 1880.

Les recettes se décomposent ainsi :

Boissons et liquides.

1,636,090 litres vin du canton.	
203,510 " " des autres cantons suisses.	
226,505 " " des propriétaires genevois dans la zône de Savoie.	
7,668 " " des propriétaires genevois dans la zône de Gex.	
<hr/>	
2,073,773 litres produisant	Fr. 48,333 61
6,779,071 " vins étrangers. . . .	" 221,071 42
1,421,453 " différence sur les dits sortis de l'Entre- pôt fictif	" 13,220 03
113,944 " vins de liqueur	" 9,269 86
9,442 " différence sur les dits sortis de l'Entre- pôt fictif. . . .	547 70
78,510 bouteilles de vin	" 9,421 20
123,685 litres vinaigre	" 2,886 46
32,246 " lie de vin à 2 fr. 33. . . .	" 751 49
30,709 " " à 1 "	" 307 09
2,167,610 " bière	" 80,214 48
44,870 bouteilles de bière	" 2,243 50
	<hr/>
<i>A reporter</i>	Fr. 388,266 84

	<i>Report</i>	Fr. 388,266 84
31,503 litres cidre	»	630 06
3,920,342 degrés alcool (esprit, eaux- de-vie, etc.)	»	78,410 84
193,858 litres liqueurs	»	28,763 02
16,594 bouteilles de liqueurs	»	3,318 80
Total du chapitre :		Fr. 499,389 56

Comestibles.

4,732 bœufs pesant 3,120,145 kil.	»	49,933 52
1,331 vaches » 676,685 »	»	8,120 22
1,9601 veaux	»	37,241 90
17,796 moutons	»	10,677 60
81 chèvres	»	40 50
4,410 porcs	»	13,357 73
2,780 kilos viande de porc fraîche.	»	222 40
508,624 » viande dépecée	»	20,344 96
133,869 ¹ / ₂ » » salée	»	13,386 95
Total du chapitre :		Fr. 153,325 78

Fourrages.

2,788,650 kilos foin.	»	5,577 30
4,607 bottes de paille	»	184 28
865,880 kilos paille	»	1,731 76
1,106,480 » avoine	»	4,872 38
Total du chapitre :		Fr. 12,365 72

Combustibles.

30,278 stères 4 décistères bois à brûler	»	15,139 20
225 chars bois à 1 cheval	»	101 25
6 » » à 2 chevaux.	»	5 40
Total du chapitre :		Fr. 15,245 85

Expéditions.

27 carnets d'entrepôtaires	Fr.	67 50
85 duplicatas	»	8 50
693 scellages.	»	173 25
22,500 déclarations d'entrepôt.	»	225 —
Total du chapitre :	Fr.	<u>474 25</u>

Récapitulation.

Boissons et liquides	Fr.	499,389 56
Comestibles	»	153,325 78
Fourrages	»	12,365 72
Combustibles	»	15,245 85
Expéditions	»	474 25
Total.	Fr.	<u>680,801 16</u>

Les différences en plus sur 1880 sont les suivantes :

Sur boissons et liquides	Fr.	7,058 40
Sur comestibles.	»	4,251 19
Total	Fr.	<u>11,309 29</u>

Il faut en déduire les différences en moins :

Sur fourrages.	Fr.	1,332 26	}	Fr.	2,343 36
Sur combustibles.	»	847 70			
Sur expéditions	»	163 40			
En plus en 1881 :	Fr.	<u>8,965 93</u>			

Les recettes se répartissent ainsi entre les différents bureaux :

Contrôle.	Fr.	138,917 12
Gare	»	127,985 03
Abattoir.	»	124,441 52
Lac	»	60,634 76
<i>A reporter</i>	Fr.	<u>451,978 43</u>

	<i>Report</i>	Fr.	
		451,978	43
Rive	»	53,982	68
Neuve	»	53,498	16
Cornavin	»	35,345	20
Entrepôt	»	30,992	58
Savoises.	»	27,490	98
Pâquis	»	14,118	23
Délices	»	10,080	38
Montbrillant	»	3,614	52
		<hr/>	
		Fr.	680,801 16

Les contraventions relevées en 1881 sont au nombre de 254, soit 169 de moins qu'en 1880.

Le produit brut des amendes et confiscations s'est élevé à 2,216 fr. 05 c., soit 3,401 fr. 75 c. de moins qu'en 1880.

Suivant la Loi du 9 Décembre 1842, les $\frac{2}{3}$ du produit, soit Fr. 1,477 32 ont été payés aux employés saisissant.

Le $\frac{1}{3}$, soit » 738 73 a été versé à l'Hospice Général.

Somme égale :

 Fr. 2,216 05

Poids publics.

Les poids publics attenants aux bureaux d'octroi ont produit :

Cornavin.	Fr.	2,225	15
Rive	»	2,317	55
Neuve.	»	2,412	—
		<hr/>	
	Fr.	6,954	70

Soit fr. 436 fr. 10 c. de moins qu'en 1880.

Abattoir et marché au bétail.

Les *droits d'octroi* sur le bétail sont perçus au bureau de l'Abattoir.

Le *droit d'abattage* a été perçu sur :

5,343 bœufs produisant	Fr. 26,715 —
1,573 vaches »	7,865 —
4,315 porcs »	40,787 50
21,152 veaux »	25,382 40
19,516 moutons »	41,709 60
87 chèvres »	52 20
<hr/> 51,986	<hr/> Fr. 82,511 70

Le *droit d'entrée au marché* a été perçu sur :

2,716 bœufs produisant	Fr. 1,358 —
909 vaches »	454 50
140 porcs »	22 —
18,188 veaux »	1,818 80
17,338 moutons »	866 90
39 chèvres »	1 95
<hr/>	<hr/> Fr. 4,522 15

Le *service du pesage* a porté sur :

289 pesées produisant	Fr. 144 50
6,148 » »	1,229 60
45,636 » »	4,563 60
54 » »	2 70
<hr/>	<hr/> Fr. 5,940 40

Le *droit de dépôt* (ou droit de cheville) a été perçu sur :

180 quartiers produisant	Fr. 225 —
25 veaux »	30 —
12 moutons »	7 20
112 morceaux moins d'un quartier	56 —
<hr/>	<hr/> Fr. 318 20

Récapitulation.

Droit d'abattage et d'échaudage . . .	Fr.	82,511	70
Droit d'entrée au marché	»	4,522	15
Produit du pesage	»	5,940	40
Produit du dépôt.	»	318	20
Location des magasins	»	2,654	10
Redevance des tripiers	»	3.800	—
Loyers divers	»	1,200	—
Vente de fourrage.	»	1,115	45
Contraventions (la moitié)	»	148	—
Produit de la voirie	»	2,784	80
Recettes diverses	»	618	70
	Fr.	105.613	50

Ecoles enfantines

L'évènement le plus important qui ait signalé l'année 1881 pour ces établissements a été l'ouverture de la nouvelle école de la Madeleine ; le 24 octobre, les trois grandes salles du rez-de-chaussée ont accueilli les enfants qui venaient du vieil appartement de la Pélisserie, définitivement abandonné; elles en ont reçu, en outre, une vingtaine qui, attirés par la proximité, ont quitté pour elles l'école de la rue d'Italie; il en est résulté pour celle-ci une diminution momentanée.

La fermeture de l'école de la Pélisserie était imposée par l'état défectueux des locaux; mais elle fait ressortir la nécessité de créer de nouvelles classes pour la partie occidentale du quartier des rues basses.

La quatrième salle de l'école de la rue du Môle a été agrandie; le préau a reçu un troisième pavillon de verdure.

L'école de Saint-Antoine reçoit encore une trentaine de petits enfants ressortissants à celle de la rue d'Italie. Le bâtiment de la rue Argand reçoit jusqu'à soixante enfants, qui ne passent à l'école voisine des Terreaux que lorsqu'ils ont atteint l'âge de quatre ans.

Voici quel a été le mouvement de la population de chacune de nos écoles enfantines :

Ecoles de la rue d'Italie et de Saint-Antoine

Inscrits au 31 décembre 1880	226	
Inscriptions nouvelles	122	
		Total : 348
Sorties à déduire	166	
Restaient au 31 décembre 1881, en 4 divisions		182
dont 103 garçons et 79 filles, — 59 Genevois, 42 autres Suisses, 57 Français, 12 Allemands, 9 Italiens, 1 Autrichien, 2 Hongrois.		

Ecoles de la Pélisserie et de la Madeleine

Inscrits au 31 décembre 1880	126	
Inscriptions nouvelles	131	
		Total : 257
Sorties à déduire	103	
Restaient au 31 décembre 1880, en 3 divisions		154
dont 80 garçons et 74 filles; — 50 Genevois, 47 autres Suisses, 46 Français, 5 Allemands, 6 Italiens.		

A reporter 336

Ecoles des Terreaux-du-Temple et de la rue Argand

Inscrits au 31 décembre 1880	289	
Inscriptions nouvelles	228	
		Total : 517
Sorties à déduire.	205	
Restaient au 31 décembre 1881, en 8 divisions		312
dont 165 garçons et 147 filles ; — 131 Genevois, 70 autres Suisses, 93 Français, 11 Allemands, 7 Italiens.		

Ecole du parc de Montbrillant

Inscrits au 31 décembre 1880	169	
Inscriptions nouvelles	121	
		Total : 290
Sorties à déduire.	107	
Restaient au 31 décembre 1881, en 7 divisions		183
dont 86 garçons et 97 filles ; — 54 Genevois, 45 autres Suisses, 74 Français, 4 Allemands, 3 Italiens, 2 Anglais, 1 Espagnol.		

Ecole des Pâquis (rue du Môle)

Inscrits au 31 décembre 1880	236	
Inscriptions nouvelles	149	
		Total : 385
Sorties à déduire.	156	

	<i>Report</i> 831
Restaient au 31 décembre 1881, en 4 divisions	229
dont 129 garçons et 100 filles ; — 75 Genevois, 68 autres Suisses, 52 Français, 16 Allemands, 13 Italiens, 1 Anglais, 1 Autrichien, 2 Espagnols, 1 Américain.	
Total général au 31 décembre 1881 : 563 garçons et 497 filles.	1,060

Récapitulation suivant la nationalité.

	<i>Genevois.</i>	<i>Autres Suisses.</i>	<i>Français.</i>	<i>Allemands.</i>	<i>Italiens.</i>	<i>Divers.</i>	<i>Totaux.</i>
Au 1 ^{er} janvier 1881	374	268	309	53	36	6	1 046
Entrés	237	202	238	32	34	8	751
Total des inscriptions.	611	470	547	85	70	14	1.797
Sortis	242	198	225	37	32	3	737
Au 31 décembre 1881.	369	272	322	48	38	11	1 060

On voit que l'accroissement de la population a été presque insignifiant ; les légères fluctuations qu'elle a subies ne semblent point dépendre de la nationalité, comme nous avons cru le remarquer pour 1880. L'état stationnaire qui a succédé aux rapides progrès des années antérieures provient, en grande partie, de la multiplication et de l'amélioration des établissements privés ; mais il tient aussi au fait que tout le monde ne comprend pas encore assez bien quelle heureuse influence la préparation intellectuelle et morale que l'école enfantine offre à ses petits élèves, aurait sur leur instruction primaire et sur leur développement ultérieur.

En revanche, les parents qui envoient leurs enfants à nos écoles paraissent en apprécier toujours mieux l'esprit et les résultats ; aussi, leurs relations avec Mesdames les maîtresses sont-elles en général convenables ; nous n'avons rencontré que des cas exceptionnels d'exigences ridicules ou de résistance inintelligente aux règles de propreté et d'hygiène.

L'état sanitaire a été satisfaisant. Ce n'est pas que les indispositions naturelles au premier âge n'aient été la cause ou le prétexte de trop nombreuses absences, surtout au commencement de l'année : rhumes, coqueluches, péripneumonies, varicelles, rougeoles, scarlatines, ont visité un certain nombre de nos enfants ; nous en avons perdu 10, dont 8 du croup, 1 d'hydropisie et 1 de consomption.

Nous avons lieu, cette année encore, d'exprimer notre sincère reconnaissance à M. le docteur Olivet, qui a mis toujours avec le même empressement au service de nos écoles sa vigilance et sa sollicitude vraiment paternelle. Ses excellents conseils sont pour les parents comme pour nous un précieux gage de sécurité.

La discipline a été bonne. Le développement des enfants a été sensible, il serait encore plus réjouissant, s'il n'était ralenti par les absences trop fréquentes et par la brièveté du séjour dans l'école. Cependant, la moyenne des présences tend à augmenter, surtout pour les élèves de cinq à six ans ; cette moyenne générale a été d'un peu plus de 72 pour cent, ce qui peut être considéré comme satisfaisant, puisqu'elle comprend des enfants depuis deux ans et demi, pour qui l'on redoute à l'excès la moindre intempérie. Les maîtresses auxquelles incombe la direction spéciale des différentes écoles sont chargées de s'informer des motifs de toute absence un

peu prolongée ; elles s'acquittent de cette tâche avec la plus louable exactitude.

Le Conseil Administratif a reçu cette année la démission de deux maîtresses dont il avait longtemps apprécié les utiles services : M^{me} Anna Friedrich, née Bieler, et M^{lle} Fanny Chevalley ont été amenées par des motifs tout personnels à quitter la place que chacune d'elles remplissait depuis une dizaine d'années.

Nous avons appelé successivement au poste de maîtresses M^{lles} Jeanne Lagotala, Émilie Delesderrier et Louise Calame, qui, depuis plusieurs années, s'acquittaient à notre satisfaction des fonctions de sous-maîtresses.

Enfin, nous avons nommé sous-maîtresses M^{lle} Adèle Charles, M^{lle} Charlotte Duchosal et M^{me} Pauline Bovay, née Hauck, qui s'étaient toutes les trois préparées convenablement à leur vocation par un stage prolongé comme élèves.

Ces différentes promotions et nominations ont été, conformément à loi, soumises au Conseil d'Etat, qui leur a donné son approbation.

L'ancien comité de l'école enfantine de Saint-Gervais, représenté par M. le pasteur Le Fort, a continué à témoigner sa bienveillance pour nos écoles enfantines en les pourvoyant de ces différents objets qui, n'étant pas indispensables, n'oseraient pas figurer dans un budget officiel, mais qui contribuent beaucoup à l'ornement des salles et fournissent un précieux aliment aux causeries instructives des maîtresses et à la saine curiosité des enfants : animaux empaillés, livres, tableaux, etc., garnissent peu à peu les vitrines ou égaiant la nudité des parois. Malheureusement, ces dons, en raison de leur origine même, restent le privilège de nos écoles de la

rive droite ; les écoles de la rive gauche ont épuisé depuis longtemps les petits legs qui nous permettaient de leur accorder des compensations ; elles sont donc réduites à espérer de nouvelles marques d'intérêt de la part de quelques généreux bienfaiteurs.

Ecoles primaires.

Au 31 décembre 1881, le nombre des écoles et des classes, et celui des élèves se répartissaient comme suit dans la ville de Genève :

a) Garçons.

Ecoles	Nombre des classes.	Nombre des élèves.	Genevois.	Suisses d'autres cantons.	Etrangers.
Grütli,	6	244	107	59	78
Pâquis,	8	305	119	85	101
Corps-Saints,	1	45	20	15	10
Rive et Soleil-					
Levant,	9	386	164	83	139
Boulev. James					
Fazy,	12	599	266	128	205
Totaux,	36	1579	676	370	533

b) Filles.

Grütli,	8	346	162	94	90
Pâquis,	8	323	104	106	113
Corps-Saints,	3	34	15	5	14
Rive,	8	429	155	128	146
Boulev. James					
Fazy,	12	579	287	115	177
Totaux,	39	1711	723	448	540
Garçons (rep).	36	1579	676	370	533
	75	3290	1399	818	1073

Ecoles du soir.

Jeunes gens.

Ecoles.	Genevois.	Suisses d'au- tres cantons.	Etran- gers.	Total.	Moyenne d'âge.
Rive, div. sup ^{re} ,	9	3	18	30	14 ans.
» » moyenne,	4	3	21	28	15 » 3 m.
» » inférieu ^{re} ,	7	4	23	34	15 » 1 »
Pâquis,	9	14	23	46	15 »
Boul. J.-Fazy,	11	6	5	22	14 » 11 m.

Adultes (Messieurs).

Madeleine,	3	19	24	46	24 ans.
------------	---	----	----	----	---------

Jeunes filles.

Rive,	2	4	6	12	14 » 3 m.
Pâquis,	9	12	12	33	15 » 2 »
Boul. J.-Fazy,	55	0	3	58	14 » 11 »

Ecole industrielle et commerciale

Année 1880-1881

L'Ecole industrielle a compté cette année 118 élèves réguliers, répartis ainsi qu'il suit entre les différentes années :

Elèves réguliers.

Division inférieure, 1 ^{re} année.	36
» » 2 ^{me} année.	39
				<u>A reporter</u>	<u>75</u>

	<i>Report</i>	75
Division supérieure, 1 ^{re} année.		26
» » 2 ^{me} année.		10
» » 3 ^{me} année.		7
	Total :	118

Les inscriptions prises par les élèves externes se sont élevées à 489, réparties ainsi qu'il suit entre les différents cours :

Arithmétique	93
Français	55
Géographie et géographie commerciale	6
Histoire	3
Allemand	54
Dessin linéaire	33
Dessin industriel	9
Géométrie descriptive	5
Hygiène	2
Physique	7
Algèbre	20
Algèbre commerciale	10
Trigonométrie	16
Géométrie	22
Dessin artistique	6
Anglais	36
Chimie	21
Modelage	5
Economie politique	3
Mécanique	5
Histoire naturelle	13
Éléments de droit civil et commercial.	19
Tenue de livres	46
	Total des inscriptions : 489

Enseignement.

L'enseignement a été donné dans de bonnes conditions ; les résultats, assez satisfaisants du reste, auraient pu être meilleurs encore, si les progrès n'étaient pas souvent entravés par la difficulté que les maîtres éprouvent à obtenir, de la part des élèves, un travail qui doit être fait à domicile. Dans les différents cours, ces travaux sont réduits à une limite aussi faible que possible : il semblerait donc que les parents devraient tenir la main ferme pour que ces travaux se fassent ; malheureusement, tous ne le font pas.

D'autre part, la lutte est toujours vive avec bien des patrons pour qu'ils accordent à leurs apprentis le temps nécessaire pour leurs leçons du soir.

Il est de notre devoir de constater encore une fois que les absences continuent à être trop nombreuses. Les parents ne tiennent pas suffisamment compte des avertissements qui leur sont donnés à cet égard. Il est cependant, pour eux comme pour leurs enfants, de la plus grande utilité de savoir si ceux-ci vont à leurs leçons régulièrement, ou pourquoi ils se soustraient à ce devoir.

Examens.

Les premiers examens, ceux de fin janvier, ont été subis par 104 élèves réguliers ; sur ce nombre, 87 ont passé les examens réglementaires.

Il est toujours à regretter qu'un certain nombre d'élèves quittent l'école avant les derniers examens. Ces élèves ne pouvant pas, l'année suivante, passer dans une année supérieure, quittent l'École avant d'en avoir par-

couru les différentes divisions. Cependant, comme les parents et les patrons sont assurés que les cours, les examens et les concours se terminent très-régulièrement les derniers jours d'avril, ils agiraient selon l'intérêt bien entendu de leurs enfants en les laissant jusqu'à ce moment terminer leur année scolaire.

Discipline.

La discipline et la bonne tenue dans les classes ne donnent lieu à aucun reproche qui puisse être signalé. Si, dans l'un des cours, quelques mesures répressives ont dû être prises, ces mesures ont eu le succès désirable. Quelques désordres extérieurs proviennent encore de l'état des abords de l'Ecole ; ces désordres, moindres encore cette année que les années précédentes, disparaîtront lorsque les fossés et les terrains vagues qui entourent de deux côtés l'Ecole auront eux-mêmes disparu.

Personnel enseignant.

M. le professeur Thury a demandé à être déchargé du cours de mécanique qu'il donnait et auquel le grand nombre de travaux dont il est chargé lui faisaient, selon lui, une nécessité de renoncer. Le Département a accepté cette démission et a remercié ce maître savant et consciencieux des services qu'il avait rendus à l'Ecole. M. l'ingénieur Veyrassat a été appelé à remplacer provisoirement M. Thury dans son enseignement.

Ecole complémentaire.

L'Ecole complémentaire a compté, pendant l'année qui vient de s'écouler, 113 élèves, soit 9 de plus qu'en 1880, et 18 de plus qu'en 1879. Malgré cette marche

cependant, l'Ecole ne rend pas tous les services qu'on peut en attendre. Cela tient, d'une part, à ce que beaucoup de familles ignorent soit l'existence, soit le but de cet établissement: d'autre part, au fait qu'un certain nombre de maîtres et de maîtresses d'apprentissage suscitent des empêchements devant lesquels finissent par céder les bonnes intentions des parents.

Les élèves se sont trouvées réparties comme suit dans les trois années d'études :

	Gène-voises.	Autres Cantons.	Etran-gères.	Totaux.	Moyenne d'âge.
1 ^{re} Année,	32	15	16	63	15ans3 mois.
2 ^{me} »	20	7	9	36	16ans2 mois.
3 ^{me} »	9	3	2	14	18ans.
	61	25	27	113	

Quinze seulement ont suivi les cours en qualité d'*externes*, toutes les autres ont été *élèves régulières*; soixante-une étaient sans profession; dix se proposaient de se vouer à l'enseignement; seize étaient en apprentissage de commerce; quatorze tailleuses ou lingères, trois modistes, une passementière, trois repasseuses, deux apprenties d'horlogerie, trois peintres.

L'année a été bonne et fructueuse pour le plus grand nombre de ces jeunes filles, comme en ont témoigné les rapports de leurs maîtres et, en dernier ressort, les examens.

Dans la troisième et la deuxième année, toutes les élèves n'ont mérité que des éloges, tant pour la bonne tenue et la conduite, que pour le zèle consciencieux et l'intérêt assidu qu'elles ont apportés aux leçons. La volée de première année, qui a été la plus nombreuse et qui comptait quelques enfants peut-être trop jeunes, n'aurait

pas droit de tous points aux mêmes éloges : il est juste pourtant de reconnaître qu'une assez forte proportion des élèves s'est signalée par son application au travail. Même les moins zélées, subissant l'influence de l'école et de leurs compagnes plus appliquées, ont fait vers la fin de l'année de sérieux efforts dont le bénéfice s'est retrouvé à leurs derniers examens. Nous n'aurons garde d'oublier que le zèle empressé de MM. les maîtres et de M^{lles} les maîtresses surveillantes, leur ponctualité aux leçons et l'esprit de sollicitude dont ils n'ont cessé d'entourer les élèves, ont contribué largement à ces heureux résultats.

MM. L. Thévenaz, régent au Collège, et L. Barbault, avocat, appelés par le Conseil d'Etat à remplacer MM. Le GrandRoy, dont le rapport de l'an dernier mentionnait la perte, et M. Humbert, démissionnaire, auquel avait bien voulu suppléer jusqu'à son remplacement M. l'avocat A. Martin, se sont acquittés avec succès de leurs nouvelles fonctions. L'état de santé de M. L. Rochat, chargé de l'enseignement du français, a privé l'Ecole de ses services pendant une partie de l'hiver. Il a été remplacé provisoirement par M. J. Baud, régent au Collège. M^{lles} A. Collet, M. Hornung et A. Fiorratti ont été appelées par le Département à exercer, pendant l'année, les fonctions de maîtresses-surveillantes.

La modeste cérémonie qui clôt les cours de l'année et dans laquelle quelques récompenses sont délivrées aux élèves qui se sont le plus distingués par leur conduite et leurs progrès, a eu lieu le 11 mai, selon les formes ordinaires, en présence d'une assistance nombreuse de parents.

Fondation Bouchet

Les cours ont continué à se faire, pendant les premiers mois de l'année, à l'École d'horlogerie et dans la salle de la rue du Terraillet; mais nous avons dès lors quitté ce dernier local pour l'amphithéâtre de l'école de la rue de Malagnou. Nous désirions depuis longtemps, autant que possible, ne dépendre que de nous-mêmes en ce qui concerne notre installation matérielle, et nous n'avons pas voulu tarder davantage d'utiliser un local municipal spacieux et commode, qui avait d'ailleurs été établi en vue de cette destination. Ce changement, en jetant une certaine perturbation dans des habitudes déjà prises, a quelque peu nui d'abord à la fréquentation des cours de la rive gauche; mais nous avons maintenant une installation définitive, et nous ne doutons pas que la stabilité qui en résultera n'exerce une heureuse influence sur l'accroissement progressif et régulier de l'auditoire qui suit nos conférences.

Des 141 séances données cette année, 78 ont eu lieu à l'École d'horlogerie, — dont 38 dans les premiers mois de l'année, et 40 dans les derniers; — 24 ont eu lieu dans la salle du Terraillet, et 39 à l'amphithéâtre de la rue de Malagnou.

A l'École d'horlogerie, M. Albert Rilliet a traité des questions relatives à la composition, à la fabrication et à la conservation du vin; il a examiné les maladies auxquelles le vin est sujet, les falsifications qu'il peut subir. M. Galopin-Schaub a exposé, dans deux séries de conférences, les progrès des sciences physiques dans les temps modernes; il l'a fait en retraçant l'œuvre des principaux savants dont les découvertes ont développé et perfectionné les sciences et leurs applications depuis le

XVII^e siècle. M. William Rosier a raconté les explorations modernes en Océanie. M. le docteur Etienne Golay a indiqué aux mères de famille les prescriptions de la science touchant l'hygiène et l'éducation de la première enfance. M. Emile Delphin a donné la seconde série de son cours sur l'état primitif de l'humanité et traité des sentiments sociaux, du mariage et de la famille. Les phénomènes physiques généraux produits par l'air et l'eau ont fourni à M. Ernest Privat la matière de huit conférences. M. Jules Andrade a exposé l'état de l'astronomie avant Newton. M. Albin Bruno a décrit d'une manière détaillée les révolutions antéhistoriques du globe. Enfin, M. Henri Welter a entretenu ses auditeurs des plantes alimentaires au point de vue de leur composition chimique, de leur valeur nutritive et de leurs usages hygiéniques.

A la salle du Terraillet, M. Jules Andrade a donné une exposition sommaire du système du monde. M. Ernest Privat a expliqué les phénomènes de la physiologie végétale. M. William Rosier a fait le récit des expéditions tentées pour atteindre le pôle nord et pour découvrir le passage nord-ouest.

Enfin, à l'Ecole de la rue de Malagnou, M. E. Delphin a continué ses études sur l'état social primitif : il a pris pour objet de ses investigations les conditions matérielles de l'humanité primitive. M. Albin Bruno a répété son cours sur les révolutions antéhistoriques du globe, qui avait été très-goûté à l'Ecole d'horlogerie. Les règles de l'hygiène ont été exposées par M. le docteur Wartmann. M. Louis Wuarin a donné sept conférences sur un important sujet d'économie sociale : l'histoire comparée de l'instruction publique dans les différents Etats de l'Europe et de l'Amérique, au point de vue des faits et des

principes. Enfin, M. Rosier revenant sur un sujet qu'il avait déjà traité à l'Ecole d'horlogerie, celui des explorations en Océanie, en a pris occasion pour décrire l'état actuel de cette partie du monde.

En résumé, le nombre des séances qui avait été déjà de 83 en 1880, s'est élevé en 1881 à 141; les sujets en étaient aussi variés qu'instructifs et ont été traités avec soin par des professeurs distingués; les auditeurs ont paru très-généralement intéressés et reconnaissants. Espérons que le public appréciera de plus en plus l'utilité de ces cours, encouragera par son empressement les savants qui veulent bien contribuer à cet enseignement populaire, et répondra toujours mieux aux intentions patriotiques du fondateur.

Musée Rath.

Directeur: M. *Théod. de Saussure.*

Conservateur de la Collection des Estampes:

M. *Fr. Burillon.*

La Commission consultative du Musée se compose de :

MM. Jean Rivoire, délégué du Conseil Administratif,
Président.

Theod. de Saussure, Directeur, Secrétaire.

Etienne Duval.

Charles Glardon.

Albert Lugardon.

Barthélemy Menn.

Alfred van Muyden.

Alphonse Revilliod.

François Schérer.

L'année n'a été marquée par aucun événement exceptionnel pour notre Musée ; mais le nombre des artistes et amateurs qui en profitent tend à augmenter : en 1880, le Conseil Administratif avait délivré 37 autorisations trimestrielles pour faire des copies ; il en a accordé 47 en 1881.

La collection des estampes a été aussi visitée plus fréquemment par des amateurs.

Un photographe a été autorisé à photographier quelques plâtres. La Direction prépare un règlement qui fixera d'une manière générale les conditions de ces reproductions et leur mode de vente.

La dernière édition du catalogue, publiée en 1878, sera bientôt épuisée ; une nouvelle édition est sous presse.

Le Conservateur de la Collection des Estampes a poursuivi son travail de détermination, de classement et de restauration ; il avait rédigé déjà pour 7,500 pièces environ les fiches qui serviront de base aux catalogues et index définitifs ; mais cette opération fondamentale a été ralentie par l'accroissement sensible de la collection, accroissement auquel il contribue lui-même avec le plus grand zèle, soit en recherchant dans notre ville et même au dehors les œuvres qu'il convient d'acquérir, soit en décidant plusieurs propriétaires à donner au Musée celles qu'ils possèdent. A la fin de l'année, cette collection comptait plus de 16,000 pièces, déduction faite des non-valeurs.

Les tableaux nouvellement acquis ont été placés tant bien que mal dans les salles, dont l'encombrement ne permet plus du tout une exposition systématique : il faut profiter du moindre espace libre et disperser les tableaux modernes parmi les tableaux anciens, mélange

aussi nuisible aux uns qu'aux autres. La petite salle sur la Corratérie a été transformée en salle d'exposition et quelques bons tableaux ont dû y être placés, quoique le jour y soit mauvais. Des œuvres de moindre valeur ont été descendues dans le sous-sol. Il sera possible de pendre encore quelques tableaux dans la salle de sculpture. Tout cela constitue un état provisoire des plus défectueux et profondément regrettable.

Dons.

1^o L'étude de la tête de Coligny, faite par Hornung pour son tableau intitulé : « Episode de la Saint-Barthélemy, » a été donnée par M. Charles Guigon.

2^o Un petit tableau circulaire représentant deux demi-figures, dont l'une doit être sainte-Cécile, a été donné au Musée par M. Ami Girard. On l'attribue à Ch. Ant. Coypel.

3^o Un tableau représentant une Hérodiade, de l'école italienne, mais d'auteur inconnu, a été donné par les héritiers de M^{me} Naville-Rigaud. Ce tableau avait déjà été offert au Musée du vivant de M^{me} Naville, aussi ses enfants ont-ils désiré qu'il figurât au catalogue comme donné directement par elle.

4^o Un tableau représentant plusieurs figures en buste, dont l'une doit être sainte Barbe, attribué au peintre napolitain Andrea Vaccaro, a été donné par M. le D^r Paul Maunoir.

5^o Un portrait à l'aquarelle de l'empereur de Russie, Alexandre II, par M^{lle} Nancy Mérienne (probablement une copie), a été donné par M^{me} Couriard.

6^o Un portrait en miniature de Jean-François-Jacob Richard, avocat et notaire (peint en 1808), a été donné par son petit-fils, M. William-Laurent Albaret. Dans

la famille, ce portrait a toujours passé pour être de M^{lle} Henriette Rath, bien qu'il porte la signature *Rat*.

7° Un émail, représentant une tête coiffée d'un turban, probablement d'après Rembrandt, et attribué à Soiron, a été donné aussi par M. Ami Girard,

8° Une statue en plâtre, intitulée : « La Dévideuse, » a été donnée par son auteur, M. Jules Salmson.

9° Un tableau de Benjamin *Vautier*, représentant « La Mère malade, » a été donné dernièrement par M^{me} Butini-de La Rive.

Acquisitions.

Outre les achats faits au moyen des revenus de la Fondation Diday, le Musée a acquis, grâce à ses allocations sur le fonds Brunswick :

1° Le tableau représentant le « Serment du Grütli, » par M. J.-Léonard Lugardon : c'est une œuvre de la jeunesse de l'auteur.

2° Un paysage à l'huile, avec animaux, attribué par les uns à Karl Dujardin, par d'autres à van Romyn.

3° Deux tableaux de fleurs de l'école de Baptiste Monnoyer.

Ces quatre tableaux, achetés de M. Charrot, provenaient de M. Harent, qui les avait hérités de M. Fabry, de Gex.

4° Le tableau, commandé depuis plusieurs années à M. Benjamin Vautier, est entré au Musée en 1881 ; il représente « des paysans en procès. »

Enfin la Ville a acquis récemment :

5° Un tableau à l'huile représentant « Le Lendemain de l'Escalade, » par M. Jules Hébert, acheté de son auteur.

6° Un grand tableau représentant une famille de stathouder, attribué à Nicolas Maas ou à van der Helst; acheté de l'hoirie de M. Jean-Louis Fazy.

7° Un émail représentant une « tête de Christ, » par Counis.

8° Un portrait à l'aquarelle d'Adam-Wolfgang Töpffer, par Ferrière. C'est une copie d'un portrait à l'huile par Töpffer lui-même.

9° Un portrait à l'huile de M. Lalime, graveur, par Pierre-Louis Bouvier, acheté du petit-fils de l'auteur.

Dons et achats d'estampes.

Les acquisitions d'estampes sont dirigées surtout en vue de réunir les œuvres des graveurs genevois.

Le Musée a acheté de M. Walther Fol 100 pièces, de M. Delay 442, de M. Périer 14 estampes provenant de la collection Gevril, de M^{me} de Scheyterberg « la Vierge au donataire, » gravée par Schenker, d'après Raphaël. Il a reçu, en outre d'autres dons moins importants : du Conseil Administratif, 325 pièces trouvées dans la succession Brunswick ; de M. Th. de Saussure, 12 pièces venant de la Société des Amis des Beaux-Arts ; de M^{me} Céard, 42 dessins originaux du peintre Saint-Ours ; enfin M. le D^r Gosse a ajouté à ses dons antérieurs 275 pièces, dont plusieurs très-précieuses, et 7 planches en cuivre gravées par Burdallet.

Tout cet enrichissement de nos collections artistiques nous ramène à ce vœu exprimé déjà bien souvent : Puisse la future Administration municipale, plus heureuse que ses devancières, parvenir à doter enfin notre ville d'un nouveau Musée des Beaux-Arts.

Musée d'histoire naturelle

Directeur : M. G. Lunel.

Conservateur des collections entomologiques : M. E. Frey.

La Commission du Musée se compose de :

MM. Gosse, délégué du Conseil Administratif, président.

Brot, docteur.

Coulin, Jules, trésorier.

Fatio, Victor.

Figuière, docteur.

Humbert, Aloïs, secrétaire.

De Loriol, Perceval.

Soret, Charles.

De Saussure, Henri.

Vogt, professeur.

Outre les travaux ordinaires que nécessitent chaque année l'entretien et l'arrangement des collections, il en a été exécuté d'autres d'une assez grande importance dans le courant de cette année. Ainsi M. Lunel a remanié entièrement la collection des poissons empaillés pour y intercaler bon nombre de ces animaux que le Musée avait reçu depuis son installation dans les nouveaux bâtiments.

Tous les individus de cette collection dont beaucoup d'entr'eux n'avaient pas de noms, ont été revus, déterminés et pourvus de nouvelles étiquettes.

La collection de poissons empaillés comprend à ce jour :

Familles,	87.
Genres,	296.
Espèces,	534.
Individus,	788.

Cette collection, déjà d'une réelle importance, le sera encore plus, lorsque les nombreux et beaux poissons de l'île Maurice, achetés ces dernières années, auront été montés, ce qui nécessitera alors la construction d'une grande vitrine au milieu de la salle, les vitrines du pourtour étant tout à fait pleines.

Nous avons vu par les derniers rapports sur le Musée que les poissons dans l'esprit de vin, qui depuis de longues années s'accumulaient dans les dépôts de cet établissement, en avaient été extraits, déterminés, arrangés dans des bocaux séparés et placés dans les galeries; nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'il va en être de même pour les Reptiles et les Batraciens qui se trouvaient également dans les dépôts, et cela grâce à M. le D^r Fritz Müller, le savant erpétologiste de Bâle, qui a bien voulu consentir à en faire la détermination, sous la seule réserve de garder pour le Musée de Bâle les quelques exemplaires en doubles qui pourraient lui manquer. Profitant d'une offre si obligeante et si avantageuse pour notre Musée, on s'est empressé d'envoyer à M. le D^r Fritz Müller tous les Reptiles et Batraciens de nos dépôts, soigneusement emballés. A chaque individu, il a été attaché un numéro d'ordre, sur parchemin, correspondant à celui d'un catalogue où sont inscrits la localité d'où il provient, ainsi que tous les renseignements qui peuvent aider à sa détermination. Déjà la plus grande partie de ces vertébrés, les Ophidiens ou serpents, nous sont revenus parfaitement déterminés, n'attendant plus, pour être définitivement arrangés et placés dans la collection, que l'arrivée prochaine d'une commande de bocaux ayant les dimensions nécessaires et qui ne se trouvaient plus dans notre assortiment de verrerie.

Une quinzaine de squelettes de mammifères, etc., dont plusieurs d'assez grande taille, et qui avaient été nettoyés ces dernières années, ont été montés et placés dans la collection d'anatomie. Il en reste encore quelques-uns, entre autres ceux d'un Orang-Outan adulte, d'un renne, d'un bouquetin des Alpes et d'un Lamantin, qui seront montés successivement. Ce travail a été confié à M. Lechthaler pris comme aide temporaire et qui sous la direction de M. Lunel s'en est acquitté d'une manière fort satisfaisante.

Afin d'augmenter l'intérêt qui s'attache à la collection de vertébrés fossiles des Pampas de la Province de Buenos-Ayres, acquise de M. Roth, on a décidé de profiter d'un séjour que le frère de ce dernier est venu faire l'été dernier à Genève, pour lui donner à réparer et à reconstituer, en entier ou en partie, quelques-unes des pièces composant cette collection, telles que les carapaces de *Panochthus*, d'*Oplophorus* et de *Glyptodon*, etc. De plus la commission du Musée, ayant décidé de faire mouler les têtes bien conservées de *Texodon*, de *Panochthus* et de *Scelidotherium*, a chargé un habile mouleur, M. Biagi, de ce travail long et difficile par le nombre considérable des pièces qu'il comporte, et surtout à cause de la fragilité des originaux. Le moulage de ces têtes est terminé; il ne reste plus qu'à en tirer des épreuves. Enfin, comme nous l'avons dit dans notre rapport précédent, ces moulages auront une grande valeur scientifique et pourront être avantageusement vendus ou échangés contre d'autres objets d'une valeur correspondante. Nous ajouterons que ce travail de moulage si salissant et produisant beaucoup de poussière, pourra se faire sans inconvénient pour les collections, le Conseil Administratif ayant fait approprier

à cet usage, et garnir de rayons et du mobilier nécessaire, une partie du passage qui servait de communication du sous-sol du Musée à celui de l'Université ; l'autre partie de ce passage a été réservée pour le service des buchers, etc.

Des travaux plus ou moins importants ont été faits encore pour les différentes collections, notamment pour celle d'entomologie. M. Frey, tout en continuant le classement des nombreux dépôts d'insectes, s'est occupé de l'arrangement des diptères et d'une catégorie des coléoptères ; ainsi que des crustacés et insectes provenant des dons et des achats faits pendant l'année. Il a été collé et écrit environ 1,200 planchettes pour la collection de Paléontologie, dont M. de Loriol a bien voulu continuer à s'occuper avec le même zèle.

Parmi les dons faits au Musée dans le courant de l'année, nous signalerons en première ligne, et comme le plus important, celui de la collection de M. Léonce Angrand, ancien consul général de France au Guatemala. Cette collection, composée surtout de coquilles terrestres et fluviatiles de l'Amérique centrale, et principalement du Pérou, est remarquable pour la rareté, le nombre et la beauté des individus, dont la majeure partie a été recueillie et arrangée avec le plus grand soin par le donateur lui-même. Dans cette collection dont le plus grand nombre des espèces manquaient à notre Musée, se trouvent les types des coquilles qui ont servi aux travaux de M. Morelet. Les espèces et leurs variétés y sont représentées par beaucoup d'échantillons et souvent par des séries nombreuses de tous les âges, et comme le dit le savant que nous venons de citer, *Séries conchyliologiques*, 1863, p. 161. « La collection que M. Angrand a formée au Pérou est assurément la plus

importante qui existe, par le nombre des espèces et par celui des variétés. »

Cette collection qui se compose de près de 300 espèces occupant plus de 800 cartons et qui, suivant le désir exprimé par M. Angrand, a été placée dans le local contenant la collection Delessert, en est cependant séparée de manière à n'être pas confondue avec celle-ci. Des plaques émaillées fixées sur les tiroirs portent le nom du donateur. Nous ajouterons que, outre cette riche collection, M. Angrand a encore fait don au Musée de trois grandes caisses à quatre tiroirs remplis de coquilles marines des côtes de l'Amérique centrale. Ces coquilles se recommandent par leur extrême fraîcheur, et surtout par l'exactitude avec laquelle le nom de la localité d'où elles proviennent a été inscrit sur chaque échantillon; ce qui permettra de remplacer avantageusement dans la collection Delessert, beaucoup d'individus des mêmes espèces qui sont bien moins frais ou qui manquent de désignation de localité.

Nous citerons encore le don fait par M. Alexis Favre de 44 espèces et 52 individus d'oiseaux d'Australie en peaux. Parmi ces oiseaux, il s'en trouve quelques-uns qui manquent au Musée, les autres pourront servir à remplacer ceux de la collection qui sont moins bien conservés.

Parmi les achats, nous mentionnerons particulièrement celui d'un ornithorhynque monté, d'un *Haplocercus americanus*, des Montagnes rocheuses, ceux d'un *Propithecus Edwardi* en peau, d'un *propithecus sericeus* en peau, de deux *Lemur rubriventris*, mâle et femelle en peaux, de deux *Lemur Audeberti* mâle et femelle, en peaux, de deux *Lemur melanocephalus* mâle et femelle, en peaux, et de trois autres mammifères de Madagascar également

en peaux. Enfin la Commission du Musée a décidé de faire l'acquisition — quoique les possédant déjà dans la collection — d'un *Strigops habroptilus* de la Nouvelle-Zélande, monté, et d'un *Didunculus strigirostris*, deux espèces d'oiseaux qui, vu leur habitat et leur genre de vie, sont destinés à disparaître dans un temps plus ou moins rapproché.

Il a été acheté aussi une série de beaux poissons en peaux de l'île Maurice, dont un, de la famille des percoïdes, a près de deux mètres de long.

Augmentation des collections.

Mammifères montés, 27. Oiseaux montés, 23. Reptiles montés, 6. Reptiles dans l'esprit de vin, 23. Poissons empaillés, 5. Poissons dans l'esprit de vin, 58. Squelettes de mammifères, 17. Squelettes d'oiseaux, 3. Têtes osseuses de mammifères, 20. Têtes osseuses d'oiseaux, 4.

Animaux vertébrés.

* Dons. — M. Fernand Badel, 1 nid de mésange à longue queue, *Parus caudatus*, trouvé au pied du Salève.

M. le Professeur Vogt. 3 exemplaires dans l'esprit de vin du *Barbus callensis*, de l'Oued Kantarah (Algérie), 6 id. du *Cyprinodon colaritanus*, d'une fontaine d'eau chaude près de Biskra (Algérie), plus 3 exemplaires dans l'esprit de vin de l'*Umbra Crameri*, du lac de Neusiedel (Hongrie).

M. Ernest Ccvelle. 1 *Siredon* (Axolotls) transformé chez lui.

Le Conseil Administratif de la Ville de Genève. 1 Vipère aspic *Vipera aspis*, de grande taille, prise sur le plateau de Saint-Georges.

M. Alexis Favre. 44 espèces et cinquante-deux individus d'oiseaux d'Australie en peaux.

M. Henri de Saussure. 1 local de reptiles des Indes.

M. Alphonse de Candolle. 1 putois, mâle *putorius putorius*, pris à la Campagne du Vallon.

M. G. Lunel. 1 Musaraigne araignivore *Sorex araneus*, montée. 1 Musaraigne des Alpes *Sorex alpinus*, montée.

M. Ernest Covelle. 2 *liredon* (Axololts), variété blanche mâle et femelle.

Achats. — Un ornithorhynque paradoxal *Ornithorhynchus paradoxus*, monté. 1 *Petaurus pygmaeus*, monté. 2 *Dacelo giganteus* et un *Nycticorax*, en peaux, de la Nouvelle Hollande. 1 œuf d'Emen id. 1 *Haplocercus americanus*, des Montagnes rocheuses, en peau. 1 *Propithecus Edwardi*, en peau. 1 *Propithecus sericeus*, en peau. 2 *Lemur rubriventris*, mâle et femelle, en peaux. 2 *Lemur Andeberti*, mâle et femelle, en peaux. 2 *Lemur melanocephalus*, mâle et femelle, en peaux. 1 *Galidia elegans*, en peau. 1 *Galidictis striata*, en peau. 1 *Viverra fossa*, en peau. 1 *Strigops habroptilus* et 1 *Didunculus strigirostris*, montés. 2 *Pteropus rubricollis* et 2 *Phaëton rubricauda* de l'Île Maurice, en peaux. 2 œufs de ce dernier oiseau. 69 poissons en peaux ou dans l'esprit de vin de l'Île Maurice. 7 Reptiles, dont un des Indes et les autres de Port Natal. 2 chauve-souris et 28 oiseaux en peaux, de la Côte orientale d'Afrique.

Anatomie composée.

Dons. — M. le D^r H.-J. Gosse. 7 crânes d'hommes, époque Helveto-Burgonde, trouvés à St-Antoine. 1 trouvé en 1867, temple de St-Gervais. 1 Helveto-Burgonde, Moizet près de Cruseilles, Haute-Savoie, trouvé en 1866. 2 tombeaux de Vernier, 4 décembre 1880. 1. Dalle de

molasse à l'entrée de Vernier, au lieu dit, aux combes. 1 Genevois, originaire de Bernex, XIX^me siècle, catholique. 1 Genevois, originaire de Carouge, XIX^me siècle, catholique. 1 Genevois. âgé de 39 ans, originaire de Vernier, XIX^me siècle, catholique, Savoyard, catholique, inhumé pendant 18 ans dans du gravier, XIV^me siècle.

M. E. Rivoire. 1 crâne d'homme trouvé dans la vie des morts. (Petit Sacconex), en mars 1870.

Ville de Genève. 1 crâne type de Sion, âge du fer, caverne de Bossey, Savoie 1866, plus quelques ossements et débris de crânes de la même provenance.

M. le D^r Francisco P. Moreno. 1 crâne d'Araucanien.

M. Durand-Guérard. Les deux pieds monstrueux d'un cop croisé, Cochinchinois et du pays.

M. G. Lunel. 1 Mouette rieuse *Larus indibundus* du Lac, monstruosité à pieds supplémentaires, montée.

Achats. — 1 Squelette de *Strigops habroptilus*. 1 crâne de Phacochère de la côte orientale d'Afrique.

1 tête osseuse de Gavial du Gange. 1 dent de Cachalot des Iles Fidji.

Animaux invertébrés.

Dons. — M. le professeur Wartmann. 1 nid de guêpe maçonne.

M. Atzenwiller. 1 lot de 120 insectes des Indes.

M. Henri de Saussure. Environ 80 espèces et 250 individus de coléoptères de l'Himalaya.

M. le D^r Bizot. 1 nid de frelon *Vespa crabo*.

M. Léonce Angrand, ancien consul général de France au Guatémala. 1 riche collection de coquilles terrestres et fluviatiles de l'Amérique centrale et surtout du Pérou, plus un grand nombre d'espèces de coquilles marines provenant des côtes des mêmes contrées. (Voir pour plus de détails au commencement de ce rapport).

M. le professeur Vogt. 2 flacons d'insectes, l'un de Biskra et l'autre de Lambessa, (Algérie),

Achats. — 1 lot d'orthoptères d'Algérie et des Philippines. 1 lot de crustacés et d'orthoptères. 1 série nombreuse d'éponges de la Méditerranée. 1 lot d'insectes et de papillon de divers pays. 1 lot d'insectes du Queensland. Plusieurs lots d'objets de l'île Maurice, comprenant : 3 échinodermes, 9 éponges, 46 crustacés, 4 crâbes de rivière, 1 crâbe très grand, trouvé dans l'estomac d'une raie, 12 espèces de gorgones et 5 polypiers. 1 araignée et 2 scorpions, de Port-Natal.

Paléontologie

Dons. — M. Joseph Zervas. 5 *belemnitella mucronata*, de Rinkerode Drensteinfurt.

M. le professeur Paul Chaix. 1 lot de Nummulites, de la chaîne arabique, rive droite du Nil au-dessus de Bessi-Hassan.

Achats. — 188 espèces de fossiles des Alpes autrichiennes.

Géologie.

Dons. — M. Alphonse Favre. 2 gros blocs de pierre polie par les glaciers, des carrières de Soleure.

Du conseil d'Etat. 1 beau bloc d'Euphotide, extrait du lac à côté du débarcadère d'Anières.

M. le professeur Paul Chaix. Plusieurs échantillons de roches volcaniques de l'Eifel.

Achats. — 1 série de fossiles des Alpes fribourgeoises.

Minéralogie.

Dons. — M. le professeur Paul Chaix. 1 échantillon de plomb de Caroulés (Gard). 4 échantillons de Tras ou tuf

volcanique de Nidermondy ; 2 bocaux contenant l'un du sel gemme de Strassfurt, l'autre de la camallite de la même localité, quelques échantillons de fer pisolitique de Delémont ; 1 échantillon d'un dépôt recueilli dans les tuyaux du haut fourneau d'Undervelier (Jura bernois).

M. Cavin. 1 belle plaque de Mica, d'Amérique.

Bibliothèque.

Dons. — M. Léonce Angrand. Morelet. Series conchyliologiques, 4 livraisons 8, pl. col. — Morelet, Mollusques terrestres et fluviatiles du voyage de Welwitsch. 4° pl. — Morelet. 4 brochures, 8°. — Jaust-Seaume, 5 broch. 8°, Colbeau une brochure 8°.

M. Frey Gessner. Meine Excursionen in Summer 1880, broch. 8°, matériaux pour la faune des insectes du Valais, broch. 8°. — Syrische Hemipten, broch. 8°. Feuille des jeunes naturalistes 1870 à 1881, 8°. — Haller, Zur Kenntnis der Tyroglyphen, broch. 8°.

M. G. Lunel. Note sur l'Ecureuil commun, broch. 8°. Note sur une monstruosité du Goéland rieur, broch. 4°, pl. Descriptive d'une nouvelle espèce de Trigonide, broch. 4° pl.

M. le professeur A. Bouvier. Encyclopédie méthodique. Planches des insectes, 4°.

M. Victor Fatio. La guerre aux parasites par l'acide sulfureux, broch. 8°.

M. V. Lopez. Seonne Neue Boiden Gathungfund, Art. 4° pl. Académie des sciences de la République Argentine. Boletín de la Acad. nacional di Ciencias. Tome 111, il-vaision 2 et 3, 8°.

Achats. — Il a été acheté la fin de l'ouvrage de Kierner Species général et Iconographie des coquilles vivan-

tes. On a reçu en outre, les suites de quelques journaux de zoologie et de paléontologie, ainsi que d'ouvrages encore en cours de publication.

Collection numismatique

Conservateur : M. Auguste Girod.

Conservateur-adjoint : M. Eugène Demole.

Le Musée a reçu en 1881 :

de M ^{me} Miéville de Joffrey,	1 médaille hongroise.
de M ^{me} Enderlin,	1 » bronze, de Zurich.
de M. Emile Picard,	1 » argent, de Genève.
de M. A. Robert Couvreur	6 » argent et bronze, du Tir fédéral de 1881.
de la Société l'Arquebuse et la Navigation,	1 médaille, argent, commé- morative de la fusion.
de M. le prof. O. Wirtz,	8 médailles américaines.
de M. Aug. Girod,	1 médaille br. (Langenthal).
de M. Treuthardt	1 pièce de 5 batzen, Vaud.
de MM. Frutiger frères,	7 p. de Genève et de Suisse.
de M. Emile Picard,	2 pièces, argent, de Genève.
	1 jeton, de Genève.
de M. Le Fort-Naville,	31 pièces, argent et billon de Savoie.
de M. César Baillard,	1 jeton de famille du XVII ^e siècle.
de M. Vettiner	1 pièce du Tir fédéral de Berne, 1830.
de M. John Croisier,	1 pistole d'or de Genève.
de M. A. de Joffrey,	1 écu d'or de Charles VI, France.

de M. A. de Joffrey,	1 florin d'or, archevêché de Cologne.
de M. E. Martine,	1 double ducat d'or, Berne, 1600.
»	1 pistole d'or, Uri, XVI ^e siècle.
de M. Davell de St-Georges,	7 pièces argent, moyen-âge et modernes.
de M. Isaac Demole,	1 florin d'or de Florence.
»	8 pièces argent, moyen-âge et modernes.
de M. Burlet,	1 série de jetons de tir.
de M. Auguste Girod,	1 pièce du cercle des étrangers (Genève).
»	1 pièce arg. du pape Jules II.
»	2 pièces de Venise, argent.
»	1 pièce de Bologne, argent.
»	1 jeton américain.
»	1 ducat d'or de Francfort.
de M. Eugène Demole,	87 pièces, la plupart d'argent, anciennes et modernes.
du Conseil Administratif,	2 méd. bronze, de Genève.
»	2 médailles argent, Société protect. des animaux.
»	1 médaille bronze, Société protect. des animaux.
»	6 jetons de Genève.
de M. Auguste Girod,	2 coins de prix, collège de Genève.
de M. le D ^r Gosse,	1 coin de 21 sols de Genève.
de M. Morel-Tasso,	7 volumes et brochures sur la numismatique.

Le Musée a acquis :

- 1 médaillon de Savoie Henri IV.
- 1 médaille et 2 écus du Tir fédéral de Bâle 1879.
- 1 médaille couronnement de Nicolas I^{er}.
- 107 pièces suisses, or, argent et cuivre.
- 1 pièce d'or et un écu d'argent d'Italie.
- 1 essai de monnaie suisse.
- 38 pièces de Genève et de la Suisse, or et argent.
- 4 ducats d'or de Genève, 1642 (année inédite).
- 1 écu de Philippe III d'Espagne.
- 1 écu de Charles IV
- 1 pièce or, belge.

Le Musée s'est donc enrichi pendant l'année de :

- 29 médailles.
- 3 coins.
- 319 monnaies ou jetons.
- 7 volumes et brochures.

M. Eugène Demole a continué son travail de détermination et de classement de la collection et l'a terminé pour certaines séries, en particulier pour les monnaies de la Suisse et de l'Italie.

Musée archéologique.

Conservateur : M. le D^r Gosse.

Sous-Conservateur : M. Elysée Mayor.

Age de la Pierre.

Le Musée a reçu :

- de M. H.-J. Gosse, 16 objets trouvés à Goudaud (Dordogne).
- » 5 » Grotte du Mouttier (Dordogne).

de M. H.-J. Gosse,	42	objets trouvés à	Laugerie basse
			(Dordogne).
»	1	»	Périgueux
			(Dordogne).
»	1	»	Selinde
			(Dordogne).
»	3	»	Campniac
			(Dordogne).
»	5	»	Razar-sur-l'Isle
			(Dordogne).
»	5	»	Legour-de-l'Arche
			(Dordogne).
»	1	»	Grand-Pressigny
»	1	»	Corbeil.
»	1	»	Paris.
»	1	»	Danemarck.
»	4	»	La Granja, Colo-
			mas, Salamca,
			Valencia (Es-
			pagne).
»	17	»	Monticelli, Pé-
			rouse, Ascoli,
			San Giorgio, Sar-
			teano (Italie).
»	48	»	Fiastra, Val di
			Chiana, Sellano,
			Camerino (Italie).

Le Musée a acquis :

301 objets trouvés Palafittes des Eaux-Vives.

1	»	»	des Pâquis.
3	»		Voûte aux Bourdons (Salève).
1	»		Grotte du Parcouénair.
25	»		Caverne de Bossey.

6 objets trouvés	Grottes du Chavardon.
1	» Veyrier.
4	» Tougues.
2	» Nernier.
2	» Morges.
7	» Estavayer.
1	» Saint-Aubin.
47	» Auvernier.
1	» Locraz.
1	» Lac de Morat.
32	» Robenhausen.
40	» Wangen (lac de Constance).
4	» Uberlingen »
2	» Mooseedorfsee.
2	» Grotte de Saint-Martin (Ardèche).
1	» Département de l'Aube,
1	» Rueil, près Paris.
4	» Londres.
13	» Danemarck.

Age du Bronze.

DONS

Le Musée a reçu :

de M. H.-J. Gosse,	9 objets trouvés	aux Eaux-Vives.
»	7	» Versoix.
»	12	» la Gabiule.
»	4	» Nernier.
»	3	» Morges.
»	18	» Tougues.
»	5	» la Belotte.
»	6	» Bellerive.

ACHATS

905	objets trouvés	Palafittes des Eaux-Vives.
2	»	» des Pâquis.
1	»	Tranchées (Genève).
5	»	Voûte aux Bourdons (Salève).
5	»	Caverne de Bossey »
1	»	Gabiule.
1	»	Bellevue.
72	»	Tougues.
1	»	Bellerive.
1	»	Versoix.
9	»	Hermance.
1	»	Thonon.
1	«	Fillinges (Haute-Savoie), fac-si- mille
26	»	Lac du Bourget.
11	»	Gresine (lac du Bourget).
2	»	Châtillon. »
14	»	Le Sault. »
13	»	Estavayer.
7	»	Hauterive.
61	»	Auvernier.
45	»	Cortailod.
1	»	Mœringen.
1	»	Conches (Valais).
3	»	Valais.
1	»	Bologne.
1	»	Castione.
1	»	Danemarck.
1	»	Département de l'Ain.
1	»	Trévoux (Ain).
1	»	Saint-Amour (Jura).

4	objets trouvés à	Vienne (Isère).
1	»	Trizin »
1	»	Chamonion »
1	»	Buzin »
1	»	Crémieux »
1	»	Voussieur »
1	»	Gap (Hautes-Alpes).
10	»	Realon »
3	»	Nyons (Drôme),
3	»	Adoucette »
1	»	Saulcay-le-Grand (Saône-et-Loire)
1	»	Estessin (Vienne).
1	»	Lyon.
1	»	Puy-de-Dôme.
2	»	Moussaye (Côtes-du-Nord).
5	»	Lamballe »

Age du Fer.

DON

Le Musée a reçu :
de M. H.-J. Gosse, 1 lingot de fer trouvé à Lamure
(Haute-Savoie).

ACHATS

2	objets trouvés	Tranchées (Genève).
5	»	Eaux-Vives »
2	»	Grotte de Bossey (Salève).
17	»	Cavernes du Coin »
22	»	Valais, localités indéterminées.
5	»	Saxon (Valais).
5	»	Riddes »
12	»	Louèche »

		6 objets trouvés à Sion (Valais).
10	»	Saint-Jean-de-Maurienne.
3	»	Saint-Michel (Haute-Savoie).
1	»	Saint-Just, près de Lyon.
17	»	Vaise, »
1	»	Sisteron (Basses-Alpes).
1	»	Charité (Nièvre).

Epoque romaine.

Le Musée a reçu :

de M. Frédéric Geiger,	2 fragments de sculpture trouvés à Rome.
de M. H.-J. Gosse,	6 objets trouvés aux Tranchées (Genève).
»	1 objet trouvé aux Eaux-Vives (Genève).

Le Musée a reçu :

13 objets trouvés	Tranchées (Genève).
30	» Genève.
1	» Saint-Jean, près Genève.
1	» Corbes sous Salève.
2	» Brigues (Valais).
1	» Grand Saint-Bernard.
3	» Salerne.
6	» en Egypte.
6	» sans provenance déterminée.

Etrurie (Grande-Grèce).

DONS

de M. H.-J. Gosse,	2 vases trouvés à Ancône.
»	2 » à Chiusi et Cervetri.
»	3 lacrymatoires trouvés à Cervetri.

- de M. H.-J. Gosse, 2 haches bronze, trouvées à Sar-
teano.
» 1 hache bronze, trouvée à Fiastra.
» 2 fibules, »
» 2 bagues et 2 fragments bronze, trou-
vés à Fiastra.
» 2 fragments bronze, trouvés à Vica-
rello.
» 2 poids, trouvés en Ombrie.
» 2 statuettes, trouvées à Bastia.

Le Musée a acquis :

- 1 plat bronze, trouvé à Salerne.
69 vases terre cuite, trouvés à Salerne.
1 hache bronze.

Chypre.

Le Musée a acquis :

- 11 statuettes.
4 têtes de statuettes.
4 vases en forme d'animaux.
4 vases d'albâtre.
10 vases terre cuite.
1 vase de la Grande Grèce.
8 lampes.
4 paires de boucles d'oreilles en or.
1 cachet en pierre dure.
1 cylindre assyrien.

Trouvés à Paphos, Amathonte, Dali, Episcopi, Nicosie
et Limassol.

Phénicie.

Le Musée a acquis :

- 1 scarabée en pierre gravé.

Egypte.

Le Musée a acquis :

- 5 amulettes.
- 1 scarabée.
- 1 lampe.
- 11 statuettes.

Assyrie.

Le Musée a acquis :

5 cylindres en pierre dure gravés, trouvés à Ninive.

Epoque helvet.-burgonde du IV^{me} au XII^{me} siècle.

Le Musée a reçu :

de M. H.-J. Gosse, 1 peigne ivoire, trouvé à Naix (Marne).

Le Musée a acquis :

- 1 peigne en or, trouvé dans les Principautés danubiennes.
- 17 pièces. boucles de ceinturons, etc, trouvées dans le cimetière de Waben.
- 1 pièce, boucles de ceinturon, trouvée Abbaye des Allinges.
- 4 pièces, boucles de ceinturons, etc., trouvées à Lavigny (Vaud).
- 1 bracelet et 1 double crochet, bronze, sans provenance déterminée.

Moyen-Age.

Le Musée a reçu :

De M. le Dr Spiess, 1 applique en bronze pour reliure.
De M. Brocher, architecte, 1 lampe trouvée sur les Tranchées.

- De M. H.-J. Gosse, 1 clef trouvée à Begnins.
» 1 quenouille sculptée trouvée en
France.

Le Musée a acquis :

- 3 clefs trouvées dans les environs de Genève.
1 ornement de cassette, trouvé sur les Tranchées
(Genève).
6 objets trouvés dans le château de Peissy.
1 lampadaire fer forgé de Savoie.
1 vitrail suisse grisaille.
2 torchères de Fribourg.
1 hache trouvée en Valais.
1 statuette en os »
2 landiers »
1 stalle sculptée de Bourgogne.

Renaissance.

DONS

Le Musée a reçu :

- du Conseil Administratif, une trousse avec étui en cuir
estampé.
de M. H.-J. Gosse, une bague en or de la Mère Royaume.
» une fourchette trouvée aux Eaux-Viv^{es}.
» un fer à bricelets de 1598.
» une statuette bronze allemande.
» un plat d'étain de 1619.

Le Musée a acquis :

- 7 clefs trouvées dans les environs de Genève.
1 clef et 1 éperon trouvés dans le château de
Peissy.
1 montre de voyage.

Epoque Moderne.

Le Musée a reçu :

de M. J. Mayor,	2 bois gravés pour impressions d'étoffe.
de M. L. Angrand,	1 clef de montre calendrier.
de M. John Julien,	5 bois gravés pour imprimerie.
du Conseil Administratif,	ponds et balances pour diamants.
»	2 boîtes écailles Louis XVI.
»	4 miniatures.
»	1 trousse bronze ciselée au XVIII ^{me} siècle.
»	1 cuivre ciselé et repoussé de Cochin.
de M. H.-J. Gosse,	2 lampes en bronze de Savoie.
»	1 lampe Louis XIV.
»	ponds et balances pour monnaies.
»	22 bois gravés pour impressions d'indiennes de Genève.

Le Musée a acquis :

- 1 chaise à porteur Louis XIV à panneaux peints.
- 1 bague trouvée à Aigle.
- 1 fauteuil sculpté de la Gruyère.

Mexique.

Le Musée a acquis :

de M. Boban,	1 fusaiole et 1 assiette de fuseau.
de M. L. Angrand,	2 cadres incrustés de nacre et d'écaille.
»	1 devant d'autel incrusté de nacre et d'écaille.

- de M. L. Angrand, 1 coffret incrusté de nacre et d'écaille.
» 1 grand cabinet incrusté de nacre et d'écaille.
de M. H.-J. Gosse, 8 fuseaux avec fusaioles et fil.
» 1 couteau en obsidienne.
» 1 tête de statuette en terre cuite.

Le Musée a acquis :

- 1 tête de statuette.

Ethnologie comparée.

Le Musée a reçu :

- de M. Charles Hentsch, 1 modèle de barque du lac de Genève.
de M. le Dr Jossaume, 1 couteau en nacre de la Nouvelle-Calédonie.
de M. Lunel, 2 boucles d'oreilles d'Haïti.
de M. L. Angrand, 2 paniers de Panama.
» 1 amulette du Mexique.
de M. Rochat-Maury, 1 pierre gravée de Smyrne.
du Conseil Administratif, 1 boîte en nacre de Chine.
de M. H.-J. Gosse, plaque de ceinturon des Principautés danubiennes
» collier de l'Afrique centrale.
» quenouille du Midi de la France.
» pipe en fer de Savoie.
» 6 flèches en silex des Fuegiens en 1881.
» 4 ornements de harnais du Mexique.

Le Musée a acquis :

- 4 objets des Bathuros (nègres de la côte d'Afrique).
1 » Bellinzone.
1 » Kabylie.

4 objets	Chine.
1 »	Kirghises.
1 »	Savoie.
1 »	Algérie.
3 »	Brésil.
14 »	Australie.
14 «	Amérique-du-Nord.
1 »	Japon.
1 »	Nouvelle-Calédonie.
26 »	Nouvelle-Guinée.
1 »	Saint-Vincent.
1 »	Nouvelle-Zeelande.
1 »	Espagne.
1 »	West Chester, Amérique.
2 »	Indiana. »
3 »	Missouri, »
1 »	Mongomery, »
1 »	Iles Jonga.

Musée historique genevois.

Conservateur : M. le D^r Gosse.

Conservateurs adjoints : MM. G. Castan et E. Mayor.

Le Musée a reçu :

de M. L.-H. Malet,	1 chapeau et un casque d'officier de sapeurs-pompiers.
de M. Bieler,	1 shako du canton de Vaud.
du Conseil Administratif,	1 pistolet revolver.
»	1 sabre à charnière.
de M. H.-J. Gosse,	1 poire à poudre en laiton.
»	» corne et laiton.
»	» corne et bronze.
»	1 éperon espagnol 18 ^e siècle.

Musée Fol.

Le Musée a été notablement plus fréquenté cette année que la précédente ; en effet, le chiffre des visiteurs, de 3,705 qu'il était en 1880, est arrivé à 4,312 en 1881.

Il a été procédé à une inspection et à une vérification complète de la collection ; les quelques objets anciens en fer ont été soumis à une préparation pour arrêter l'oxydation. Il devra être prise une précaution analogue pour les objets en bois pour les empoisonner.

Bibliothèque publique.

La commission de la Bibliothèque se compose de :

- MM. Jean Rivoire, délégué du Conseil Administratif, président ;
Albert Rilliet-de Candolle, vice-président ;
François Gas, bibliothécaire, secrétaire ;
Philippe Bonneton, principal ;
Auguste Bouvier, professeur ;
Etienne Chastel, professeur ;
Théophile Dufour, juge ;
André Duval, docteur en médecine ;
Charles Le Fort, professeur ;
J.-J. Gourd, professeur ;
Aloïs Humbert ;
Louis Naville ;
Jules Nicole, professeur ;
Gabriel Oltramare, professeur ;
Paul Oltramare, régent au Collège ;
Constant Picot, docteur en médecine ;
Jean-Louis Prevost, professeur ;
Gustave Revilliod ;

MM. Eugène Ritter, professeur ;
 Henri de Saussure ;
 Pierre Vaucher, professeur ;
 Elie Wartmann, professeur.

Dans le courant de l'année 1881, la Bibliothèque s'est augmentée de 4,317 volumes et de 1,596 brochures, livraisons ou cartes, à répartir, suivant la provenance, ainsi qu'il suit :

A titre	}	3,150 vol.	1,438	broch. et	Dons divers.
gratuit		71	» 193	»	portions de vol. Remis par la Chancellerie.
Acquis	}	912	» 220	»	Acquisitions votées par la Commission.
sur les alloca- tions mu- nicipales.		184	» 45	»	Remis suiv. convention p. la Société de Physique.
		<hr/>			
		4,317 vol.	1,596	broch. et livraisons.	

Sur ce chiffre total des volumes entrés, 266 volumes, y compris quelques ouvrages de remplacement et quelques suites, ont été attribués à la Bibliothèque circulante. Le reste, c'est-à-dire 4,051 volumes et 1,596 livraisons et brochures, constituent la part afférente à la Bibliothèque consultative, et dans ces chiffres sont compris, outre les ouvrages nouveaux, environ 590 volumes représentant les suites d'ouvrages périodiques ou en cours de publication, déjà inscrits au catalogue, ainsi qu'un grand nombre de volumes donnés faisant double emploi.

Voici maintenant le tableau, par matières, des

ouvrages nouveaux, tant complets qu'à suivre, qui ont été introduits au catalogue pendant l'année 1881 :

Théologie.	74 ouvrages	207 volumes.
Sciences morales et poli- qués. — Droit.	83 »	436 »
Géographie. — Voyages.	21 »	25 »
Histoire	70 »	158 »
Littérature.—Beaux-Arts.	184 »	466 »
Sciences mathématiques, physiques et naturelles..	206 »	440 »
Médecine	44 »	136 »
Périodiques. — Mélanges.	16 »	40 »

Total : 698 ouvr., 1,628 volumes.

Le tableau précédent offre le résumé des accroissements du fonds de la Bibliothèque en 1881 pour chaque branche d'études, c'est-à-dire des ressources nouvelles mises effectivement à la disposition du public.

Cet accroissement, dans son ensemble, est le produit des trois sources : dons et legs, chancellerie et achats. Mais il est particulièrement intéressant de mettre en évidence le résultat des achats, au point de vue soit de l'importance soit de la répartition des sommes dont la Commission détermine l'emploi.

Sans entrer dans le domaine financier, qui reste étranger à ce compte rendu, nous y empruntons quelques données qui permettront de résumer par des chiffres (en nombres ronds) l'emploi et la répartition des sommes dépensées.

La somme disponible au budget pour achats de livres, abonnement et reliures, s'élevait à 14,000 fr. ; il a été dépensé 18,000 fr. L'excédant de la dépense a été couvert, soit par les intérêts du fonds des dons et legs, soit

par des crédits sur le capital de ces fonds, accordés pour chaque cas particulier par le Conseil Administratif, sur la proposition de la Commission de la Bibliothèque.

Parmi les ouvrages les plus considérables qui ont fait l'objet de ces crédits, on peut citer l'importante collection : *Annals and Magazine of natural history*, publié à Londres.

Voici l'emploi de la somme dépensée :

Reliures	Fr. 4,000	
Achats de livres, {	Biblioth. circul. Fr. 1,000	} » 14,000
suites et abon. {	Biblioth. consul. 13,000	
		<u>Fr. 18,000</u>

*Détail des dépenses suivant les diverses branches
pour la Bibliothèque consultative.*

Ouvrages nouveaux.

Théologie.	34 ouvr. soit 45 vol.	Fr. 710
Philosophie. Sciences } sociales. Droit. }	46 » 75 »	» 760
Géographie. Voyages. } Histoire. }	25 » 66 »	» 640
Littérature. Polygra- } phes. Beaux-Arts. }	106 » 178 »	» 1,648
Sciences mathématis- } ques, physiques et } naturelles. }	23 » 125 »	» 1,830
Sciences médicales .	40 » 28 »	» 620
	<u>Soit : 244 ouvr. 517 vol.</u>	<u>Fr. 6,200</u>

En outre, environ 550 volumes de suites d'ouvrages, répartis entre les différentes branches, pour la somme de 6,800
Fr. 13,000

DONATEURS

Livres imprimés.

- M. le professeur H.-F. Amiel, 172 volumes, dont 49 formés de brochures.
- Anonyme (par M. Ferd. Falletti), 4 volumes : archéologie et littérature classique.
- M. le professeur E. Arnaud, 10 volumes de ses œuvres théologiques, historiques et bibliographiques.
- M. John Auldjo, consul de S. M. Britannique à Genève, 1 exemplaire de son *Voyage au Mont-Blanc, en 1827.*
- M. le professeur Barde, 1 volume (pour la circulation).
- M^{me} Barde-Gallatin, 43 volumes : *Journal des missions évangéliques de Paris et Feuille des missions du canton de Vaud.*
- M. Léon Bigot, 1 brochure.
- M. le professeur Bøhmer, de Vienne, 1 volume.
- M. J.-R. Bourguignat, 2 livraisons.
- M. l'architecte Bourrit. Son *Voyage en Palestine* (autographie).
- M. le professeur Auguste Bouvier, 10 volumes divers, (dont 3 pour la circulation).
- Le Révérend Caleb D. Bradlee, de Boston, 5 opuscules de ses œuvres poétiques.
- MM. Briquet et fils, 4 volumes de psaumes en musique.
- M. Martinetti Cardoni, de Ravenne, 1 brochure.
- M. Fréd. de Chambrier, 1 exemplaire de son livre : *Les Mensonges historiques sur Neuchâtel.*
- M. le professeur E. Chastel, 1 volume de son *Histoire du christianisme.*
- M. le professeur Daniel Colladon, 1 brochure.

- M^{mes} Eugène Colladon et Des Gouttes-Colladon, le volume *Un petit-fils de Mallet-Dupan*.
- MM. les professeurs Cunitz et Reuss, 1 volume, suite des *Opera Calvini (Corpus reformatorum volumen L)*.
- M. le pasteur Ch. Dardier, 2 brochures.
- MM. William et Lucien De la Rive, environ 2,000 volumes de la bibliothèque scientifique de leur père, M. Arth.-Aug. De la Rive.
- MM. Firmin-Didot, 1 volume.
- M. Théophile Dufour, 2 volumes et 1 brochure.
- M. le docteur Dunant, 180 volumes et 76 brochures, matières littéraires et médicales.
- M. le docteur Duval, 6 volumes, matière médicale.
- M^{me} Charles Eynard, 64 volumes, contenant entre autres le bel ouvrage : *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples*, 11 volumes fol., et la réimpression du *Moniteur* de la première République française.
- M. W. Favre, 1 brochure.
- M. le professeur Hermann Fol, 74 volumes : *Dictionnaire des sciences naturelles*.
- M^{me} la comtesse A. de Gasparin, 1 volume des œuvres de son mari.
- M. Félix Germain, maire de Die, 2 volumes.
- M. Léon Germain, de Nancy, 1 brochure.
- M. le docteur H.-J. Gosse, 4 volumes : *L'Emancipation*, et 7 brochures.
- M. Grenier-Fajal, 1 volume.
- M. le docteur Haltenhoff, 1 volume et 1 brochure.
- M^{lle} Luce Herpin et M. Gaston Maugras, leur publication de la *Correspondance de l'abbé Galiani*, 2 volumes in-8°
- M. Constant Hilbey, 1 brochure.

- M. le professeur Hornung, 1 brochure.
M. Hubert, 2 volumes.
M. Aloïs Humbert, 2 volumes.
M. Henri Julien, concierge de l'École d'horlogerie, 1 volume.
M. le docteur Knoth, 2 brochures.
M. P.-J.-A. Lagier, 1 brochure.
M. le professeur Charles Le Fort, 7 volumes.
M^{me} la princesse Lissignano. Sa belle publication : *Les Constitutions de tous les peuples civilisés*, 1 volume folio.
M. Boleslas Limanowski, 1 volume et 1 brochure de ses publications historiques (en polonais).
M^{me} Maracci, 2 volumes.
M. le professeur H. Margot, 109 volumes et 20 brochures : littératures classique et grecque moderne.
M. le docteur Marjolin, 1 brochure.
M. P.-M. Maulét, 1 volume.
M. Ch. Maunoir, 6 volumes et 7 brochures.
M. le professeur M. Monnier, 3 volumes : littérature italienne.
M. le professeur Ernest Naville, 84 volumes et 3 brochures ⁽¹⁾, comprenant, entre autres, la collection de la *Revue chrétienne* et celle du *Chrétien évangélique*.
M. le docteur Olivet, 32 volumes et 17 livraisons du *Journal de médecine et de chirurgie*.
M. l'ancien pasteur Th. Paul, 1 brochure.
M. A. Petitpierre, 9 volumes : publications neuchâtelaises.
M. Alfred Pictet, 1 volume.
M. Auguste Prevost, 2 volumes.
M. le professeur J.-L. Prevost, 4 volumes.
M. J. Rambosson, 2 brochures.

(1) Entrés en janvier 1882.

- M. Alf. Renaud, 1 brochure.
- MM. Revaclier et Krauss, 2 volumes.
- M. le professeur Rilliet-de Candolle, 1 brochure.
- M. le notaire E. Rivoire, 1 brochure.
- M. J. Rivoire, membre du Conseil Administratif, 19 volumes, dont 13 des œuvres du professeur Longchamp.
- M. Ph. Roget, 5 volumes et 1 brochure.
- M. H. de Saussure, 3 livraisons de l'*Expédition scientifique au Mexique*.
- M. le pasteur Théremin, deux années de la *Gazette d'Augsbourg*.
- M. B. de Tschärner, 1 brochure.
- M. le pasteur Vallette, 2 volumes.
- M. le professeur P. Vaucher, 1 volume.
- M. H. Vernet, consul suisse à Londres, 5 volumes des *State papers*, suite d'une publication que le gouvernement anglais a cessé de donner gratuitement à la Bibliothèque.
- M. Ad. Wagnon, 2 brochures.
- M. Albert Wallis, 2 brochures.
- M. Léon Zacharie, 1 volume.
- L'Académie royale de Belgique, 9 volumes de ses publications.
- L'Académie royale de Munich, 1 volume et 2 brochures de ses publications.
- La Bibliothèque fédérale, 1 volume et 3 fascicules de son *Catalogue*.
- La Bibliothèque de Montpellier, 2 volumes de son *Catalogue*.
- Le British Museum, 1 volume de ses catalogues.
- Le Conseil Administratif, 10 volumes provenant de diverses municipalités étrangères.

- Le Conseil fédéral suisse, 2 brochures.
- Le consulat des Etats-Unis d'Amérique à Genève, 3 volumes et 6 brochures (statistique).
- La Cour de justice de Genève, 140 volumes et 7 brochures provenant de l'ancienne bibliothèque des tribunaux.
- Le Comité éditeur de *The norwegian North atlantic Expedition 1876-1878*, 3 volumes.
- La Faculté de médecine de Genève, 55 volumes, acquis par elle sur sa dotation cantonale, et 908 thèses et autres publications de médecine reçues de diverses Universités étrangères.
- Le gouvernement anglais, 1 volume.
- Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, 1 volume.
- Le gouvernement français, 14 volumes et 3 brochures, suites de publications faites aux frais de l'Etat.
- Le gouvernement italien, 25 volumes et 9 brochures (statistique).
- Le gouvernement norvégien, 2 livraisons (statistique).
- Le gouvernement suédois, 3 livraisons (statistique).
- Le gouvernement vaudois, 1 volume de ses *Lois*
- Le gouvernement wurtembergeois, 4 volumes (statistique).
- L'Institution smithsonienne, 14 volumes de ses publications scientifiques.
- L'Observatoire de Rio-de-Janeiro, 2 livraisons de ses *Observations*.
- La Société médicale de Genève, 75 volumes de sa bibliothèque.
- La Société de statistique de Londres, 4 livraisons de son *Journal*.
- L'Université de Genève, 1 brochure.
- La ville de Gênes, 5 volumes.
- La ville de Nîmes, 3 volumes et 12 brochures.

Manuscripts, peinture, etc.

- M. D'Albert-Durade, portrait, peint à l'huile par lui-même, de feu le pasteur Jacques Martin.
- M. H.-F. Amiel, 7 cartons et 1 volume manuscrit, composant les archives de la *Société philosophique de Genève*.
- Le Révérend Caleb-D. Bradlee, portrait photographique du président Garfield.
- M^{me} veuve Antony Grast, 32 volumes et 9 portefeuilles. OEuvres manuscrites de son beau-père Fr. Grast, ancien professeur au Conservatoire de musique de Genève : traités d'harmonie et compositions musicales, comprenant, entre autres, les partitions des deux dernières *Fêtes des Vignerons*.
- M. le professeur Daniel Colladon : portrait de Louis Favre, du Gothard, photographie de grandeur naturelle : portrait peint à l'huile par M. D'Albert Durade, de Sturm, d'après un dessin du donateur M. D. Colladon, et une gravure d'après le même dessin.
- M. Fontaine-Borgel, 3 autographes de James Fazy.
- M. le docteur H.-J. Gosse, 1 volume manuscrit de Fréd. Soret (numismatique romaine).
- M. le professeur H. Margot, 1 volume d'extraits manuscrits des registres des Conseils de Genève (1536-1639).
- M. Auguste d'Ivernois, papiers de son père, le conseiller d'Etat François d'Ivernois. Ils sont renfermés dans un coffre qui ne pourra être ouvert avant l'année 1900.
- M. Ernest Odier, le portrait de l'ancien conseiller-secrétaire d'Etat De Roches, fait au pastel par M^{me} Munier-Romilly.

- M. Ch. Sagnier, de Nîmes, 2 exemplaires d'une photolithographie reproduisant les signatures autographes de prisonnières protestantes de la tour de Constance, à Aigues-Mortes, d'après un manuscrit de la collection Antoine Court.
- M. Henri de Saussure, reproduction en terre cuite du buste, fait en 1833 par le sculpteur Baruzzi, du professeur Nicolas-Théodore de Saussure.
- M. A. Sautter de Beauregard, reproduction photographique d'un fetfa du Cheik-ul-Islam de Constantinople.
- Le Conseil Administratif, portrait de Jean-Antoine Arlaud, peint à l'huile sur cuivre (par Largillière).

L'énumération qui précède peut déjà suffire pour donner une idée satisfaisante de l'importance des dons faits à la Bibliothèque en 1881. Toutefois, nous ajouterons quelques mots sur les plus saillants.

Les dons inscrits sous le nom de M. H.-F. Amiel résultent d'une disposition testamentaire de cet ancien professeur de notre Université. Outre une somme de 1,000 francs, M. Amiel nous avait légué trente ouvrages à choisir parmi ses livres. Le choix s'est porté principalement sur diverses collections de revues et autres publications littéraires et philosophiques d'Allemagne. Il y a été joint, par l'exécuteur testamentaire spécial, les archives d'une réunion de jeunes savants genevois qui florissait dans les premières années de la Restauration, sous le nom de « Société philosophique », plus un fort lot de brochures sur les sujets les plus divers. Un grand nombre, qui portaient des annotations manuscrites, ont été groupés à part.

Les branches de la philosophie et de la littérature tant ancienne que moderne, ont notablement profité du

legs du professeur Amiel, des dons de M. le professeur Margot, à Lausanne, de M. le docteur Dunant.

Les sciences médicales ont surtout bénéficié des dons de MM. les docteurs Duval, Dunant, Olivet, de la Société et de la Faculté de médecine de Genève.

Les 2,000 volumes donnés par MM. de la Rive, bien que renfermant beaucoup de doubles, ont fourni aux sciences mathématiques, physiques et chimiques, d'importants accroissements. Un grand nombre de doubles pourront être utilisés par les deux Bibliothèques circulantes, et aussi pour les séances de consultation ouvertes à la succursale de Saint-Gervais. Enfin, un grand nombre de volumes, appartenant à des publications de sociétés et de corps savants figurant déjà à la Bibliothèque par des exemplaires plus ou moins incomplets, ont servi à combler bien des regrettables lacunes.

Enfin, des dons, tels que ceux de M^{me} Barde, de MM. Ernest Naville et Hermann Fol, ont doté la Bibliothèque de collections intéressantes qui y sont d'autant mieux placées que leur volume et les frais nécessaires pour les tenir à jour les font exclure généralement des bibliothèques particulières.

SERVICE PUBLIC

Consultation et salle de lecture

Durant l'année 1881, la salle de lecture a été ouverte tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures, pendant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre, et de 9 heures du matin à 8 heures du soir pendant les mois de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre, ce qui a procuré au public un service quotidien de consultation de onze heures consécutives pendant la saison d'hiver.

Le tableau suivant présente les résultats de 1881 :

Nombre des jours d'ouverture sans distinction de saison	265
Nombre des heures d'ouverture	2,360
Nombre des consultations enregistrées	9,375
Nombre des personnes qui ont consulté	805
Nombre des volumes consul- tés	20,419

Dans ces trois derniers chiffres ne figurent pas les personnes qui n'ont utilisé que les ouvrages dits consultatifs, ni ceux de ces ouvrages qui ont été consultés.

Bibliothèque circulante.

La salle de distribution a été ouverte tous les jours non fériés pendant deux heures, de 1 heure à 3 heures.

Voici les chiffres relatifs à ce service :

Séances de distribution . . .	276 soit 552 heures.
Volumes prêtés à domicile . .	29,719
Autorisations nouvelles inscri- tes en 1881	315
Chiffre moyen des volumes qui se trouvent entre les mains du public en un jour quel- conque	1,451

Administration et travaux d'intérieur.

On pouvait espérer, au début de l'an dernier, que l'impression du quatrième et dernier volume du catalogue serait achevé en 1881. Mais la partie des sciences

médicales s'étant considérablement accrue, il a été nécessaire, pour l'impression de cette branche, de procéder à un remaniement du classement méthodique et de l'arrangement matériel des livres. Cette longue opération, qui s'est accomplie avec le précieux concours de M. le docteur Duval, a été ainsi la cause du retard.

Un important travail a été entrepris et poussé activement dès le mois d'août 1881 ; en voici l'objet :

La Bibliothèque possède de 30 à 40,000 brochures ou opuscules sur tous les sujets. Les procédés à suivre pour maintenir en bon ordre cette catégorie d'ouvrages et en faciliter l'usage ont toujours été un sujet de souci et d'embarras pour les bibliothèques. Les mesures prises dans la nôtre permettaient bien aux employés de constater la présence d'un opuscule déterminé et d'en donner communication au consultant qui en faisait la demande ; mais cette recherche était toujours difficile et assez longue, et les consultants ne pouvaient se renseigner eux-mêmes sur les opuscules que possède la Bibliothèque.

Lorsqu'on fit le projet et le plan du nouveau catalogue, la question fut de nouveau examinée, et voici à quelle décision on s'arrêta :

Parmi ces opuscules, un certain nombre ont une importance reconnue et une valeur scientifique notoire. Le reste, et c'est le plus grand nombre, n'a qu'un intérêt secondaire, souvent très-restreint, ou à peu près nul.

On ne pouvait songer à introduire dans le catalogue méthodique imprimé le détail de cette immense collection, titre par titre ; il en serait résulté une grande complication dans le classement, un encombrement souvent fastidieux dans le texte de ce catalogue, et enfin une augmentation de frais évidemment hors de proportion avec les avantages ainsi obtenus.

On décida donc, en premier lieu, que, autant que possible, les opuscules de la première catégorie, ceux dont la valeur était manifeste, figureraient au catalogue imprimé sous une mention spéciale ; en second lieu, que tous les autres opuscules reliés en volumes, pourvus de tables manuscrites, et groupés en séries, figureraient dans ledit catalogue sous des titres factices collectifs indiquant les matières.

Seulement, on reconnut que ce système laissait encore à désirer, et, dès lors, on fit le projet de le compléter par la construction d'un catalogue spécial de tous les opuscules, dressé dans la forme la plus propre à faciliter les recherches des consultants et le service des employés.

Ce travail considérable dut être ajourné, au moins jusqu'à ce que l'impression du catalogue fût achevée. Ce moment n'est pas éloigné, et l'on a cru devoir y mettre la main en y affectant exclusivement le service d'un des sous-conservateurs, M. David, travaillant sous la direction du bibliothécaire.

Ce catalogue n'est point destiné à être imprimé ; il aura la forme d'un registre manuscrit, qui demeurera dans la salle de lecture pour l'usage des consultants et des employés.

Ainsi sera réalisée, il faut l'espérer, une importante amélioration dans l'organisation et le fonctionnement de notre Bibliothèque.

Depuis le commencement du travail, les matériaux définitifs, qu'on n'aura plus qu'à relever sur le registre, ont été préparés pour environ cinq mille opuscules.

La nouvelle organisation du personnel, inaugurée dès la fin de l'année 1880, a produit les bons résultats qu'on en attendait. Elle a permis d'installer dans la salle de

lecture un employé à poste fixe, chargé, à l'exclusion de tout autre service, de répondre au public et de veiller à l'exécution des règlements et à la police de la salle. De cette façon, les distributeurs sont complètement disponibles pour leur destination spéciale. La conséquence de cet arrangement se résume en une meilleure surveillance et en une plus grande célérité dans le service de la consultation.

SUCCURSALE DE SAINT-GERVAIS

Il a été acheté, en 1881, 599 ouvrages, soit 832 volumes et 52 livraisons; il a été reçu en dons 65 ouvrages, soit 88 volumes, 13 brochures et 48 livraisons. La succursale s'est donc augmentée de 921 volumes et de 13 brochures. Ces 13 brochures et celles reçues l'année précédente ont pu, pour la plupart, être réunies en volumes par ordre de genre.

Le catalogue, imprimé à la fin de 1881, indique 2,610 ouvrages, soit 5,411 volumes.

Le nombre des autorisations prises en 1881 pour la Succursale a été de 371, savoir :

Données directement par le Conseil Administratif,	310
Par transfert de la Bibliothèque des Bastions,	61

En 1880, il avait été pris 384 autorisations; la Succursale compte donc actuellement environ 755 lecteurs.

La Bibliothèque a été ouverte, en 1881, durant 271 jours, de 1 heure à 3 heures de l'après-midi pour le service de la circulante. Dans ces 271 jours d'ouverture, il est sorti 17,466 volumes, soit en moyenne 63 par jour, c'est-à-dire 34 de plus qu'en 1880.

La Salle de lecture a été, en 1881, ouverte tous les jours non fériés, de 5 heures à 8 heures du soir, du

4 janvier au 29 avril, et du 1^{er} novembre au 27 décembre, soit durant 137 séances.

Dans ces 137 séances, il a été consulté 493 volumes par 385 lecteurs.

Donateurs de la Succursale

M. Gustave Bernet,	1	volume.	
M. J.-M. Besançon,	1	»	1 brochure.
M. Louis Bogey,	2	»	2 broch. et 48 livr.
M. Aug. Bouvier, prof.,	2	»	5 »
M ^{lle} C. Gaussen,	3	»	» »
M. Ch. Krauth,	4	»	» »
M ^{me} Lacher,	8	»	» »
M. Alex. Lombard,	8	»	» »
M. Ernest Naville,	2	»	» »
M. A. Rilliet-de Candolle,	33	»	5 »
M. J. Rivoire,	1	»	» »
M. H. de Saussure,	1	»	» »
La Société genevoise des public. relig.,	10	»	» »
M. Elie Wartmann, professeur,	1	»	» »

Total : 77 vol. et 61 broch. ou livrais.

Le développement qu'a pris cette année le prêt des livres, et surtout la fréquentation croissante de la salle de lecture pendant ce dernier hiver, appellent une extension prochaine de ce double service. Le succès de la Succursale implique surtout la nécessité d'une installation définitive plus convenable que les locaux actuels, qui ont un caractère tout à fait provisoire. Dans ce but, la Ville ne devrait pas hésiter même à construire un bâtiment spécial.

Herbier Delessert

Conservateur : M. le professeur Müller.

Sous-conservateur : M. Bernet.

1° Travail de classement et d'arrangement

Ce travail, poussé régulièrement pendant toute l'année et par les mêmes personnes que précédemment, a de nouveau fait progresser le nombre des familles de l'Herbier, qui sont actuellement bien arrangées. C'est un progrès bien sensible; mais la série totale des familles qui se trouvent dans un état d'arrangement provisoire est encore très-grande, et il nous faudra encore beaucoup d'efforts multiples et réguliers pour arriver à bonne fin. L'avancement de l'arrangement définitif des familles est du reste toujours notablement ralenti par l'extrême multiplicité des occupations et par la dispersion des forces disponibles qui en est la conséquence; mais l'intérêt général de l'Herbier y gagne et le retard dans le fini de la forme est largement racheté par la bienfaisance du fond.

M. Müller, directeur, a mis dans l'ordre définitif les Cucurbitacées, en suivant exactement la monographie du docteur Cogniaux, publiée tout récemment dans les *Monographiæ Phanerogamarum* de MM. Alph. et Cas. de Candolle. M. Cogniaux avait eu nos matériaux en mains, en sorte que nos Cucurbitacées peuvent être considérées comme des types. Le même a fait, et de la même manière, l'arrangement des *Commelynacæ*, dont une monographie, élaborée par M. Clarke, vient de paraître également dans le troisième volume des *Monographiæ Phanerogamarum*, déjà cité. Le monographe avait

de même utilisé et généralement nommé nos matériaux, dont chaque chose se trouve actuellement à sa place.

La direction générale du travail d'herbier, l'analyse des plantes douteuses, la correspondance et les soins donnés à la Bibliothèque et à la collection des fruits et graines ont absorbé le reste de son temps.

M. *Bernet* a réuni l'herbier de M^{lle} Droin, donné à la Ville de Genève, aux herbiers Fauconnet et Ramu, en vue de la formation d'un stock de matériaux réellement disponibles pour les échanges. De tous ces matériaux réunis, M. Müller avait déjà, en 1880, trié ce qu'il fallait des familles des Thalamifloræ pour la formation d'un herbier complet suisse et savoisien. M. Bernet a continué ce triage, d'après les mêmes principes et pendant presque toute l'année, pour les Monocotyledonæ et les Corollifloræ. Les $\frac{2}{3}$ au moins de cette nouvelle collection, si commode pour les botanistes de Genève et pour ceux des étrangers qui désirent voir des plantes alpines chez nous, sont actuellement établis. Le tout sera préparé ultérieurement en vue d'un usage fréquent.

M. *Calloni* a continué l'arrangement des familles des Calycifloræ de l'herbier général. Il a repris, en détail, les Ranunculaceæ qui avaient été arrangées antérieurement par genres seulement; en suite, il a arrangé les Samydaceæ, les Homalineæ et les Chailletiaceæ, et il s'occupe maintenant des Rosaceæ. Une partie considérable de son temps a été absorbée par l'étiquetage des fruits et graines de la salle du rez-de-chaussée, par l'arrangement des plantes difficiles, arrivées fraîchement, et par les index alphabétiques à faire pour les grandes collections cryptogamiques de Rabenhorst.

M. *Kohler* a continué, comme l'année précédente, à

fixer aux étiquettes les plantes récemment arrivées ou fraîchement classées, et à compléter, où c'était nécessaire, les étiquettes incomplètes reçues avec les plantes. Il fixe aussi, peu à peu, les échantillons du nouvel herbier suisse et savoisien.

2° *Plantes prêtées.*

MM. les professeurs Badekofer, à Munich ; Solms, à Strasbourg, et Engler, à Kiel, ont encore chez eux quelques parties d'herbier qui leur ont été prêtées, mais les analyses détaillées étant longues à faire, ces savants ont encore besoin de nos matériaux pour quelque temps, afin de pouvoir les employer pour leurs travaux monographiques. Ces échantillons nous rentreront déterminés aussi complètement que possible.

Un autre prêt considérable a été fait tout récemment à M. le docteur Cogniaux, à Jodogne, en Belgique, à qui nous avons déjà prêté des plantes antérieurement et qui nous les avait rendues soigneusement étudiées et en bon état. C'est l'ensemble des Melastomaceæ de l'Amérique qui lui ont été confiées et qu'il utilisera dans son travail, très-important, qu'il prépare pour la *Flora brasiliensis*.

3° *Acquisition de plantes*

Par achat : Une collection importante d'espèces de la Nouvelle-Hollande, rapportées par M. Martin, qui contient un grand nombre d'espèces de F.-V. Muller, nommées par lui-même.

Une petite mais belle collection de quarante-cinq fougères de l'île de Trinidad, du docteur Fendler.

La suite des importantes collections de cryptogames du docteur Rabenhorst : Mousses 1,350, Hépatiques 660,

Cryptogames vasculaires 125, et Algues, les 39 dernières décades.

Les plantes du baron Eggers, des Antilles, 400 espèces déterminées.

Par échange : M. Glaziou, de Rio-de-Janeiro, nous a envoyé une nouvelle suite de 320 Phanérogames de la province de Rio-de-Janeiro.

En don : M. Schmidely, de Genève nous a donné 32 plantes phanérogamiques déterminées du Mexique, et 15 Algues exotiques de divers pays également déterminées.

4° *Collection des fruits et graines.*

Cette collection, logée dans la salle du rez-de-chaussée du Conservatoire botanique, a absorbé un temps assez notable du directeur, et surtout de M. Calloni, pour l'arrangement méthodique des fruits et graines et pour l'étiquetage des objets. Elle contient un fond de choses précieuses, mêlées à beaucoup d'autres, qui n'ont que peu de valeur scientifique, leur origine étant inconnue. Il sera utile de la développer peu à peu, soit par achat, soit par échange.

Elle a augmenté cette année, par achat, de 200 espèces déterminées de fruits et de graines des Antilles, et de 200 espèces de bois, également des Antilles et aussi déterminées.

M. Ph. Plantamour, de Genève, nous a envoyé de beaux spécimens de cônes de l'Abrès Pinsapo, cultivé à Genève, et M. le professeur Privat nous a donné deux cônes de *Pinus Cembra* du Haut-Valais.

M. le professeur Galiffe nous a fourni pour les vitrines l'élégant et tres-rare *Geastrum rufescens*, trouvé par lui à Peicy, pres de Satigny.

5° *Bibliothèque.*

L'arrangement et l'inscription des livres achetés et reçus sont à jour : tout est en ordre. — Outre la suite régulière de quelques ouvrages auxquels nous sommes abonnés, notre Bibliothèque botanique a reçu, par achat, 11 ouvrages et brochures, dont les plus importants sont : *Schimper*, Synopsis Muscorum europ. edit. ult.; *Fiek*, Flora von Schlesien; Jahrbuch des botan. Gart. et Museum in Berlin; *Coston*, Compendium Floræ atlanticæ.

Nous avons reçu en don :

de MM. Alph. et Cas. de Candolle, à Genève, le troisième volume des *Monographiæ Phanerogamarum* :

de M. Sauter, pharmacien à Genève, une brochure de Trouette-Perret sur la *Carica Papaya* ;

de M. Barcena, à Mexico ; ses *Fenomenos periodicos de la vegetation* ;

de M. le docteur Urban, à Berlin, *Enum. spec. Cat. hort. bot. Berol.*

du Directeur de l'Herbier, 8 brochures et opuscules de botanique descriptive sur des plantes nouvelles d'Europe, de Sibérie, de Madagascar, des Etats-Unis et du Mexique.

Ces différents ouvrages ou opuscules portent les numéros 547 à 569 du registre d'entrée des livres.

6° *Fréquentation de l'Herbier et de la Bibliothèque*

Un certain nombre de botanistes de Genève, et aussi quelques étudiants, viennent souvent à l'Herbier, comme précédemment, pour comparer leurs plantes du pays ou pour faire des recherches bibliographiques dans

notre Bibliothèque. Les étrangers en passage ne s'arrêtent généralement pas assez pour faire des études proprement dites et se contentent le plus souvent de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de l'Herbier, ou, si ce sont des botanistes, de voir rapidement un groupe de plantes dont ils s'occupent spécialement ; M. Ch. Lacaeta, de Londres, cependant, a parcouru en détail nos *Heliantemum*, et M. Lecoyer, botaniste belge, a passé en revue nos espèces de *Thalietrum* pour la monographie qu'il prépare sur ce genre.

Jardin Botanique

Directeur : M. le professeur Müller.

Cette année, il y a eu séparation complète entre le service pratique du Jardin botanique et le service des promenades de la Ville. M. Nitschner, jusqu'ici jardinier en chef du Jardin botanique, a été chargé du service des promenades, et M. Correvon a été nommé chef jardinier pour notre jardin, où il est entré en fonctions au mois de novembre. Ainsi que le Jardin botanique est rendu à son but primitif, il redevient jardin exclusivement scientifique.

L'étendue du Jardin lui-même a été quelque peu diminuée du côté du théâtre, par suite de l'établissement du kiosque de musique ; mais nous espérons que par un aménagement bien rationnel, cette perte ne sera pas trop sensible. La place restée disponible a d'ailleurs gagné par cette circonstance que, dorénavant, elle ne sera plus encombrée par les plantes ornementales cultivées pour les promenades.

Dans notre belle collection de plantes alpines, un nouveau rocher en pierres granitiques a été ajouté aux

autres, surtout en vue des plantes rares graniticoles de nos Alpes centrales du Valais.

Le carré des plantes officinales a également été complété et une nouvelle distribution en a été faite. La place réservée à chaque espèce sera maintenant mieux en rapport avec les besoins de nombreux échantillons pour les cours de botanique à l'Université, ces cours étant fréquentés par un grand nombre d'étudiants.

Quant aux étiquettes, notre Jardin botanique a bien progressé cette année. La dernière partie des plantes officinales a eu, déjà au printemps, ses étiquettes sur métal et conformes à celles de la première partie, à l'ouest. Les plates-bandes ont eu les leurs en octobre, depuis les *Ranunculacæ* jusqu'aux *Labiatae*, ce qui fait presque en entier les quatre grands carrés du milieu du jardin ; et, quant aux deux autres carrés à l'est, non encore pourvus, leurs étiquettes, selon un avertissement reçu au moment où s'écrivent ces lignes, arriveront sous peu de jours à Genève. Cet envoi contiendra également des étiquettes nouvelles pour les familles et pour les numéros d'ordre des plates-bandes, en sorte que, au printemps prochain, toutes nos plantes, soigneusement étudiées, des plates-bandes auront de bonnes et belles étiquettes définitives. Un certain nombre de plantes, sans grande étiquette actuellement, sont des répétitions d'autres plantes déjà étiquetées, auxquelles elles seront réunies au printemps prochain, ou, selon les cas, seront sorties des plates-bandes. Il y a enfin, dans les plates-bandes, d'autres plantes sans étiquettes définitives parce que depuis plusieurs années elles n'ont pas fleuri, ou qu'elles ont fleuri à un moment où le directeur était occupé de l'étude d'autres groupes de plantes, parce que ces plantes ont été étudiées après la grande com-

mande des étiquettes, ou, enfin, parce qu'elles sont d'une introduction très-récente dans notre jardin, comme les semis tardifs de 1881. Dans tous les cas, les plantes ont été exactement déterminées par le directeur, si le nom est écrit sur métal; si cette étude n'a pas été faite, le nom manque ou est écrit sur une étiquette en bois. La même règle s'applique également aux plantes de l'Orangerie et à celles des serres.

Nous n'avons pas, cette année, acheté des plantes ou des graines, ni pour les plates-bandes ni pour les serres, mais nous avons reçu des plantes précieuses de différentes personnes. — Le directeur lui-même en a rapporté du Valais, au printemps, un choix d'environ 15 espèces, dont les plus remarquables sont l'Ephedra, le Bulbocodium, le Clypeola et l'Opuntia. — M. le professeur Wolf, à Sion, nous a donné l'Iris virescens, les Lichnis coronaria et Flos Jovis, l'Artemisia valesiaca, le Podospermum calcitrapifolium, le Tragopogon crocifolius, le Tribulis et Tulipa Oculus Solis et quelques autres venant du Valais et de la vallée d'Aoste. — M. Sauter, pharmacien à Genève, nous a donné des graines de Carica Papaya. — M^{lle} Gindroz nous a remis les graines de 16 espèces alpines. — M. Chaboisseau, de Gières, près Grenoble, nous a envoyé l'Artemisia Verlotorum Lamotte, plante rare de France, en souvenir de la visite qu'il avait faite à notre herbier. — M. J. Paris, horticulteur à Plainpalais, nous a récemment donné 66 plantes pour nos serres, parmi lesquelles les plantes grasses sont richement représentées et dont plusieurs sont très-rares. Le même vient de nous faire, depuis le nouvel an, un envoi encore plus considérable, qui sera mentionné dans le rapport pour l'année 1882.

Les nouvelles serres votées par le Conseil Municipal ont été établies à la fin de l'année. Le directeur fait des efforts dans ce moment pour obtenir, par échange, des plantes assez variées, intéressantes et belles, pour pouvoir peupler convenablement ces serres qui, nous l'espérons, rempliront le but auquel elles sont destinées.

Théâtre.

Le cahier des charges fut livré à la publicité dès le mois de janvier. Les principaux changements qui ont été introduits dans ce cahier des charges pour l'année d'exploitation 1881-1882 se résument dans les points suivants, le but principal de ces modifications étant surtout de donner au Directeur le plus de facilités possible, tout en réservant à la Ville son action et les moyens nécessaires à l'exercice de son autorité.

Le Conseil Administratif, prévoyant qu'il pouvait être avantageux, suivant le Directeur sur lequel son choix tomberait, de lui donner l'avantage de se présenter pour l'année suivante, a introduit dans le cahier des charges la clause qu'il pourrait renouveler la concession pour une ou plusieurs années, sur la demande qui lui en serait faite par le Directeur, cette demande devant être formulée avant le 31 janvier 1882.

Pour parer à certains inconvénients qui s'étaient présentés les années précédentes et avoir un moyen d'assurer l'exécution des différentes clauses du cahier des charges et des règlements, le Conseil Administratif s'est réservé le droit d'infliger une amende pour toute infraction qui y serait faite.

La question du service du tramway pour le théâtre resta réglée comme elle l'avait été l'année précédente.

L'article 24 du cahier des charges de la Compagnie des tramways exigeant que cette Compagnie fasse, tous les soirs de spectacle, un service sur Carouge et un sur Montbrillant, et deux fois par semaine un service sur Chêne, et stipulant, pour chacun de ces services, une garantie de dix francs à donner par l'Administration du théâtre, cette garantie a été par convention spéciale conclue entre la Compagnie et la Direction du théâtre, changée en une redevance fixe de cinq francs pour chaque service à payer par cette dernière. Cette convention, introduite dans le cahier des charges du Directeur, réglera dorénavant et définitivement la question du service des tramways pour le théâtre. Du reste, le Directeur actuel, M. Gravière, s'est mis d'accord avec la Compagnie des tramways, pour donner satisfaction à la demande qui lui en a été faite en organisant un troisième service par semaine sur Chêne.

Le foyer des troisièmes galeries a été mis à la disposition du Directeur pour des répétitions.

La Direction a été laissée libre de commencer la saison d'hiver obligatoire le 1^{er} octobre, l'orchestre lui étant donné, s'il le voulait et à son choix un mois avant ou après la saison obligatoire, qui était réduite à sept mois.

Les genres de représentations stipulés dans la convention étaient : le grand opéra, les traductions, l'opéra comique et l'opérette.

L'époque de la présentation du tableau des troupes fut nettement déterminée, et il fut fixé une amende de deux cents francs pour chaque jour de retard dans l'époque fixée pour cette présentation.

Le mode d'acceptation ou de rejet des artistes après leurs débuts fut laissé au choix du Directeur. L'admi-

nistration municipale se réserva cependant le droit d'exiger le renvoi d'un artiste qui deviendrait de son fait, la cause de désordres graves dans le théâtre, aucun recours ne pouvant être admis, dans ce cas, contre la Ville, soit de l'artiste renvoyé, soit de la Direction.

La saison d'été étant facultative et aucune subvention n'étant due, de fait, pour cette saison, il fut stipulé d'une manière précise que tous les frais, y compris ceux de veille des sapeurs-pompiers et ceux du gaz en sus de la somme fixée par la subvention, seraient à la charge de la Direction, les employés payés par la Ville étant mis gratuitement, pour cette saison, à sa disposition.

Le prix des places a subi deux modifications dans le sens d'une diminution ; les fauteuils de balcon des premières galeries ont été mis à 4 francs au bureau au lieu de 5 francs. et celui de galerie de troisièmes à fr. 0 75 au lieu de fr. 1. Cette diminution était le résultat de réclamations qui paraissaient au Conseil Administratif mériter satisfaction.

Pour répondre également à des désirs qui sont très-naturels et donner quelque satisfaction aux personnes qui ne peuvent assister aux spectacles pour lesquels les prix des places sont augmentés, l'Administration municipale s'était réservé, lorsqu'il y aurait eu trois représentations successives d'un artiste pour lesquelles cette augmentation aurait eu lieu, le droit d'exiger que le Directeur en fit donner une quatrième, par ce même artiste, aux prix ordinaires. La pratique a montré que cette clause est inapplicable, les artistes n'acceptant absolument pas cette mesure.

Pour donner, ainsi que cela a lieu dans beaucoup d'autres villes, quelque encouragement aux auteurs qui font des pièces pour le théâtre, il fut stipulé, en leur

faveur, l'entrée gratuite pour l'année où une de ces pièces a été jouée ainsi que pour l'année suivante.

Le mode d'abonnement a également subi quelques changements. Les abonnements complets, soit à l'année, ainsi que ceux au mois ont été maintenus, mais les abonnements à quatre jours, trois jours, deux jours, ont été supprimés sur la demande de la Direction et remplacés par l'abonnement à trois jours.

Cette modification paraît avoir eu de bons résultats. De plus, et ainsi qu'en 1880-81, il fut établi que, moyennant une augmentation dans le prix de l'abonnement, le titulaire acquerrait le droit de disposer de son abonnement en faveur d'une autre personne.

La question de la suspension des abonnements fut réglée ainsi : pour les abonnements à l'année, le droit de suspension fut fixé à sept fois; pour ceux à trois jours à cinq fois.

Une fois toutes ces modifications admises par la Ville, M. Gravière, alors Directeur du théâtre de Nantes, fut nommé le 4 mars 1881, Directeur du théâtre de Genève.

Quelques personnes, désireuses de contribuer à la prospérité de notre théâtre, firent une commandite en faveur de M. Gravière, afin de le garantir contre les pertes. Cette commandite, complètement en dehors de l'action de l'Autorité municipale, ne devait apporter et n'apporta, en effet, aucune entrave à cette autorité dans l'exercice de son mandat.

Vu les autres charges qui lui incombait pour les différents genres de représentations, M. Gravière n'a voulu prendre aucun engagement quelconque pour des représentations de comédies ou de drames. Il se réservait de donner ce genre de spectacle toutes les fois que

l'occasion s'en présenterait et qu'il pourrait disposer de troupes de passage.

Une révision des différents règlements a eu lieu, afin de toujours mieux mettre ces règlements d'accord avec les exigences de la pratique et les besoins réels d'une administration qui, pour être bonne, ne doit être ni trop autoritaire ni trop négligente. Aux règlements concernant les fonctions du Conservateur général, le service de la machinerie, celui de l'intérieur et du spectacle, de la bibliothèque, du service du concierge, est venu s'ajouter le règlement pour le tapissier, charge nouvelle d'une utilité incontestable et qui permet de tenir dans un état constant de conservation et de propreté les meubles, tapis, etc., destinés à la scène et qui sont la propriété de la Ville.

L'administration municipale a veillé autant que possible à ce que la somme consacrée par la subvention à l'achat de libretti, partitions, etc., reçût bien son application; malheureusement et presque toujours, au lieu d'acheter, les Directeurs ne peuvent plus que louer, et ainsi les achats se trouvent très-limités.

L'ouverture du théâtre a eu lieu à l'époque fixée par la convention, après que les tableaux de troupes eussent été donnés en temps voulu. L'orchestre, fourni par la société civile, s'est trouvé un ou deux jours après l'ouverture du théâtre, au grand complet, et a donné la preuve du soin qui avait été apporté à sa composition et de l'utilité des sacrifices qu'avait faits la Ville en maintenant, par les concerts et le service d'été, le plus grand nombre des artistes qui en avaient fait partie l'année précédente.

M. Gravière a pleinement justifié l'excellence du choix qu'avait fait la Ville en le chargeant de l'exploitation du

théâtre. Il est à regretter que ce Directeur n'ait pas cru devoir demander de conserver la concession pour l'année suivante.

Bibliothèque du Théâtre.

Le service de la bibliothèque du théâtre s'est effectué en 1881 selon les prescriptions du règlement et sans incidents particuliers. Il a fallu, comme par le passé, compléter un certain nombre d'ouvrages avant de les laisser sortir pour les études et les représentations.

Chaque directeur cherchant naturellement à donner au public des opéras non encore représentés pendant les années antérieures, il en est résulté pour la mise à l'effectif des ouvrages désignés comme près d'être joués, des achats indispensables et d'une certaine importance. Le budget annuel de la bibliothèque, très-modeste, ne pouvant subvenir à ces achats, une allocation supplémentaire a dû y faire face. Du reste, toutes ces acquisitions constituent pour notre bibliothèque une notable plus-value.

Durant les mois de janvier, février, mars, avril, ainsi qu'en octobre, novembre et décembre 1881, il est sorti de la bibliothèque trente ouvrages, sans préjudice des nombreuses partitions qui ont été consultées par la direction ou le chef d'orchestre.

La *Société civile de l'Orchestre de la Ville de Genève* a également eu recours à la bibliothèque pour ses grands concerts donnés au théâtre.

En dehors du service ordinaire, un ou deux prêts ont été autorisés par le Conseil administratif. En outre, quelques artistes ou professeurs se sont présentés à la bibliothèque pour y consulter des ouvrages.

Quant à l'augmentation des œuvres musicales appar-

tenant à la Ville de Genève, il faut citer en première ligne l'acquisition d'*Aïda*. Cette importante partition a été achetée au début de la saison 1881-82. D'autre part, des partitions au piano (pour les études) et des parties d'orchestre ont augmenté nos collections, dont voici l'accroissement total en 1881,

Conducteurs et partitions piano et chant	39
Parties de chœur	21
Parties d'Orchestre	93
Parties de coulisse, cartons de musique militaire	96

L'entretien des partitions et des parties continue à figurer parmi les occupations journalières du bibliothécaire ; c'est en procédant aux réparations au fur et à mesure de l'utilisation des ouvrages qu'on peut espérer réduire de plus en plus les sommes dépensées de ce chef. Un grand nombre de reliures ont été faites ensuite des achats, dans des conditions toutes particulières de bienfaisance et de solidité.

Le bibliothécaire du théâtre a entrepris de collectionner, outre les programmes divers de tous les spectacles donnés dans la Salle de Neuve, les publications et journaux périodiques dont les titres suivent :

Annales du théâtre et de la musique (Paris).

Allgemeiner Musik-Kalender (Berlin).

Renaissance musicale (Paris).

Progrès artistique (Paris).

Europe artiste (Paris).

Revue et gazette des théâtres (Paris).

Scène (la) (Genève)

Théâtre (le) (Genève).

Cette collection, dont l'intérêt historique s'accroît avec les années, est faite sans beaucoup de frais, grâce

à la générosité aimable du Directeur ou des correspondants des journaux ci-dessus désignés.

Un donateur habituel de notre bibliothèque a bien voulu l'enrichir d'un certain nombre d'anciens journaux de théâtre (genevois) reliés par années, il est à espérer que l'occasion se présentera de compléter la série par quelques achats et de reconstituer ainsi plus ou moins le passé théâtral de notre ville. L'entreprise n'est toutefois pas facile, les journaux politiques quotidiens publiés autrefois à Genève ne donnant que rarement la composition des spectacles, et la collection des journaux ou programmes de théâtre n'existant — complète — nulle part ici, pas même à la bibliothèque publique.

Le catalogue détaillé des ouvrages lyriques achevé, il a été procédé, pendant l'été de 1881, au classement et à l'inventaire de la volumineuse collection de musique de vaudeville et de drame vendue à la Municipalité en même temps que les partitions d'opéra. Ce travail, présentement assez avancé, sera achevé pendant l'été de 1882.

Un autre inventaire a été également dressé, après collationnement et classement, c'est celui de la totalité ou presque totalité des œuvres de Franz Grast (ouvrages théoriques, partitions originales et parties détachées), que la bibliothèque publique vient d'avoir la bonne fortune de recevoir en don.

Il a été donné plus haut une liste de journaux dont la plupart sont envoyés gratuitement à la bibliothèque du théâtre. Voici, d'autre part, l'indication des ouvrages reçus en 1881, de diverses personnes s'intéressant au théâtre et aux collections le concernant.

MM. Achille Bloch, deux brochures (comédie).

Louis Tognetti, une brochure, plus divers journaux de théâtre.

- MM. Chapelle, portraits d'artistes (lithographie).
Kürner, une brochure.
Bernard, Directeur, photographies et autographes divers.
Ch. Vernier, planches d'une ancienne édition du *Dictionnaire de musique*, de J.-J. Rousseau.
Camille Haas, autographes.
Le Royer, libraire, les *Coulisses*, journal de théâtre. 4 vol.
George Becker, une partition d'orchestre,
P. de Simon, deux brochures avec fig.
» deux volumes (histoire musicale).
» deux broch. (actualités théâtrales).
» une comédie (brochure).
» deux livrets d'opéra.
Hugo de Senger, deux volumes (annuaire allemand).
Léopold Ketten, deux morceaux de musique.
E. Delphin, deux opuscules sur la musique.

La <i>Scène</i>	}	Abonnements servis gratuitement par les administrations.
Le <i>Théâtre</i>		
Le <i>Journal des étrangers</i>		
La <i>Gazette des étrangers</i>		

Soit quatorze partitions, morceaux et planches de musique, vingt volumes ou brochures, plus divers dessins et autographes.

Théâtre (Construction).

Réglement des comptes.

Tous les comptes de cet édifice ont été réglés et payés dans le courant de l'année dernière.

En présentant le détail de tous les mémoires, il nous a

semblé intéressant de résumer aussi les principales phases par lesquelles a passé cette importante construction.

Nous ne voulons pas faire ici l'historique du concours ouvert par la Ville en 1873, concours qui n'a pas donné un résultat entièrement satisfaisant tout au moins à celui auquel on s'attendait. Nous ne nous arrêterons pas non plus sur les plans présentés par M. Franel, et qui ne furent pas adoptés par le Conseil Municipal.

Nous dirons seulement que lorsque le Conseil Municipal eut accepté les plans Helvetia, le Conseil Administratif chargea M. Goss, architecte, de l'étude définitive de cette construction. Cet architecte devait d'après sa convention en date du 18 février 1874, introduire les modifications qu'il jugerait utiles au point de vue de l'entreprise.

A la suite d'études très-complètes, M. Goss présenta au Conseil Administratif divers plans et façades qui furent adoptés le 6 mai 1874 (et approuvés par le Conseil d'Etat le 19 du même mois).

Les projets présentés nécessitèrent un agrandissement dans le sens de la longueur, et à cette occasion, le Conseil d'Etat après avoir pris un arrêté favorable, offrit gratuitement le terrain nécessaire, et mit seulement pour condition que la Ville ferait diverses réparations au hangar de l'Arsenal, lequel touchait alors les limites précédemment concédées, et qu'il fallait en partie démolir.

Nous avons dit que M. Goss fut chargé de la construction du Théâtre le 18 février 1874.

Il dut commencer les fouilles le 11 mars de la même année et les travaux continuèrent dès lors activement.

Le 11 juin 1874 on commença le béton des fondations.

Le 13 juillet 1874, on commença les maçonneries du sous-sol, lesquelles furent terminées le 1^{er} novembre suivant.

Le 1^{er} avril 1875, tout le soubassement était posé et la corniche du bâtiment principal était également posée le 15 septembre.

La charpente était en place le 1^{er} novembre 1875, et les ardoises clouées le 15 décembre de la même année.

Enfin, la salle et la scène, qui exigèrent des constructions supérieures, furent couvertes du 1^{er} au 15 novembre 1876.

Les travaux de construction intérieure et les décorations se poursuivirent sans interruption jusqu'à l'achèvement de l'édifice qui eut lieu fin septembre 1879.

Ensuite de la convention passée entre le Conseil Administratif et M. l'architecte Goss, les travaux qui devaient se faire sous la surveillance de l'ingénieur de la Ville, devaient aussi être exécutés conformément au crédit de 1,600,000 francs voté par le Conseil Municipal.

Nous devons constater qu'il n'est pas question de devis dans la convention passée entre la Ville et M. Goss, mais seulement de crédit. Ceci dit, pour répondre à diverses erreurs qui ont été propagées dans le public, et que dans l'intérêt de la vérité il est bon de rectifier.

Il est probable que les études définitives, conçues plutôt grandement, ont contribué à augmenter la dépense, mais la difficulté des fondations dans l'ancienne grande mer (13 mètres de profondeur), ainsi que le choix des matériaux employés entrent pour une grande part dans les dépenses effectuées.

Toutefois, si l'on excepte deux ou trois adjudications qui n'ont pas donné des résultats économiques bien satisfaisants, le Conseil Administratif n'a adjugé les travaux qu'en faisant un appel public à tous les entrepreneurs, appels qui ont paru régulièrement dans la Feuille d'Avis, un mois avant l'adjudication, et les offres les plus avantageuses, pour la ville ont toujours été acceptées.

Pour diverses raisons, dont les principales ont été ci-dessus énumérées, le Conseil Administratif dut se préoccuper de l'augmentation des dépenses occasionnées par la construction du Théâtre; et, à la suite de différentes questions posées à l'architecte, le Conseil Administratif fut convaincu que la dépense totale dépasserait le premier crédit voté par le Conseil Municipal.

C'est seulement alors, et après divers pourparlers que

M. Goss fut chargé de fournir un devis général et détaillé qui se montait à environ :

Fr. 3,600,000 maximum,
et » 3,100,000 minimum

Ce devis a été livré à la Ville le 18 Septembre 1876 (un même devis avait été remis au Conseil Administratif le 14 Janvier 1876). A ce propos, nous devons encore faire remarquer que les travaux en cours d'exécution étaient peu avancés lorsque le second crédit fut demandé; environ Fr. 850,000 — de travaux exécutés.

Le Conseil Municipal, après diverses discussions, ne crut pas devoir faire des économies, et, sur la demande du Conseil Administratif vota un second crédit de Fr. 2,200,000; ce qui porte les crédits votés pour la construction du Théâtre au chiffre total de Fr. 3,800,000.

Les travaux, se sont élevés d'après les mémoires fournis par les Entrepreneurs au chiffre de Fr. 3,887,700, 48 et ont été vérifiés, réglés et arrêtés par l'architecte au chiffre de Fr. 3,744,489, 91.

Si l'on tient compte d'une quantité d'ouvrages qui, lorsqu'on s'approche de la fin des travaux sont demandés par les diverses Administrations qui prennent possession d'un édifice de cette importance, on peut dire que les dépenses réelles ne se sont pas sensiblement éloignées des prévisions du devis que M. Goss a fourni à la Ville.

Comme nous l'avons dit plus haut, les travaux ont été terminés le 30 septembre 1879.

A cette occasion, la Ville a offert à divers invités une soirée d'inauguration, et nous devons dire que le public a su admirer les belles dimensions de l'édifice, la facilité des services et des dégagements, ainsi que le bon goût qui a présidé aux décorations intérieures.

Cette soirée a été un vrai succès, et de nombreux éloges ont été adressés aux autorités municipales ainsi qu'à l'architecte. Ces éloges s'adressaient du reste à tous ceux qui ont travaillé à l'édification de cette importante construction.

Depuis cette époque, nous avons été appelés à faire certains travaux complémentaires, nécessités par divers logements, et installations nouvelles, reconnus indispensables et, tout dernièrement encore, nous avons dû ordonner une nouvelle série de travaux entrepris en vue d'assurer la sécurité du public en cas d'incendie.

En présence des sinistres épouvantables qui se produisent si fréquemment, nous avons pris toutes les précautions nécessaires pour nous conformer du reste aux désirs exprimés dans le Conseil Municipal, afin de défendre le plus possible l'édifice et surtout de sauvegarder la vie des personnes.

Nous pouvons aussi dire que l'on peut constater la bonne exécution des travaux, qui se traduira plus tard, par une économie importante, car on ne sera pas forcé de faire des dépenses exagérées pour l'entretien, et surtout on n'en aura pas à faire pour des réparations qui résultent souvent de mal façons et de l'emploi de mauvais matériaux.

Enfin, en terminant cet aperçu général des faits qui se sont passés pendant la période de construction du Théâtre, il est bon de remarquer, qu'un édifice de cette importance n'est pas destiné à une génération, mais à plusieurs, et que, si pour le moment il est un peu grand, et un peu plus coûteux que beaucoup de personnes ne l'auraient désiré, il est probable, que dans 30 ou 40 ans, et lorsque la population aura encore augmenté, on se félicitera de ne pas avoir trop limité les dimensions arrêtées pour le nouveau Théâtre.

Il est certain que dans un avenir plus ou moins éloigné le Théâtre ne sera pas trop grand, et en tous cas il sera toujours considéré comme une des plus belles constructions de la ville de Genève.

Travaux ordinaires.

Propriétés municipales. — Entretien des bâtiments.

Afin d'éviter de répéter ce que nous avons dit dans notre dernier compte-rendu, nous ne nous étendrons pas sur la

multiplicité des dépenses qui rentrent dans le crédit ordinaire alloué sous cette désignation; disons toutefois que l'entretien proprement dit des bâtiments est loin d'atteindre cette somme, et que les acquisitions de matériel et de mobilier comme les transformations et aménagements de locaux en absorbent toujours une certaine part. — Nous préférons nous étendre sur quelques créations exécutées pendant l'exercice écoulé et qui peuvent être citées comme marquant l'accomplissement d'un progrès. Nous nous bornerons cependant à parler dans ce chapitre de ce qui concerne plus particulièrement notre Section des travaux.

Le Conseil Administratif a dû se préoccuper de l'accroissement toujours plus grand des collections, de la bibliothèque publique, et en particulier de la nécessité de prévoir une extension rapide des ouvrages de médecine par suite de la création de la plus jeune Faculté de notre Université. Le problème a été résolu en surmontant les tables placées dans le milieu des chapelles, d'étagères en fer forgé donnant de la place pour de nombreux volumes sans enlever le jour des salles. Huit de ces étagères ont déjà été mises en place, et le nombre en sera augmenté au fur et à mesure des besoins.

Dans le courant de l'année écoulée, un négociant de notre ville, M. Empeyta, désireux de faire connaître un nouveau système d'appareil de chauffage pour bâtiments publics, usines, etc., d'un entretien très-économique, fit au Conseil des propositions pour l'installation, à ses frais, dans le bâtiment d'école du boulevard James Fazy, d'un calorifère à étages du système Michel Perret.

Cet appareil, qu'on alimente au moyen de combustibles pauvres, comme poussières de coke, déchets, etc., n'exige que peu de surveillance et réalise une économie notable sur les autres systèmes. — Une convention passée avec M. Empeyta met à sa charge le chauffage à forfait du bâtiment et l'entretien de l'appareil moyennant une indemnité annuelle de 10 pour cent inférieure au coût habituel du chauffage de ce bâtiment d'école.

Ce mode de vivre date de l'ouverture de la saison d'hiver, et semble jusqu'à présent promettre de bons résultats.

Le concierge de l'École des jeunes filles de la rue de Malagnou se trouvait logé dans les combles du bâtiment, et il en résultait forcément, à de certains moments, et particulièrement dans la soirée, un manque de surveillance donnant lieu à de nombreux abus. Pour parer à cet inconvénient, il a été aménagé au rez-de-chaussée de l'école un logement et une cuisine. Le Conseil Administratif et les autorités scolaires n'ont pas lieu de regretter la dépense qui est résultée de cette installation.

L'opération inverse a dû être exécutée à l'immeuble n° 5 de la rue de l'Hôtel-de-Ville : là les conditions étaient différentes : le concierge occupait au rez-de-chaussée un logement exigü et malsain, prenant jour sur une cour intérieure; cet état de choses compromettant pour la santé des personnes intéressées, ne pouvait être continué.

Depuis longtemps le service de l'octroi réclamait la création, dans la rue du Grand-Pré, d'un bureau d'octroi, rendu nécessaire par le développement de la circulation sur cette voie; il a été donné satisfaction à ce vœu, très-justifié, et un bâtiment des plus modestes a été construit sur un terrain mis gracieusement à la disposition de la Ville par M. E. Empeyta.

Le magasin des outils destinés à l'entretien du Jardin Anglais était devenu tout à fait insuffisant. La construction gothique qui abrite également des installations d'un autre ordre, a été notablement agrandie sans nuire à l'aspect de la promenade.

Une lacune regrettable résultait de la disparition de l'horloge de l'ancien théâtre, lacune que l'installation récente d'une grande horloge électrique sans sonnerie contre le mur de la terrasse de Sellon ne pouvait combler. La solution la plus avantageuse, approuvée d'ailleurs par le Conseil Municipal, paraissait être le transfert de l'ancienne horloge sur le pavillon Est de l'école du Grütli; toutefois cet emplacement comportait un cadran de dimensions très-supérieures à l'an-

rien, et d'autres modifications essentielles relatives soit au système de poids, soit à l'éclairage de l'horloge. Cette opération présentait d'assez sérieuses difficultés qui paraissent avoir été heureusement surmontées.

Lors de l'installation du cimetière du Lazaret, il avait été établi dans la partie inférieure de ce champ de repos, un système de drainage absolument nécessaire dans la nature du terrain qu'on rencontre sur ce point. Par suite des inhumations successives, les lignes de tombes se trouvaient avoir coupé sur de nombreux points le réseau de drains, qui, par ce fait, ne fonctionnait plus. Un nouveau drainage plus étendu, exécuté suivant la direction des nouvelles allées, fonctionne d'une manière satisfaisante depuis le printemps de l'année dernière.

Travaux extraordinaires.

Ecole de la Madeleine.

Les travaux de construction et d'aménagement de l'école de la place de la Madeleine ont été poursuivis et menés à terme dans le courant de l'année dernière. Ces divers locaux et leurs dépendances ont été aménagés en tenant compte des desiderata présentés par le Département de l'Instruction publique et de toutes les expériences acquises en matière de constructions scolaires. L'appareil de chauffage du système à eau chaude et air chaud combinés, bien que coûteux, paraît donner d'excellents résultats; quant au mobilier, il a été approvisionné en prenant pour modèle le type le plus perfectionné et le plus favorable au développement hygiénique des enfants. Les locaux de l'école enfantine occupant les trois classes du rez-de-chaussée ont été occupés les premiers, et cette installation a coïncidé avec la fermeture de l'école de la Péliisserie; le Département de l'Instruction publique a pris possession des sept classes primaires des étages, postérieurement et au fur et à mesure des besoins.

Tous les comptes concernant cette construction ont été définitivement arrêtés et vérifiés.

Débarcadère des Pâquis.

Le débarcadère du quai des Pâquis, construit par la Ville avec la participation de quelques propriétaires du voisinage et une subvention de l'État, a été desservi par la Compagnie de Navigation dans le courant de Juillet. Bien que d'un abord difficile pour les bateaux partant du Jardin anglais, ce débarcadère paraît répondre à un besoin réel, et son usage détermine sur le quai de la rive-droite un mouvement de passagers très avantageux pour les hôtels du voisinage. A ce titre, la Ville bénéficiera certainement d'une création à laquelle elle a participé dans une très large mesure, puisque la part de frais qu'elle assume se monte au 56 % du coût total.

Water-Closet.

Le bâtiment de water-closet public du Jardin Anglais, a été ouvert à sa destination le 1^{er} Juillet. Dans l'incertitude où se trouvait le Conseil Administratif de la mesure dans laquelle cette installation serait utilisée par le public, et afin d'avoir une base certaine pour la mise en adjudication de cette entreprise, l'exploitation en a été effectuée en régie, et les résultats acquis semblent justifier la dépense affectée à cette création. Disons toutefois qu'il s'agit là d'installations assez coûteuses, si l'on veut faire quelque chose qui ne laisse rien à désirer au point de vue hygiénique. La création de ces installations semblerait suivant nous, puisqu'elles donnent un profit, devait être abandonnée dans l'avenir à l'initiative privée.

Ecole de Montbrillant.

Quelques travaux d'aménagement faits à l'Ecole de Montbrillant ont permis d'ouvrir une nouvelle classe enfantine à l'angle sud du bâtiment. En outre, l'extérieur de ce bâtiment d'école dont l'apparence contrastait désagréablement avec les

bâtiments voisins fraîchement réparés, a été restauré, en sorte que l'ensemble de cette propriété municipale présente actuellement un aspect agréable.

Serres du Jardin botanique.

Le Conseil Administratif a fait procéder dans le courant de l'année, aux travaux d'agrandissement et de réorganisation des serres du Jardin botanique, ainsi qu'aux installations nouvelles prévues au Parc de Montbrillant, conformément au programme arrêté par le Conseil Municipal ; nous ne parlerons ici que de la construction elle-même, nous réservant d'indiquer au chapitre des promenades les résultats obtenus par cette nouvelle création.

Le travail exécuté au Jardin botanique équivalait à la construction de deux nouvelles serres, l'une chaude, l'autre tempérée, placées symétriquement de chaque côté de l'orangerie, et chacune d'une superficie de 126 mètres carrés. Les travaux commencés un peu tardivement dans la saison, ont pu être achevés assez tôt pour ne pas amener de perturbations et de dégâts dans les collections de la Ville; il est à observer d'ailleurs que la température peu rigoureuse du commencement de l'hiver entre pour une bonne part dans ce résultat. — Les nouvelles serres paraissent aménagées dans de bonnes conditions, et les appareils de chauffage fonctionnent d'une manière satisfaisante. Un petit bureau destiné au chef jardinier a, en outre, été aménagé dans un local annexé à la serre de l'Ouest.

Serre de Montbrillant.

Les travaux projetés au Parc de Montbrillant sont plus complexes et peuvent être énumérés comme suit :

Agrandissement de l'Orangerie et ouverture d'une entrée spéciale sur la Rue du Fort-Barreau.

Installation d'un magasin et d'un logement pour les jardiniers, dans les dépendances de l'école.

Création d'une serre hollandaise dans la partie nord-ouest du Parc.

Construction de couches

Clôture protectrice de la partie de la promenade réservée à ces diverses installations.

L'Orangerie, notablement agrandie, soit en surface, soit en hauteur, a été pourvue de grandes baies vitrées et d'un appareil de chauffage supplémentaire; un portail en fer, ouvert sur la rue du Fort-Barreau, donne un nouveau dégagement à l'école enfantine, tout en desservant l'Orangerie.

La nouvelle serre hollandaise est à peu près du même type et des mêmes dimensions que celles du Jardin botanique; elle s'en distingue cependant en ce qu'elle n'est pas adossée et est divisée en trois compartiments isolés par des parois vitrées. Des rangées de couches vitrées occupent l'espace au Levant. Enfin, au couchant, adossé au mur de clôture, se trouve un hangar abritant des dépendances, un dépôt de combustibles et un magasin d'outils.

Un mur surmonté d'une grille isole l'espace de 800 mètres carrés environ détaché de la promenade et affecté à la culture des plantes d'agrément.

Cimetière de St-Georges.

Les travaux du cimetière de St-Georges, commencés en 1880, dans les conditions indiquées dans notre dernier compte-rendu, ont été activement poursuivis pendant l'année écoulée, tout au moins sur la moitié située au nord de la grande avenue centrale; ces travaux peuvent se subdiviser, en dehors des installations nécessaires, comme suit :

Nivellement général.

Ferrage et empierrement des routes et avenues.

Canalisation.

Drainage du sol.

Plantation d'arbres.

La nivellement général préalable qu'on peut actuellement considérer comme terminé, et dont l'importance porte ex-

clusivement sur la partie nord du cimetière, se trouvait nécessaire pour la mise à exécution du plan de division et d'aménagement adopté par le Conseil Administratif. Pour fixer les idées, on peut évaluer à 32,000 mètres cubes le déblai exécuté en vue des seules exigences du nivellement, et à 130 mètres environ la distance moyenne de transport de ces déblais.

Le plan incliné mis en mouvement par l'eau du réservoir voisin, sauf quelques interruptions résultant de causes diverses, a fonctionné régulièrement et transporté sur le plateau une quantité importante de gravier, dont la majeure partie a été affectée à l'empierrement des routes et avenues; il est toutefois à noter que faute de gros matériaux, le ferrage proprement dit a dû être remplacé par un plus fort étendage de gravier.

Le chemin communal qui longe le cimetière au midi, rectifié, porté à 15 mètres de largeur et planté d'arbres, est actuellement terminé; plusieurs avenues de l'intérieur le sont pareillement.

Le réseau de canalisations, destiné à écouler aussi bien les eaux superficielles introduites par les gouffres de trottoirs que celles qui sont amenées par le drainage, aboutit dans la partie ouest du cimetière à un déversoir débouchant dans le Rhône au pied de la falaise.

D'une manière générale, il existe un égout dans chaque avenue, à l'exception toutefois de quelques tronçons occupant une situation culminante.

Le développement total de ces canaux atteint pour l'ensemble du cimetière 4300 mètres.

Leur profondeur varie de 1^m 50 à 5^m; ils sont construits en béton de ciment et sur cinq types différents de section ovoïde, dont le plus fort mesure 1^m sur 0^m 60.

Ce travail, qui faisait l'objet d'une entreprise spéciale, adjugée sur soumission publique, a donné lieu à des mécomptes sur la cause desquels il est inutile de se prononcer ici; ajoutons toutefois que l'entrepreneur, lié par un cahier des

charges et par une garantie de cinq années, s'est mis en mesure de reconstruire entièrement à ses frais (travaux de fouilles compris), les tronçons de canaux qui avaient donné de mauvais résultats. Ce contretemps n'aura donc pour effet que de retarder de quelques mois l'achèvement de la première moitié du cimetière.

Le drainage du sol, point très-important dans un terrain de la nature de celui qu'on rencontre à St-Georges, et avec la destination qui lui est attribuée, a été exécuté durant l'été dernier et conformément aux conseils d'un ingénieur spécialiste. Les drains sont placés à une profondeur de 3 mètres, et chaque carré de tombes de 37 mètres de côté en compte trois rangées. Le développement total des drains pour les deux moitiés est de 10,500 mètres environ.

Les avenues, dont la largeur comportait une plantation d'arbres, ont été pourvues de cet ornement, et plantées de sycomores, essence qui résiste mieux que d'autres dans un sol aussi pauvre.

490 plantes ont trouvé place sur le plateau de St-Georges.

La seconde moitié du cimetière, dont le nivellement ne donne lieu qu'à des retouches insignifiantes, sera promptement achevée; les canalisations seront également plus faciles et moins profondes, à cause de la forte inclinaison du sol, enfin les bâtiments ont été adjudgés après soumission, et ils seront, ainsi que les travaux de clôture, menés à bien dans le courant de la prochaine saison.

Kiosque des Bastions.

Cette construction, confiée aux soins de M. l'architecte Deriaz, a surtout pour but d'offrir un abri pour les concerts d'été. La salle, ouverte sur trois côtés, peut contenir 450 auditeurs assis par rangs, ou 250 réunis autour des tables. Le kiosque abrite en outre une estrade pour orchestre de 45 musiciens, une salle pour entrepôt, un logement de garde de nuit, des lieux d'aisances et urinoirs, un office, enfin un réduit

pour tables et chaises ; au sous-sol se trouvent un laboratoire et une cave

La construction, d'un caractère simple et léger, comme l'exigent sa destination et le milieu dans lequel elle se trouve, est néanmoins traitée d'une manière durable.

Des stores en étoffe, disposés tout autour de la salle et du pavillon d'orchestre mettront les amateurs de musique et les exécutants à l'abri de la pluie et du vent ; enfin, d'une manière générale, l'aménagement intérieur paraît ne rien laisser à désirer.

Cette nouvelle installation semble devoir répondre entièrement à son but : les amateurs de musique pourront en profiter, et comme résultat pécuniaire, la Ville trouvera dans le produit de la location l'intérêt du capital engagé.

Monument Brunswick

Quelques signes de détérioration dont l'origine remonte, croyons-nous, à l'hiver 1879-1880, s'étaient produits dans la partie supérieure du monument élevé à la mémoire du duc de Brunswick ; cet état de choses avait attiré l'attention du Conseil Administratif, qui fit procéder à une expertise, afin de faire préciser la cause et l'importance de ces détériorations et de prescrire le remède à y apporter et aussi afin de savoir à qui incombait la responsabilité.

Dans l'opinion des experts, désignés par le Conseil, des infiltrations d'eau et une température très basse avaient déterminé l'ouverture de quelques-uns des joints du revêtement en marbre du monument et nécessitaient une réparation, que le Conseil estima devoir être mise à la charge de l'architecte du monument comme seul responsable. M. Franel contestant cette manière de voir, il fut établi cependant que les travaux dont la nécessité s'imposait et dont l'énoncé fut indiqué dans un rapport spécial présenté par M. le professeur Lasius, seraient exécutés par les soins et sous la direction de l'architecte mais en réservant la question de responsabilité. Les travaux

exécutés pendant le dernier hiver consistent dans l'exécution de chappes et de rejointoyages en ciment métallique exécutés sur la grande plateforme du sarcophage, dans la flèche, derrière les gables et les tabernacles, de façon à préserver à l'avenir les joints des infiltrations d'eau, et à prévenir les inconvénients des agglomérations de neige rendant ainsi plus facile l'entretien général du monument.

Ces travaux, achevés récemment, paraissent au dire de M. Lasius devoir être efficaces; nous attendrons cependant pour nous prononcer le rapport de ce dernier qui sera présenté prochainement.

Nous ne pouvons pas indiquer aujourd'hui le chiffre de la dépense, nous croyons qu'elle ne dépassera pas 6000 fr., selon toute prévision.

Percements.

Le Conseil Administratif n'a pas perdu de vue cette importante question; il a au contraire poursuivi activement la possibilité d'arriver à un résultat et de faire des propositions au Conseil Municipal; les projets qui lui ont été présentés par différents architectes et entrepreneurs ont tous été étudiés avec soin.

Des études complètes pour la continuation de la rue Céard ont été faites par notre Section des travaux; malheureusement l'état des finances de la Ville ne nous a pas permis de vous faire, pour le moment du moins, des propositions.

Cette amélioration est absolument nécessaire pour terminer l'œuvre commencée et arriver à un résultat satisfaisant, la vente des terrains que la Ville possède ne pourra pas s'effectuer avantageusement pour nos finances sans cela. Aussi n'avons-nous pas hésité à vous demander le crédit nécessaire à l'achat d'un immeuble appartenant à MM. Nordmann, afin de ne pas entraver la possibilité de procéder au percement de la rue de la Croix-d'Or par les exigences d'un nouveau propriétaire. Vous avez approuvé notre manière d'agir.

A la suite d'une convention passée dans le courant de septembre avec M. Brémond il a été procédé à l'élargissement de la rue du Rhône. Il reste dans cette partie de la rue un seul immeuble à reconstruire pour que l'arrangement de cette voie soit complet; malheureusement nous n'avons pas encore pu nous entendre avec le propriétaire.

Service des eaux

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

En ce qui concerne l'Administration générale du service des eaux, nous avons à signaler deux travaux qui nous ont occupé plus spécialement pendant le courant de l'année dernière.

Etablissement de la comptabilité

Le premier a eu pour but d'établir la comptabilité du service des eaux sur une nouvelle base distincte de la comptabilité générale de la Ville.

Pour cela, il a fallu remonter à la réorganisation du service des eaux en 1840 et rechercher toutes les dépenses faites, soit pour la création de ce service, soit pour les dépenses annuelles d'entretien. Ce travail ayant été publié à part, nous pensons inutile d'y revenir.

Nous dirons seulement qu'une comptabilité en partie double a été créée dès le 1^{er} janvier 1881; nous vous en soumettrons plus loin les résultats; ils nous permettront de suivre les progrès de ce service et d'apprécier plus facilement les économies qui peuvent être réalisées sur certaines branches.

Modification au règlement

Le second objet qui a nécessité également une étude approfondie a été la révision de notre règlement général des abonnements. Dans ce but, nous nous sommes procuré un grand nombre de documents auprès des municipalités suisses

et étrangères, et avons examiné soigneusement les différentes conditions offertes par ces villes à leurs abonnés.

Voici les divers points sur lesquels il a été apporté des modifications à l'ancien règlement :

Il a été créé une nouvelle sorte d'abonnements dits industriels, intermédiaires entre ceux pour eau ménagère et ceux pour eau motrice; ces abonnements industriels s'appliquent à toute concession employant au moins 200 mètres cubes par mois pour les besoins de l'industrie; le prix de l'eau est respectivement de 10, 9 et 8 centimes pour des quantités mensuelles de 400, de 401 à 2,000 et au delà de 2,000. Nous avons refondu en un seul règlement tout ce qui concerne ces trois classes d'abonnement.

Enfin, après une assez longue période d'essai, il y avait lieu de réglementer d'une manière définitive le nouveau mode de délivrance de l'eau au moyen de compteurs.

Ce genre de distribution, le plus rationnel et le plus sûr pour sauvegarder à la fois les droits de l'abonné et ceux de l'administration, a pris une grande extension depuis dix ans, et toutes les administrations le substituent peu à peu à l'ancien système du robinet libre, soit de l'eau à discrétion, qui est devenu, par suite de l'abus qu'en a fait le public, une source de pertes pour les administrations et de dangers pour les villes où il est usité.

Le système de vente de l'eau au compteur présente de sérieux avantages; une distribution par compteur supprime l'obligation de disposer de réservoirs, toujours coûteux et souvent impossibles à installer, surtout dans les vieilles maisons; une seule colonne montante, partant du compteur et se ramifiant à chaque étage, distribue à volonté et en abondance une eau toujours renouvelée, puisqu'elle vient directement de la canalisation; l'eau ne séjourne plus dans des réservoirs, et tout danger d'infection, par suite de dépôt, est éloigné.

Enfin, l'eau, étant toujours sous pression, permet l'établis-

sement de petits moteurs pour machines à coudre, et de bou-ches à incendie.

Après avoir essayé plusieurs systèmes de compteurs, nous utilisons spécialement maintenant les produits de la maison *Siemens et Halske*, de Berlin, qui présentent de grands avantages au point de vue de la rusticité des organes et de la modicité des prix ; sans doute, tout compteur, dont le débit est basé sur la vitesse de rotation d'une turbine quelconque, n'offre pas une estimation absolue de l'eau écoulée, mais l'on admet, en général, qu'il suffit d'avoir une évaluation exacte à 5 pour cent près ; c'est afin de vérifier de temps à autre les compteurs et de reconnaître si leur débit reste dans ces limites ; que nous avons demandé au budget de 1882 une somme de 2,500 fr. pour l'installation d'appareils de contrôle et de jauge. Mais nous avons eu surtout pour but, dans la révision de notre règlement, de faciliter aux propriétaires l'installation de l'eau dans leurs immeubles. Diverses mesures ont été prises pour cela. Nous avons réduit de 14 à 10 pour cent le rapport exigé entre le montant des travaux à exécuter et le revenu des abonnements en cas de concessions demandées dans des rues non encore canalisées.

Une modification importante consiste à fixer les frais d'embranchement à forfait, d'après la largeur de la rue où doit être établie la concession ; il ne semble, en effet, pas juste que de deux propriétaires, dont les immeubles sont situés dans la même rue vis à vis l'un de l'autre, l'un paye le double de l'autre pour arriver au même résultat : celui d'avoir de l'eau à domicile.

Enfin, nous avons, dans un règlement spécial, introduit pour trois ans le principe des *prises d'eau et colonnes montantes établies gratuitement* dans tout ancien immeuble dont le propriétaire souscrirait un abonnement de 1 ou 2 litres pour dix ans.

Au 1^{er} janvier 1881, la Ville comptait 2,209 bâtiments d'habitation et nous n'y avons que 1,396 abonnés ; c'est donc environ 800 bâtiments ne recevant pas l'eau qu'il s'agit d'at-

teindre en leur facilitant les frais d'installation. Nous avons lieu de croire que les mesures que nous avons prises seront couronnées de succès.

Les réclamations qui se sont produites au sujet des frais occasionnés par le dégelage et la réparation des concessions à la suite de l'hiver 1879-1880 se sont traduites par un procès que nous a intenté un régisseur de notre ville devant la justice de paix ; le jugement n'ayant visé que le fait particulier en condamnant la Ville à payer la réparation en litige, mais sans toucher au principe même inscrit dans l'ancien règlement et qui veut que le propriétaire d'une concession en supporte les frais d'entretien, nous avons été amenés à examiner la question à un point de vue plus général, ainsi que nous l'avions annoncé dans le précédent compte-rendu.

Nous aurions désiré mettre entièrement à la charge de la Ville, l'entretien des concessions, mais, après un sérieux examen, il nous a semblé préférable de ne pas arriver d'un seul coup à cette solution radicale et d'imiter certaines municipalités qui font l'entretien moyennant une légère prime d'abonnement ; nous avons fixé cette prime à 4 fr. par concession, ce qui représente en moyenne le 2 1/2 pour cent de la valeur d'une concession, et nous croyons être ainsi restés dans des limites très-raisonnables : certaines personnes ont cru que la Ville avait cherché à réaliser par cette mesure une augmentation du prix du litre et par suite un bénéfice, il n'en est rien ; cette prime est perçue par concession et non par litre ; de plus, elle ne sert qu'à couvrir des dépenses réellement faites, chaque année, en effet, avaient lieu un certain nombre de réparations de fuites, de changements de robinets usés, de remplacement de pierres à bouchon par des cadres en fonte ; les frais en étaient supportés par les abonnés ; dorénavant, tous ces frais d'entretien seront payés au moyen de cette prime de quatre francs ; c'est le principe de l'assurance mutuelle qui a été appliqué ; si dans un ou deux ans, après avoir remis toutes les concessions en bon état, nous voyons qu'il est possible de réduire à deux francs ou

même de supprimer complètement cette taxe, on peut être assuré que cela sera fait.

L'unique but de l'Administration est de servir les abonnés dans les meilleures conditions possibles, sans augmenter les charges de la Ville.

En ce qui concerne le développement du service des eaux dans les communes suburbaines, nous avons fait notre possible pour y arriver.

Les abonnés de ces communes sont, en ce qui concerne notre administration, placés exactement dans les mêmes conditions que ceux de la Ville.

Malheureusement, ils ont souvent à payer des droits de prises très-forts, soit aux communes soit aux propriétaires des conduites.

C'est ainsi que M. Bartholony, qui a dépensé 10,000 fr. pour l'établissement d'une conduite sur la route de Lausanne, fait payer 150 fr. par litre de droit de prise; la Société de la Servette et la commune des Eaux-Vives exigeaient 100 fr. et celle de Plainpalais 50 fr. par litre; les exigences des particuliers sont encore plus grandes, car ils demandent à tout nouveau preneur de devenir co-proprétaire; ces mesures fiscales empêchent beaucoup de personnes de s'abonner aux eaux de la Ville. Pour remédier à ce fâcheux état de choses, nous n'avons pas craint de racheter un grand nombre de canalisations dans la commune du Petit-Saconnex. Nous sommes en négociation avec M. Bartholony et avons fait des offres aux communes des Eaux-Vives et de Plainpalais pour le rachat de leur réseau, offres restées sans résultats jusqu'à présent; peut-être ces communes veulent-elles attendre la décision du Grand Conseil relativement à la concession des forces motrices et espèrent-elles alors obtenir de meilleures conditions.

En attendant, la Ville aurait pu certainement leur offrir des conditions favorables, et, par des conventions nouvelles, assurer un service meilleur pour la distribution de l'eau qui laisse à désirer dans ces deux communes.

Si l'on examine la convention passée dans le temps entre la commune de Plainpalais et M. Sanlaville pour la fourniture de l'eau, en regard de ce qui se passe actuellement, il serait difficile de faire ressortir les avantages que cette commune aurait eu à adopter nos propositions ; dans tous les cas, la Ville aurait, sans nul doute, adopté une partie des clauses de ce contrat et les aurait même probablement améliorées au profit de Plainpalais. Nous voulons espérer qu'un peu plus tard une convention pourra être passée avec ces communes et fournir ainsi un nouveau développement au service des eaux de la Ville.

Conventions avec l'Etat et les Communes

En attendant ce moment, nous avons réglé, par une convention avec l'Etat et les trois communes suburbaines, tout ce qui concerne l'arrosage : l'eau sera fournie à ces administrations au moyen de compteurs portatifs et au prix minime de 0,05 cent. le mètre cube.

Nous avons également décidé d'appliquer des compteurs à l'arrosage public, cela dans le but de le contrôler et de nous rendre un compte plus exact de la quantité d'eau employée aux services municipaux, quantité qui est hors de toute proportion avec ce qui se consomme dans d'autres villes.

Qualité de l'eau

Au commencement du printemps dernier, un certain nombre de cas de fièvre typhoïde se sont produits dans la Ville et ses environs.

Afin de renseigner et de tranquilliser la population, le Conseil Administratif a chargé une commission, composée de docteurs et de chimistes, de rechercher si l'analyse fournissait, soit dans les eaux puisées par les pompes dans le lac, soit dans celles distribuées aux fontaines ou aux particuliers, quelques résultats anormaux qui pussent les faire considérer, sinon comme la cause, au moins comme le véhicule qui transmettait le principe de l'épidémie.

Les analyses faites par M. le professeur Graëbe et quelques autres chimistes n'ont décelé aucune anomalie. La quantité de matières organiques, qui, d'après la Commission des Eaux de Vienne, peut atteindre sans inconvénient jusqu'à 50 milligrammes par litre d'eau, a varié entre 6 et 13 milligrammes.

Encore ne doit-on pas juger de la pureté plus ou moins complète d'une eau par la quantité plus ou moins grande de matières organiques que cette eau contient ; en effet ces matières ont souvent un rôle purificateur, tel est le cas, d'après M. Neuville, auteur d'un mémoire sur les Eaux de Paris, des végétaux vivants contenant de la chlorophylle, ou matière verte, ayant la propriété à la lumière vive de dégager de l'oxygène qui se dissout dans l'eau, et de s'approprier d'autre part, les gaz carbonés qui rendent les eaux mauvaises pour la consommation. Les plantes aquatiques sont donc utiles aux eaux qui leur donnent asile, à condition que leurs détritus ne viennent pas, par leur accumulation, contre balancer ces effets salutaires.

Des analyses microscopiques des résidus de l'eau du lac n'ont montré que des cristaux calcaires sans accompagnements de microbes ou de débris organiques.

Nous croyons donc, avec Monsieur le D^r Revilliod « qu'il faut tranquiliser la population et ne pas lui laisser croire que le Rhône porte en ses flancs un germe destructeur et fatal », cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas combattre les causes d'insalubrité et prendre toutes les précautions désirables pour ne livrer à la consommation qu'une eau pure et parfaitement saine.

La commission chargée par le Conseil Administratif de l'examen de la qualité des eaux présentera très-prochainement son rapport, qui sera communiqué au Conseil Municipal.

CONDUITE D'ALIMENTATION.

Au nombre de ces mesures réclamées par le public se trouvent la suppression des égouts se déversant dans le port

et le prolongement de la conduite d'alimentation. La première de ces mesures ne dépend pas de l'administration municipale, les principaux égouts qui sont dans ce cas provenant des Communes des Eaux-Vives et du Petit-Saconnex.

Quant au prolongement de la conduite nous avons examiné la possibilité d'y arriver.

Certaines difficultés se présentent : entre le pont de la Machine et les jetées, la distance est considérable (900 mètres) et l'on ne dispose que de fort peu de pente, ce qui oblige à augmenter considérablement le diamètre du conduit.

Le prix d'une conduite de 750 mm. rendue posée serait de 81 francs, ce qui représente pour 900 mètres une somme de 76,500 fr. à laquelle il faudrait ajouter au moins 25,000 fr. de dragages rendus nécessaires pour enfouir la conduite à une profondeur suffisante pour qu'elle ne risque pas d'être endommagée par les barques et les bateaux à vapeur.

Cette dépense deviendra nécessaire si l'on en arrive à draguer le port dans son entier mais il nous semble qu'au moment où l'avenir de notre service des eaux est assez obscur, où l'on ignore encore si la Ville devra se borner à alimenter son territoire ou s'il lui sera possible de réorganiser ce service pour fournir à l'alimentation des communes suburbaines, il serait imprudent de décider l'exécution d'une amélioration qui entraînera des frais aussi considérables.

Personnel.

Notre personnel s'est augmenté cette année par suite de la marche des Machines à vapeur.

Il comprend actuellement, outre le Directeur du Service, un comptable et un apprenti.

Un chef mécanicien.

Un mécanicien, deux aides et deux chauffeurs pour la machine à vapeur.

Quatre soigneurs de pompes à l'ancienne Machine.

Un forgeron et un ajusteur.

Quatre poseurs pour les travaux du dehors.

Deux employés pour l'entretien des concessions et des fontaines.

Soit un total de vingt personnes.

Un grave accident est survenu dans le courant de l'année à un des soigneurs de pompes. En essayant la bielle d'une des turbines, il a eu le bras gauche écrasé, ce qui a nécessité l'amputation près de l'épaule. Une indemnité de 2000 francs lui a été allouée en outre des frais de maladie et de la demi-paye qui lui a été comptée pendant le laps de temps où il n'a pu travailler.

Nous pourrions du reste continuer à employer cet ouvrier pour la surveillance et les magasins.

Il y aura lieu d'étudier les avantages qu'il y aurait à traiter à forfait avec une bonne compagnie d'assurances pour les accidents.

EXPLOITATION

Ancienne Machine.

Nous avons eu à faire au commencement de l'année une grosse réparation à la turbine Calon ; il s'agissait de changer le pivot de l'arbre vertical.

Cette opération qui nécessitait la mise à sec de la chambre de la turbine a été rendue très difficile par le fait qu'il a été presque impossible de se rendre maître de l'eau, qui rentrait en abondance par une forte fissure du radier. Nous avons perdu beaucoup de temps avant de commencer la réparation proprement dite et il en est résulté une dépense notablement plus élevée que celle prévue au budget.

A part cela, les deux turbines ont fonctionné régulièrement.

Nous avons étudié divers projets de remplacement des anciennes pompes afin de pouvoir mieux utiliser la force des roues Cordier. Cette étude nous a montré que cette transformation nécessiterait une dépense d'environ 25,000 francs que nous ne pensons pas devoir proposer vu la situation précaire dans laquelle se trouve actuellement le Service des Eaux.

Pompes à vapeur.

Les nouvelles pompes à vapeur ont été l'objet d'une expertise ainsi que cela était stipulé dans le contrat avec les constructeurs MM. Escher, Wyss et C^{ie}.

Ces essais ont été faits par M. le professeur Colladon, M. Walther-Meunier, ingénieur en chef de l'Association alsacienne des propriétaires d'appareils à vapeur, et M. Th. Turrettini, ingénieur.

Ils ont eu lieu du 12 au 16 Septembre.

Les expériences permirent de constater le bon fonctionnement des chaudières et des machines, mais probablement par suite de perturbations dans les organes des pompes, le rendement en eau montée fut trouvé insuffisant.

Dans ces conditions, le rendement de la Machine N^o 1 laissa à désirer, tandis qu'il fut satisfaisant pour la Machine N^o 2.

La consommation de charbon pour la Machine N^o 2 ayant été inférieure à 1 k^o 25 par heure et force de cheval en eau montée, celle-ci a été reçue.

La Machine N^o 1 fera l'objet d'une nouvelle expertise au point de vue du rendement des pompes seulement.

Les générateurs de vapeur ont été reçus.

Voici du reste le résultat des essais.

Dimensions principales :

Diamètre du cylindre 0^m 600.

Course du piston 1^m 100.

Diamètre de la tige et de la contre-tige 100^{mm}.

Surface utile du piston 2748 dq., 89.

Machine N^o 1.

Nombre de tours par minute 35,344.

Travail indiqué moyen de la Machine env. 112,453.

Durée de la marche 10 heures.

Consommation par { vapeur, k. 9,799
cheval indiqué et par h^{re} { houille br^{te} sèche, k. 0,943

Machine N° 2.

Nombre de tours moyen par minute 35,806.

Travail indiqué moyen de la Machine 108 ch., 124.

Durée de la marche 10 heures.

Consommation par (vapeur, k. 11,852
cheval indiqué et par h^{re} houille br^{te} sèche, k. 1,098

Voici maintenant quelques renseignements sur la marche des pompes à vapeur et la consommation de charbon.

La Machine N° 1 a marché pendant 1821 heures 30 minutes et a fait 4,336,740 tours, soit 39,6 tours par minute en moyenne.

La Machine N° 2 a marché pendant 2516 heures 15 minutes et a fait 5,791,130 tours, soit 38,3 tours par minute en moyenne.

Cette marche se répartit sur 278 jours à raison de 15 heures 35 minutes en moyenne.

Le volume d'eau élevé par tour, étant d'après les derniers essais de 188 litres pour la Machine N° 1 et de 197 litres pour la Machine N° 2, sera compté à 190 litres en moyenne.

Le total de l'eau élevée par les pompes a donc été de 1,924,295.3 M. c.

La hauteur moyenne d'élévation est de 55 mètres.

Force moyenne en chevaux 90,3.

La consommation totale de charbon a été de 633,428 k, soit 146,2 k par heure.

Charbon dépensé pour élever 100 mètres c. d'eau 32,9
" " par heure et par cheval en eau
montée (allumages compris) k. 1,620

Prix moyen de la tonne de charbon 32,25,
soit dépense en charbon pour élever 100 M. c. d'eau 1 fr. 06
coût total de 100 M. c. d'eau élevés à la vapeur 1 fr. 80
non compris l'intérêt et l'amortissement.

Le tableau suivant résume la marche des turbines et des machines à vapeur pendant l'année 1881, ainsi que les dépenses y relatives.

MARCHE DES POMPES PENDANT 1881

DÉSIGNATION des MOTEURS	Nombre de Tours	Heures de Marche	Mètres cubes d'eau élevés	Tours en moyen ne par minute	Salaires	Graissage et Déchets	Eclairage et Chauffage	Combustible	Réparations	Frais divers Brosses, Savon, Essence, Cuir, etc.	Barrage	TOTAUX
Turbine Callon .	5254860	6666	2101944	13 3					7244.65			7244.65
					6574.80	3000.25	2338.25			1124.50	2501.30	15539.10
Turbine Roy . .	3700440	8004	2368282	7 7					377 —			377 —
Roues Cordier .	—	—	—	—					202 —			202 —
Pompes à Vapeur	10127870	4337.45	1924295.3	38 9	8882.35	3165.70	616.70	20428.40		1702.05		34795.20
	—	19 07.45	6394521.3	—	15457.15	6165.95	29 4.95	20428.40	7823.65	2826.55	2501.30	58157.95

Rachat de Canalisations.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, nous avons racheté un certain nombre de canalisations particulières dans la Commune du Petit-Saconnex.

Ce sont celles appartenant à la Société hydraulique de la Servette, placées dans l'Avenue de la Servette et le Chemin de la Forêt, puis quelques-unes appartenant à la Commune et à divers propriétaires du Chemin du Grand Pré et du Chemin du Nant.

En voici le détail :

Avenue de la Servette,	550 m. tuyaux de 80 millim.
Chemin Hoffmann,	115 » » » 68 »
» de la Forêt,	255 » » » 55 »
» du Grand Pré,	452 » » » 50 »
» du Nant,	236 » » » 50 »

Ces rachats se sont faits en général sur la base du 25 % payé par la Ville sur le prix d'établissement ; il est vrai que plusieurs de ces canalisations existent depuis près de 20 ans.

Nous avons posé aux frais de la Ville, soit sur son territoire, soit sur celui de la Commune du Petit Saconnex, les canalisations suivantes.

Canalisations nouvelles.

Rue du Rhône,	144 — m. tuyaux de 150 millim.
» Butini (Prieuré),	248 — » 120 »
» de la Bourse,	93 50 » 120 »
» Bautte,	86 — » 120 »
Place Grande Fusterie,	63 — » 120 »
Rue Richemont (Prieuré),	97 — » 100 »
» Céard,	63 — » 100 »
» de Hesse,	30 — » 100 »
Route de Lyon,	450 — » 80 »
» du Grand Pré,	399 — » 80 »
Chemin Gaberel,	131 30 » 80 »

A reporter 1804 80

Report 1804 80

Chemin du Nant, Grand Pré,	116 10 m.	tuyaux de	80 millim.
Rue de l'Évêché,	76 50	"	80 "
de l'École de Chimie,	71 60	"	80 "
de l'Arquebuse,	22 50	"	80 "
Route de Gex,	200 50	"	60 "
Autour du Monument Nat ^l ,	179 —	"	60 "
Chemin de Sous Terre,	37 50	"	60 "
Rue de la Scie,	39 50	"	60 "
Place Longemalle,	23 —	"	60 "
Rue de la Halle,	22 80	"	60 "
Chemin des Charmilles,	171 50	"	50 "

Total : 2765 30

Au nouveau Cimetière, service du plan incliné,	222 —	"	100 "
Enfin il faut ajouter pour le compte de Plainpa- lais : Chemin de la Cluse,			
	108 —	"	60 "
Plainpalais : Chemin des Grands Philosophes,			
	40 —	"	80 "
Pour le compte d'un par- ticulier. Chemin Neuf, aux Eaux-Vives,			
	19 —	"	50 "

Total : 3154 30

Fontaines.

Un grand abreuvoir a été établi sur la Place de Cornavin ; il rend de grands services les jours de marché.

Deux fontaines en fonte d'un joli modèle provenant des Usines de Soleure ont été placées au bout de la rue Versonnex et à l'entrée de Malagnou ; malheureusement, nous sommes obligés de constater que les ornements un peu fragiles et les mécanismes intermittents ont été déjà gâtés par les

enfants et qu'il faut absolument se borner, dans le choix des fontaines, aux modèles les plus simples et les plus rustiques.

Des bornes-fontaines ont été installées Boulevard Helvétique contre la promenade du Pin et dans les préaux des Ecoles de Malagnou et de la Madeleine ; enfin un bassin en roche servant d'abreuvoir a été ajouté à la borne-fontaine de la rue Voltaire.

Deux bornes-fontaines ont été installées dans la Commune de Plainpalais.

Une borne-fontaine au Prieuré (Petit Saconnex) aux frais de ces Communes.

La Source de l'Observatoire, qui desservait deux goulots de la Fontaine de Longemalle, ne fournissait plus régulièrement de l'eau ; après plusieurs essais, on a constaté que le plan d'eau s'était abaissé, par suite sans doute des fouilles faites dans son voisinage pour des fondations de nouveaux bâtiments. Nous avons alors abaissé le dégorgeoir en le faisant arriver dans une petite borne placée à côté de la grande fontaine et dès lors elle n'a cessé de marcher ; on a pu ainsi conserver une eau très fraîche, fort estimée des habitants du quartier.

Bouches d'eau.

Un crédit de 10,000 francs nous a permis de continuer la transformation des tabatières et de créer un certain nombre de nouvelles bouches.

On a créé :

Rue Céard,	1	hydrante	
Promenade du Pin,	1	,	
Rue de la Bourse,	2	,	
Rue de l'Évêché,	1	,	
Rue du Prieuré,			1 grande bouche
Rue Baulte,			1
	5	hydrantes	2 grandes bouches

On a posé :

Rue du Rhône,	2	hydrantes à la place de 2	tabatières.
Promenade du Pin,	1	»	» 1 »
Rue Beauregard,	1	»	» 1 »
Rue Étienne Dumont,	2	»	» 2 »
Rue Verdaine,	2	»	» 2 »
Rue de Rive,	2	»	» 2 »
Rue Pierre-Fatio,	1	»	» 1 »
Rue Neuve,	1	»	» 1 »
Rue du Port,	1	»	» 1 »
Rue Saint-Léger,	1	»	» 1 »
Place Bourg-de-Four,	2	»	» 2 »
Ruedes Chaudronniers,	1	»	» 1 »
Rue Hôtel de Ville,	1	»	» 1 »
Boulev ^d de Plainpalais,	1	»	» 1 »
Rue de l'Université,	1	»	» 1 »
Rue de la Corratierie,	2	»	» 2 »
Rue de la Tertasse,	2	»	» 2 »
Autour du Monum ^t Nat ^l ,	6	»	» 6 »
Rue de l'Évêché,	1	»	» 1 gr. bouche
Rue Neuve,	1	»	» 1 »
Rue de la Pélisserie,	1	»	» 1 »

*Soit 30 tabatières remplacées par 30 hydrantes,
et 3 grandes bouches remplacées par 3 hydrantes.*

Saint-Antoine,	1	gr. bouche à la place de 1	tabatière.
Rue de la Tertasse,	1	»	» 1 »

Soit 2 grandes bouches à la place de 2 hydrantes.

De plus, pour le compte des Communes :

Commune de Plainpalais, chemin de la Cluse,	1	hydrante
Commune du Petit-Saconnex, rue Richemont,	1	»
		<u>2 hydrantes</u>

Et pour celui des particuliers :

Société Genevoise, chemin Gourgas,	1	hydrante
Vacheron et Constantin, q. d. Moulins,	4	robinets de pression
Moget, Boulevard James Fazy,	4	»
Compagnie du Gaz, Coulouvrenière,	1	»
		<u>10 nouvelles bouches</u>

Le nombre total des bouches est donc de :

- 616 dans la Ville de Genève.
- 13 dans la Commune de Plainpalais.
- 10 dans la Commune des Eaux-Vives.
- 3 dans la Commune du Petit-Saconnex.
- 2 Routes Cantonales,
- 14 Particulières.

658 bouches à eau au 31 Décembre 1881.

Moteurs.

Le nombre des moteurs hydrauliques en activité à la fin de 1880 était de 104.

8 nouveaux moteurs ont été installés, savoir :

- 1 chez MM. Noverraz, lithographe.
- 1 » » Bratschi, Buanderie et Bains.
- 1 » » Gay, M., Serrurier.
- 1 » » Demaurex, Bandagiste.
- 1 » » Chapalay & Mottier, Imprimeurs.
- 1 » » Moget, ateliers.
- 1 » » E. Cusin & C^e, Manufacture de chapeaux.
- 1 » » J. Duc, Lithographe.

Par contre, ont cessé de marcher 5 Moteurs, soit :

- 1 chez MM. Ormond & C^e, Manufacture de cigares
- 4 » » E. Cusin & C^e, » » chapeaux.

Le nombre des moteurs en fonction à la fin de 1881 est de 107 pour 73 abonnés, et 11 Moteurs dans les bâtiments municipaux.

Ascenseurs.

4 Compteurs d'eau (Spanner) ont été appliqués à 4 ascenseurs.

Le nombre des ascenseurs est à la fin de 1881 de 13 pour 8 abonnés, et 1 au théâtre.

Compteurs.

Le nombre des compteurs en fonction à la fin de 1881 est de 40 soit :

25	compteurs pour eau ménagère	pour 25 abonnés
11	» » eau industrielle	» 9 »
3	» » l'usine hydr. à vapeur	
1	» » aux Abattoirs.	
<hr/>		
40	compteurs	pour 34 abonnés.

Pour l'eau ménagère :

16	Compteurs système Trager	construits par Michel à Paris.
1	» »	Spanner.
8	» »	Siemens.

Pour l'eau industrielle :

11	Compteurs système Trager,	construits par Michel à Paris.
1	» »	Spanner.
1	» »	Siemens.
1	» »	Kennedy.
1	» »	Everett.

Concessions à la jauge.

Le nombre des Concessions au 1 Janvier 1880 était le suivant :

1138	concessions de 1 litre	soit 1138 litres.
468	» 2 » »	936 »
120	» 3 » »	360 »
45	» 4 » »	180 »
24	» 5 » »	120 »
41	» de plus de 5 litres	pour 329 »

1836 Concessions pour un total de 3063 litres.

Elles se répartissaient ainsi :

Commune de

Genève	1396	abonnés	pour	2264 litres,
Plainpalais	214	»	»	408 »
Eaux-Vives	109	»	»	176 »
Petit-Saconnex	111	»	»	201 »
Pregny	6	»	»	14 »

1336 Abonnés pour 3063 litres.

Les Concessions nouvelles comportent dans la

Commune de Genève	48	abonnés	pour	49 litres.
» » Plainpalais	11	»	»	20 »
» » Eaux-Vives	11	»	»	11 »
» » Petit-Saconnex	15	»	»	27 »

85 Abonnés pour 107 litres.

Il a été réouvert

dans la Commune de Genève	6	Concessions	pour	7 litres.
» » Plainpalais	1	»	»	1 »
» » Eaux-Viv.	2	»	»	2 »

9 Concessions pour 10 litres.

De plus un certain nombre de concessions ont été augmentées savoir :

dans la Commune de Genève	pour un total de 46 litres.		
» » Plainpalais	»	»	10 »
» » Eaux-Vives	»	»	1 »
» » Petit-Saconn.	»	»	8 »

65 litres

Par contre il a été diminué au 31 Décembre à quelques Concessions dans les Communes de

Genève	51	litres
Plainpalais	4	»
Petit-Saconnex	6	»

61 litres

auxquelles il faut ajouter :

Concessions fermées au 31 Décembre 1881 dans la Commune de

Genève	11	Concessions pour	13	litres
Plainpalais	1	»	2	»
Petit-Saconnex	1	»	5	»
	<u>13</u>	»	<u>20</u>	»
<i>Enfin</i>	2	»	5	»

ont été transformées au Compteur dans la Commune de Genève.

Il reste donc à la fin de l'exercice dans la Commune de

Genève	1437	Concessions pour	2307	litres
Plainpalais	225	»	433	»
Eaux-Vives	122	»	210	»
Petit-Saconnex	125	»	225	»
Pregny	<u>6</u>	»	<u>14</u>	»

1915 Abonnés pour 3189 litres

soit une augmentation de

82 Abonnés pour 126 litres

pour une somme de francs 6048.

Il a été fourni pendant l'été à 12 abonnés des abonnements supplémentaires trimestriels pour un total de 419 litres à 5 francs par mois soit francs 2095.

Promenades.

M. Nitschner, jardinier en chef.

Les promenades, qui jusqu'ici étaient jointes au Jardin Botanique en ont été séparées ainsi que l'avait décidé le Conseil Municipal. Jusqu'ici les plantes qui étaient utilisées pour les promenades étaient cultivées au Jardin Botanique, ce dernier établissement ne devant servir qu'à l'étude de la botanique, on a dû, pour le besoin des promenades, installer dans le parc de Montbrillant, soit

une serre hollandaise, soit des couches avec 100 chassis. Un des bâtiments existant dans le parc près de l'école a pu très-heureusement être aménagé pour servir d'orangerie. Elle a pu être déjà utilisée pour le dernier hiver, et l'on en a été très-satisfait.

Depuis longtemps le bâtiment servant de magasin d'outils au Jardin Anglais était absolument insuffisant, il a été assez notablement agrandi, et il sera ainsi possible d'y rentrer bien des objets qui se détérioraient faute de soin.

M. Haccius a demandé l'autorisation d'établir dans les Bastions un kiosque pour la vente du lait. Cette permission lui a été accordée, vu les services que cette installation pouvait rendre au point de vue de l'hygiène à bien des familles et surtout à bien des enfants. Nous n'avons qu'à nous féliciter de notre détermination.

L'entretien des promenades de la ville devient toujours plus difficile, soit par le fait de leur extension, soit par le fait de personnes peu scrupuleuses et mal intentionnées. Les clôtures, les bancs, les plantes sont l'objet de destructions partielles ou totales, malgré tous les efforts de l'administration, ce qui a pour conséquence des dépenses souvent très-élevées.

Les travaux ne rentrant pas dans l'entretien proprement dit des promenades, qui peuvent être mentionnés ici, sont :

1° L'établissement d'un pavillon en treillis avec plantation de plantes grimpantes dans le préau de l'école enfantine de la rue d'Italie.

2° La plantation de nouvelles rangées d'arbres dans la partie supérieure de la rue Pierre-Fatio, rue Saint-Léger et rue de Candolle, sur le trottoir contigu à la promenade des Bastions, dans la partie inférieure de la

rue de la Servette, enfin sur une certaine longueur du quai des Abattoirs.

3° L'arrangement de la petite promenade de la rue Diday, et la pose d'une clôture en fer autour de la partie gazonnée.

4° La pose d'une clôture en fer autour du massif de la place Neuve.

5° L'arrangement des abords du kiosque des Bastions avec plantation d'arbres et d'arbustes.

Notons enfin que la Ville a pris en 1881, à sa charge, l'entretien des abords du monument Brunswick, resté jusqu'alors aux soins du jardinier chargé de cette création par MM. les exécuteurs testamentaires.

Nous ne terminerons pas ce bref rapport sur les promenades sans témoigner à notre jardinier en chef, M. Nitschner, toute notre satisfaction pour la manière distinguée dont il remplit sa tâche et pour le zèle qu'il apporte dans ses fonctions.

Horloges

L'horloge de l'ancien théâtre, dont le rétablissement était généralement désiré, a trouvé une place convenable sur l'école de la rue Général-Dufour; depuis sa nouvelle installation elle fonctionne aussi régulièrement qu'autrefois.

L'horloge de la Madeleine et celle de la Tour-de-l'Île ont subi des réparations importantes, nécessitées par les démolitions opérées dans leur voisinage; elles marchent aujourd'hui convenablement, ainsi que toutes les autres horloges de clocher.

L'éclairage de l'horloge du clocheton de la Machine hydraulique produit une usure rapide des pièces de cet

instrument. Une des grandes roues a dû être refaite ; ce travail s'est exécuté dans l'école d'horlogerie.

La marche des autres horloges électriques a été généralement satisfaisante.

Le remplacement des fils de fer par de gros fils de cuivre pour les lignes I et IV, qui traversent le Rhône et desservent toute la rive droite de la ville, a été effectué au mois d'août et a bien réussi.

On n'a pas pu se servir cette année du nouveau régulateur ; les contacts étant décidément défectueux, on a reconnu la nécessité d'en modifier le système. Cette opération délicate se fait aussi dans les ateliers de l'Ecole d'horlogerie.

L'Administration fédérale des postes et télégraphes, ayant pris à elle l'établissement des téléphones, fait placer dans la ville les appareils requis pour ce nouveau service ; malheureusement la pose des fils téléphoniques ne s'opère pas avec tout le soin et l'adresse désirables ; plusieurs fois ces fils sont venus se mettre en contact avec les nôtres et ont causé des arrêts et des dérangements dans le service de nos horloges ; nous regrettons que nos réclamations à ce sujet ne reçoivent pas l'accueil qu'elles mériteraient.

Afin de diminuer autant que possible les inconvénients des perturbations que nous ne saurions prévenir, nous faisons avertir MM. les abonnés horlogers de toute différence qui dépasse une seconde, et aussi de l'instant précis où cette différence sera corrigée, afin qu'ils sachent si les variations qu'ils remarquent proviennent de leurs propres régulateurs ou des indications fournies par l'Observatoire.

Une nouvelle horloge électrique a été placée dans l'intérieur de l'ancienne machine hydraulique, ce qui

porte à 23 le nombre de ces horloges municipales; celui des horloges d'abonnés n'est encore que de 55.

Le nombre total est donc de 78; il était de 76 en 1880.

Voirie.

Balayage. Ce travail s'est continué avec la même régularité dans toutes les parties de la ville. Toutes les fois que cela a été possible, on a fait précéder le balayage d'un arrosage. Les voituriers qui ont fourni les tombereaux ont été astreints à tenir leurs tombereaux en un plus grand état de propreté que les années précédentes.

Réparations de canaux. Des réparations de cette nature ont eu lieu rue du Rhône, rue du Fort-Barreau, rues des Grottes, de Malatrex, de Montbrillant, de Neuchâtel, rue Neuve, rues du Cendrier, de la Paix, de l'Entrepôt, du Levant, rues Bautte, des Etuves, rue Kléberg, du Marché, du Perron, du Grand-Quai, des Chausse-Coqs, du Manège, de Longemalle, de l'Ile, du Conservatoire, de Lausanne, de l'Ecole, de la Tour-de-Boël, de Saussure; cours de Rive; cour de Saint-Pierre; place de Cornavin et place de la Navigation; Tranchées-de-Rive; boulevard Helvétique; Rond-Point de Plainpalais; square de Chanterpoulet; quai du Seujet; Terreaux-du-Temple.

Etablissements de canaux. De nouveaux canaux ont été établis: rues du Rhône, du Mont-de-Sion, de Monnetier, Bovy-Lysberg, rues Diday, de Hesse, rues de Candolle, de la Servette, rue Pierre-Fatio, rue Galloix; promenade des Bastions; boulevards Helvétique, des Tranchées, du Théâtre, des Philosophes, cours Tronchin, Rond-Point de Plainpalais; Grand-Quai; place de Cornavin; Jardin anglais.

Travaux d'asphaltage ou cimentage, trottoirs neufs,

passerelles, refuges. Les trottoirs de la rue du Temple ont été complètement refaits en asphalte. Des trottoirs neufs en asphalte ou en ciment ont, en outre, été faits : rues du Cendrier, de la Pépinière, De Candolle : rues Sous-la-Treille, Bellot, Saint-Léger, Diday, Céard : rues de la Fontaine, de l'Entrepôt, de Lyon, Glacis-de-Rive, rue de Hesse, rue LeFort, rues du Mont-Blanc, de Montbrillant ; rues de Lausanne, de Neuchâtel ; place Chevelu, de la Madeleine ; carrefour et cours de Rive, boulevards Helvétique, du Théâtre, des Tranchées ; cours Tronchin, square de Saussure, rue Voltaire. Le refuge de l'Académie a été cimenté.

Des réfections ont eu lieu aux endroits suivants : Bastions, rue du Rhône (voie charrière), Corratier, square et Terreaux-de-Chantepoulet, Ecole du Grütli.

Ont été également asphaltés les en-tête de la promenade des Bastions, du boulevard Helvétique, du cours Tronchin, de la rue de l'Athénée, de la rue Senebier.

TRAVAUX DE PAVAGE

Passerelles. Des passerelles neuves ont été faites : rue Necker, rue Argand, rue Diday, rue de Hesse, rue de l'Observatoire, rue Töpffer, rue de Lausanne, rue Bellot, boulevard du Théâtre, rue Boyv-Lysberg, rue Galloix, rue de Candolle, rue Voltaire.

Gondoles. Rue des Grottes, rue de Candolle, carrefour de Rive, rue de la Plaine, rue Bellot, Glacis-de-Rive, rue Pierre-Fatio, rue de Monnetier, rue d'Italie, rue Töpffer, rue Galloix, boulevard de Plainpalais, rue Voltaire, Général-Dufour, LeFort, cours des Bastions, cours Tronchin, rue de Montbrillant, de Neuchâtel, du Commerce, rue du Rhône.

Réparations de pavages. Des réparations d'une certaine

importance ont été faites : Halle de Rive, place de la Madeleine, place Longemalle (en vue du Marché), place St-Gervais, place du Temple, rue du Temple, rue des Corps-Saints pour raccord, place Bel-Air, Grand-Quai, rue du Mont-Blanc, place Neuve.

Empièrrements et nivellements. Les travaux de cet ordre ont dû être exécutés dans les nouvelles rues, soit rues Bellot, du Nord, de Monnetier, du Mont-de-Sion, Bovy-Lysberg, de Hesse, rue Céard, rue Rossi, rue Voltaire, rue du Rhône, rue Diday, boulevard du Théâtre, cours Tronchin, derrière l'église anglaise, chemin Baulacre.

Nettoyage. Outre le nettoyage des canaux et des égouts, les ouvriers de la voirie ont procédé au nettoyage des bains de la Coulouvrenière.

Arrosage. L'arrosage a pu continuer à se faire cette année dans de meilleures conditions que les années précédentes par la mise en activité de la nouvelle Machine hydraulique à vapeur. Outre l'arrosage ordinaire qui a eu lieu, dans la plupart des rues, deux fois par jour, la voirie a également, pendant les mois de forte chaleur, arrosé les arbres du boulevard Helvétique, boulevard de Plainpalais, boulevard du Théâtre, rue Neuve St-Léger, rue de Candolle, quai du Léman, quai des Pâquis, quai de la Poste, rue Senebier, de la Treille, rue Saint-Victor, promenade de Saint-Antoine.

Urinoirs. Plusieurs urinoirs ont subi des modifications importantes, de manière à garantir toujours plus les passants de la vue des personnes qui s'en servent. Un éclairage a été établi à quelques-uns d'entr'eux ; il constitue une amélioration réelle qui sera continuée.

Trois nouvelles vespasiennes, dites colonnes lumineuses, ont été établies, l'une place Bel-Air, l'autre rue

Diday, près du Théâtre, la troisième boulevard James-Fazy, vis-à-vis la brasserie Thoma. Ces vespasiennes remplissent parfaitement leur but et sont d'un usage commode. Elles sont destinées à remplacer au fur et à mesure, mais en moins grand nombre, les autres urinoirs, qui, malgré les améliorations qu'on peut apporter aux écrans, seront toujours moins conformes à la décence et aux convenances publiques que les colonnes lumineuses.

Outre tous les travaux qui précèdent et qui ont occupé les ouvriers de la voirie, ceux-ci ont encore fait les travaux suivants :

Nivellement et entretien des chemins des Abattoirs.

Cimetière, différents travaux de transport de terre, etc., etc.

Entretien du pont des Bergues et de la Machine.

Démolition d'une partie des murs du Puits St-Pierre, du quai des Moulins.

Entretien des caves de l'Entrepôt des vins (Rive droite).

Etablissement de la fontaine place Cornavin.

Gravelage. Préau des écoles des Croquettes, de la rue du Môle, des Pâquis, de Saint-Gervais et de la rue de Malagnou.

Signalons encore le relevage des chaînes de sauvetage, les travaux pour les promotions des écoles primaires, le déménagement de l'école de la Pélisserie et du Grenier à Blé, etc., etc.

Ponts et quais

Quelques travaux d'entretien relativement importants se sont imposés dans le courant de l'année; nous mentionnerons spécialement :

La peinture à neuf du pont de la rue de l'Observatoire situé sur le boulevard Helvétique.

Le renouvellement d'une notable partie du platelage en chêne de la passerelle du Bois de la Bâtie qui arrive actuellement à sa période de destruction.

Un travail de consolidation exécuté par mesure de prudence au pont de la machine, en vue d'arrêter les déformations plus apparentes que dangereuses que présente cet ouvrage. Sept pieux destinés à renforcer les palées les plus fatiguées ont été plantés à l'aval du barrage et reliés par des moises aux bases du pont.

La poutre armée construite en bois et fer qui supportait la passerelle de la machine hydraulique devant l'annexe de droite a été remplacée par un sommier en fer.

Eclairage public

L'éclairage public consistait à la fin de l'année en :

539 becs à nuit entière.

632 » à minuit.

95 » d'éclairage supplémentaire d'été.

12 » à forte consommation.

2 » conjugués.

1,280 becs, soit une augmentation de 29 becs sur l'année précédente.

Une surveillance active a continué à être exercée sur la manière dont se fait cet éclairage, sur la qualité du gaz, la régularité dans les heures d'allumage et d'extinction, etc... Une modification devra être apportée dans les heures d'extinction; pour certaines parties de l'année cette extinction a lieu un peu trop tôt.

Police et surveillance

Pendant l'année 1881, la Police municipale a relevé 1,561 contraventions, soit 167 de moins qu'en 1880. En voici le détail :

- 129 Dégradation d'édifices, promenades et cimetières.
- 78 Dépôts de balayures aux heures interdites.
- 75 Enseignes placées sans autorisations.
- 29 Dépôts de matériaux non autorisés.
- 10 Lavage dans les fontaines.
- 81 Travaux sur la voie publique, non autorisés,
- 95 Travaux non ou mal éclairés.
- 33 Travaux négligés.
- 103 Stationnements d'ânes, chevaux et chars.
- 233 Embarras sur la voie publique.
- 187 Malpropreté des cours, allées et latrines.
- 14 Transports de fumier aux heures interdites.
- 86 Tapis secoués sur la voie publique.
- 10 Allures défendues.
- 116 Vases sans barrières sur les fenêtres.
- 84 Jets de pierres et eaux sales sur la voie publique.
- 6 Pour avoir uriné sur la voie publique.
- 5 Linge étendu hors des fenêtres.
- 5 Bois refendu sur la voie publique.
- 16 Voitures non éclairées.
- 20 Feux divers.
- 46 Circulation de voitures dans le marché.
- 42 Objets divers prohibés, tels que poules, lapins, pigeons, branloires surchargées.
- 6 Affichages interdits.

1,509			
17	Scandales dans les halles et sur la voie publique.		
20	Ponts mobiles sans barrières ou rebords.		
5	Faux poids.		
10	Travaux sans écriteau sur la voie publique.		
<u>1,561</u>	Contraventions.		
	»	annulées	250
	»	transmises à la Justice de Paix	124
	»	réglées au Bureau de la Police municip.	1,187
		Contraventions	<u>1,561</u>

Il y a eu, en outre, 120 mises en fourrière (objets divers abandonnés sur la voie publique, chars, chevaux, ânes, etc.)

Autorisations pour travaux particuliers.

Le Conseil Administratif a statué, pendant l'année 1881, sur 596 requêtes pour travaux particuliers, se rapportant à 635 objets et se répartissant de la manière suivante d'après la nature de ces travaux :

Enseignes.	376
Cadres, tableaux, vitrines.	22
Lanternes à gaz	15
Étalages.	3
Tentes fixes ou mobiles.	52
Réparations de faces	45
Fermetures de magasins	15
Traçons.	10

A reporter 538

	<i>Report</i>	538
Canaux	41	
Trottoirs, marches, seuils.	9	
Terrasses, murs, balcons	9	
Dépôts de matériaux	3	
Renvois d'eau, descentes	3	
Abat-jour, stores, volets, tablettes	12	
Sonnettes et autres saillies.	17	
Arcades, portes, fenêtres	18	
Fouilles pour constructions	5	
		655

soit 118 requêtes de moins qu'en 1880.

En outre, le Conseil Administratif a été appelé, aux termes de la loi du 19 octobre 1878, à donner au Département des Travaux publics son préavis sur 35 requêtes pour construction de bâtiments dans la commune de Genève.

Locations sur la voie publique.

Halles et Marchés.

Les chiffres suivants prouvent que les Halles et surtout celle de l'Ile, ont continué à prospérer. Dans cette dernière, sur 64 cases à louer, il y en a eu 54 de louées à l'année et 5 qui l'ont été moins de six mois.

Dans la Halle de Rive, sur 74 cases et magasins, il y en a eu 51 de loués à l'année et 13 dont la location a été entre deux et dix mois. La partie demi-circulaire qui est au fond de la Halle de l'Ile et qui était destinée à la vente à la criée, a été louée en cases, en réservant cependant la place nécessaire pour le cas où une demande d'établir une criée serait faite.

Aucune modification importante n'a eu lieu dans les locaux des Halles. Dans celle de Rive cependant, l'éclairage ayant été reconnu insuffisant, a été renforcé par une nouvelle prise faite sur la rue Pierre-Fatio. Les caves que l'Administration municipale louait de la Direction des Magasins Généraux, pour les sous-louer aux locataires de la Halle, offrant une opération onéreuse pour la Ville qui, sur 27 caves, n'en louait elle-même que la moitié, ont fait l'objet d'un nouvel arrangement avec les Magasins Généraux, d'après lequel, au lieu de 1,200 fr., la dite location a été réduite à fr. 800. Ce nouveau prix courra à partir de la fin de la convention actuelle, soit fin juin 1882. De cette manière, le loyer que la Ville paie est le même, à peu de chose près, que celui qu'elle tire des locataires, auxquels elle rend ainsi service.

L'organisation des marchés n'a pas subi de modifications. Une très-grande affluence de vendeurs s'étant portée vers la Halle de l'Île, et la circulation devenant très-difficile, soit sur le quai de l'Île, soit sur celui des Moulins, il a été interdit aux marchands de s'établir sur les trottoirs des maisons de ces deux quais. Cette mesure avait l'avantage, en même temps, de ramener dans les Rues Basses une partie du marché qui tendait à en disparaître. Pendant la même année les marchands de cabris avaient été mis, par mesure de sûreté de circulation, sur le quai du Seujet, dans la partie qui s'étend entre les ponts de l'Île et la passerelle. Cette modification n'ayant pas paru très-heureuse, elle sera abandonnée cette année, et les marchands de cabris reprendront place sur le quai des Moulins, de telle façon qu'un certain nombre de marchands devront retourner dans les Rues Basses.

Le marché établi à la rue Pécolat, à la suite de l'ini-

tiative de plusieurs habitants de ce quartier, étant d'une utilité incontestable, motivait la sollicitude que la Ville lui a accordée dès sa fondation ; aussi l'exonération du prix des places a-t-elle de nouveau été accordée aux marchands qui vendent dans cette rue.

A la demande d'un certain nombre de marchands de la place de Longemalle, il a été créé un nouveau poids public sur le terre-plein de la dite place ; l'ancien poids qui existait sur cette place avait été transporté sur le Boulevard helvétique, lors du transfert du marché au beurre sur le dit emplacement, en 1878.

Il a été accordé 202 permissions à des cafetiers pour chaises et tables devant leurs établissements pendant la belle saison. En bien des endroits des mesures spéciales ont été prises pour empêcher une occupation trop grande des trottoirs, occupation qui, dans ce cas, est presque toujours en dehors des limites autorisées. Ces mesures seront certainement continuées.

Il a été loué 19 emplacements pour kiosques à journaux.

»	9	»	pour kiosques à marrons.
»	6	»	pour kiosques à rafraîchissements.

Parmi ces derniers figurent 3 nouveaux kiosques soit :

Un, place de l'Entrepôt, ouvert en avril.

Un, près du monument national, ouvert en mars.

Un, place du Molard, ouvert en octobre.

Un emplacement situé rue du Commerce et indivis entre la Ville et deux autres propriétaires, a été loué pour un kiosque à photographies.

A la suite d'un procès qui a eu lieu entre deux marchands étalagistes et la Ville, au sujet d'une indemnité que ces étalagistes réclamaient pour avaries survenues à leurs

marchandises par suite de la rupture, un jour de marché, d'un tuyau de la Machine hydraulique, l'Administration municipale a ajouté aux règlements des marchés périodiques l'article supplémentaire ci-joint, qui a été et qui sera dorénavant délivré à tous les étalagistes.

« L'Administration n'assume aucune responsabilité et
 « ne garantit pas de dommages-intérêts, pour avaries
 « causées par quelque cause que ce soit, aux marchandises
 « des étalagistes et autres débitants installés sur la voie
 « publique. »

Secours contre l'incendie.

Il y a eu 103 alertes en 1881 ; elles se divisent comme suit :

Feux à la Ville.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
1	3	2	12
Total : 18. — En 1880, 23.			

Feux à la Campagne.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
4	0	7	1
Total : 9. — En 1880, 6.			

Feux dans la Banlieue.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
0	3	0	2
Total : 5. — En 1880. — 0.			

Feux de Cheminée.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
4	32	2	16
Total : 54. — En 1880, 80.			

Fausse Alertes

ou départs avec arrêts en route dont le détail suivra : 17.

Le 12 mai, feu grave, rues Bertheliet et Winkelried, maison Roland, 5 h. 1/2 matin, bise, toit et ateliers, 104 hommes.

Le 9 juillet, feu grave à la Servette, maison Rousseau. 12 3/4 la nuit ; toit et combles ; 160 hommes présents.

Le 24 novembre, à la rue du Rhône. 19, dans un magasin d'épicerie et de spiritueux, à 2 heures de la nuit ; on a dû manœuvrer avec l'appareil nouveau pour les feux de caves ; 31 hommes présents. Le veilleur de Saint-Pierre n'a pu sonner, car il ne voyait rien.

Feux à la Campagne.

Le 5 janvier, campagne Doria, à Coligny, une maison d'habitation, travail.

Le 29 mars, à Chambésy, campagne Naville, maison d'habitation, travail.

Le 18 avril, à Cervonnex, habitations et fenils, travail.

Le 15 août, à Cointrin, une ferme, travail,

Le 21 septembre, à Chevrens, 4 bâtiments, travail.

Le 26 septembre, à Saint-Genis, une grange, travail.

Le 9 novembre, à Pinchat, campagne Fillon, travail.

Le 16 janvier, une fausse alerte pour Sous-Terre ; 2 hommes présents.

Le 28 mars, même cas, 2 hommes présents.

Le 13 mai, une sonnerie à Plainpalais ; 1 homme présent.

Le 7 août, un coup de sifflet, rue du Rhône ; 1 homme présent.

Le 5 octobre, fausse alerte pour la rue Traversière : un sergent, voyant sortir de la fumée par une fenêtre, a donné l'alerte sans s'assurer de ce qui se passait réellement ; 10 hommes présents.

Le 17 décembre, alerte donnée par un jeune homme, dont le nom a été connu et livré à la police : huit hommes présents.

Le 18 mai, la Campagnarde est partie pour Meyrin à 7 heures du soir ; elle n'a rien trouvé, mais il est probable qu'il y avait eu du feu plus loin.

Le 11 août, feu à Borez, arrêté en route.

Le 12 août, alerte pour la Campagnarde, donnée par ?

Le 14 août, semblable plainte à la police.

Le 21 août, feu à Moens, alerte, pas de départ.

Le 8 septembre, feu à Compesières, alerte, pas de départ.

Le 17 septembre, feu à Saint-Cergues, alerte, pas de départ.

Le 20 septembre, feu à Burtigny, arrêt à Céligny.

Le 28 septembre, à Burtigny, arrêt, à Nyon.

Le 2 octobre, alerte pour Corsier, rien trouvé.

Le 19 Octobre, alerte pour Saint-Georges, rien trouvé.

Pour ces 103 alertes, 1893 hommes ont répondu.

En 1880, 120 alertes, 4662 sapeurs.

Sapeurs tant en présence qu'en travail :

Ville, rive gauche.	497.
» » droite.	439.
Banlieue.	258.
Campagne.	699.

Alertes :

Ville, rive gauche.	43.
---------------------	-----

Ville, rive droite.	33.
Banlieue.	7.
Campagne.	20.

Gardes au théâtre, 240. — En 1880, 286.

(15 sapeurs et l'officier comme pour la saison précédente par 2 compagnies en alternant).

La paie de service a été augmentée dès le 25 Décembre : Le sergent : 1,50. Caporal : 1,25. Sapeur : 1.

Veilles de nuit : 4. — En 1880, 4.

(18 sapeurs et 1 officier).

Un service pour découvrir les bouches à eau et placer du fumier a été organisé pendant l'hiver pour les protéger du gel et de la neige.

MM. Benoit et Pouille ont été nommés, le 1^{er} dans la 3^{me} Compagnie, le second dans la 4^{me}, au grade de Lieutenant.

L'effectif du bataillon est de 300. Nous avons encore 15 sapeurs à équiper ou en présentation.

50 tuniques ont été confectionnées, par contre 30 tuniques anciennes ont été livrées pour le chantier de Saint-Georges.

Un char de courses a été construit pour le hangar n° 4, il a été équipé de nombreuses courses et accessoires.

Des courses neuves ont remplacé celles usées.

Des courses neuves ont été ajoutées à celles déjà placées au théâtre.

Un extincteur, système Zuber, perfectionné, a été livré à MM. les sauveteurs auxiliaires, contre l'ancien qui est entré en magasin.

La Ville a, par suite du nouveau règlement, payé la somme de 2,585 fr. pour les Sapeurs faisant partie d'une Société de Secours mutuels. — En 1880, il n'avait été payé que 2401,25 fr.

C'est une augmentation réjouissante.

Sur la demande de Messieurs les officiers, il a été frappé des médailles portant à l'avert le nom du possesseur et au revers les Armes de la Ville ; moyennant ce nouvel insigne, un officier arrivé au feu sans être en tenue pourra se faire reconnaître, soit par les sapeurs, soit par la police. Il pourra donc ainsi diriger les premiers secours sans perte de temps.

Après de longs pourparlers, la question de la fanfare municipale des sapeurs pompiers a été enfin résolue à la satisfaction générale. La Société, si honorablement connue dans notre ville, l'Union Instrumentale, a bien voulu se charger de ce service, de telle sorte que nous sommes assurés que notre bataillon aura une excellente musique.

Il a été décidé de demander à la Confédération de relier les officiers au moyen de lignes téléphoniques; cette amélioration qui nécessitera une dépense assez forte, permettra une beaucoup plus grande rapidité dans l'organisation des premiers secours, point capital pour empêcher le développement des incendies.

Des améliorations nombreuses ont été apportées dans le service du théâtre, on les trouvera indiquées dans les travaux exécutés dans ce bâtiment.

Convois funèbres.

Pendant l'année 1881, le bureau des Pompes funèbres a organisé 1211 convois d'enterrements.

Ces convois se répartissent comme suit :

1 ^{re} classe	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	5b	6 ^e
7	37	35	98	178	209	35

De plus :

- 3 convois d'Israélites.
276 » pour l'Hospice Général et le Département de
Justice et Police.
269 » pour enfants de 0 à 1 an.
64 » pour enfants de 1 à 13 ans.

M. Hantz qui était porteur supplémentaire, ayant démissionné, a été remplacé par M. Louis Grimm. Nous avons eu le regret de perdre M. Muller, porteur de 2^{me} classe, décédé au mois de juillet; il a été remplacé par M. Duvillard, qui était porteur supplémentaire.

Cimetières

Cimetière de Plainpalais.

Il y a eu dans ce cimetière pendant l'année 1881 :

- 726 enterrements d'adultes.
286 » d'enfants de 0 à 13 ans.
14 » de fœtus, soit nés avant terme.

Dans ce nombre, 371 adultes sont décédés dans la commune de Plainpalais.

108 enfants de 0 à 13 ans.

5 fœtus.

81 adultes sont décédés dans la commune des Eaux-Vives.

5 enfants de 0 à 13 ans.

1 » fœtus.

Il a été accordé dans ce cimetière :

57 nouvelles concessions de tombes.

30 ont été renouvelées.

87 soit 71 de moins qu'en 1884.

Cette différence s'explique par le fait que l'ancien cimetière protestant a été fini le 7 juin et qu'il y avait beaucoup de tombes achetées qu'on renouvelait au fur et à mesure qu'on y arrivait, cette ressource a été épuisée par la fin du tour de rotation.

On a commencé le même jour à enterrer dans l'ancien cimetière catholique et au 31 décembre on y avait déjà enterré 400 corps d'adultes. Ce cimetière compte environ 1,200 tombes.

M. Jules Croisier a été nommé dès le 1^{er} janvier 1881 surveillant de ce cimetière.

Cimetière de Chatelaine.

Il y a eu dans ce cimetière pendant l'année 1881 :

305	enterrements	d'adultes.
169	»	d'enfants de 0 à 13.
17	»	de fœtus.

Dans ce nombre :

- 81 adultes sont décédés dans la commune de Plainpalais.
- 5 enfants de 0 à 13 ans.
- 1 adulte est décédé dans la commune des Eaux-Vives.

Il a été accordé dans ce cimetière, pendant l'année 1881, 8 nouvelles concessions de tombes et aucune n'a été renouvelée

Des travaux importants ont été faits pour rendre utilisables les parties du cimetière qui n'avaient pas encore été aménagées en vue des inhumations.

Restauration des Macchabées

Les travaux exécutés aux Macchabées pendant l'année 1881, sont les suivants :

L'achèvement de la première corniche, la réfection de l'étage en attique, y compris les fenêtres éclairant la salle haute et les petits contreforts; la pose de la corniche supérieure avec la balustrade en pierre couronnant le tout; la démolition d'une partie du pignon de la façade principale et la reconstruction jusqu'aux armes du cardinal de Brogny, la pose et la taille des pinacles accompagnant le pignon, le ravalement et les sculptures de toutes les faces en dessous de la corniche, la surélévation de la tourelle couronnant l'escalier, jusqu'à la corniche: l'établissement d'une porte sur la façade supérieure, porte permettant de pénétrer dans la chapelle par l'extérieur.

Exposition Municipale des Beaux-Arts.

Le Jury des Beaux-Arts a été composé comme suit :

MM. Gosse, D^r, *Président*, délégué du Conseil Administratif;

Maunoir, H., délégué du Conseil Administratif.

Revilliod, Alph. » »

Elus par les exposants :

Bourdillon, Architecte, Vice-Président.

Duval, Etienne, peintre, »

Delapeine, S., » Secrétaire.

Beaumont, A., »

Bovy, H., Sculpteur.

Camuzat, C., Architecte.

Darier, A., Peintre.

Gaud, L., peintre.

Menn, Barth., »

Menn, C., Sculpteur.

Ravel, Peintre.

Cette troisième exposition organisée par la Ville principalement en vue du legs Diday a été ouverte le 17 septembre et fermée le 21 octobre, dans les salles du 1^{er} étage du Bâtiment électoral.

Nous devons signaler le besoin qui se fait sentir davantage à chaque exposition, que la Ville possède des locaux pour ses expositions.

En ce qui concerne l'exposition des Beaux-Arts, 93 artistes ont exposé 143 œuvres, sculpture ou peinture. — Sous ce rapport, l'exposition a obtenu le même succès que l'année précédente. Nous ne pouvons en dire autant de l'exposition industrielle, pour laquelle il n'y a eu que 26 exposants. Si les personnes que cela intéresse estiment ne pas devoir participer à l'exposition, il est évident qu'il vaut mieux la supprimer, que de jeter ainsi un discrédit sur nos industries, ce qui n'est guère le but que nous nous sommes proposé.

Après entente avec la classe des Beaux-Arts de l'Institut Genevois, nous avons acheté son matériel d'exposition qu'elle nous avait obligeamment prêté les années précédentes. — Ce matériel complètera celui que nous possédons déjà, lequel est soigné attentivement, et nous évitera une dépense l'année prochaine.

Fondation Diday.

A la suite de l'exposition des Beaux-Arts, le Conseil Administratif a décidé d'acquérir sur les revenus de la fondation Diday :

1° Un grand paysage à l'huile représentant l'Eiger, par M. Albert Lugardon.

2° Deux émaux représentant des scènes de l'histoire de Guillaume Tell, composés et peints par M. Edouard Lossier.

En outre, et pour le compte de la même fondation, le Conseil Administratif a commandé un tableau à M. E. Burmand. — Ce peintre a bien voulu nous promettre de nous soumettre quelques esquisses, parmi lesquelles le Conseil choisira le sujet du tableau à exécuter.

Tramways.

Le service des tramways a eu lieu, pendant le courant de l'année 1881, dans les conditions fixées par le cahier des charges. Les horaires ont été approuvés par l'Administration municipale, ainsi que les quelques changements survenus dans la marche générale des tramways. Nous devons cependant présenter les observations suivantes.

Dans le commencement de l'année, au mois de janvier, le service ayant été interrompu à la suite de la neige qui était tombée, le Conseil a dû attirer vivement l'attention de la Compagnie sur cet ordre de choses, et, en l'engageant à prendre des mesures immédiates pour que les voies fussent mises en état, lui faire savoir que la Ville ferait faire les travaux d'office si la Compagnie n'y procédait pas dans le plus bref délai. Le Conseil insista, en outre, sur la nécessité qu'il y avait à ce que la Compagnie avertisse le public par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, lorsqu'il devait y avoir interruption des voies par force majeure.

Par suite d'embarras de voie par la neige, le tramway n'ayant pu faire son service que toutes les quinze

minutes au lieu de toutes les sept minutes et demie, le Conseil avertit la Compagnie qu'aucun changement semblable ne devait être fait sans que la Ville en fût avertie, et c'est ce qui eut lieu dorénavant.

Par lettre du mois de février, le Conseil Administratif se plaignit auprès de la Compagnie du mauvais état dans lequel elle laissait une partie de ses voies, et il insista sur la nécessité absolue d'y apporter un prompt remède. Le Conseil attirait sérieusement l'attention de l'Administration des tramways sur le fait que les observations précédentes n'ayant pas été suivies du résultat désirable, il se verrait dans l'obligation de faire faire ces travaux pour le compte de la Compagnie. Une seconde lettre mentionnait l'état défectueux du pont du Mont-Blanc, et, en raison des plaintes qui avaient été formulées, demandait des réparations immédiates. A ces deux points, se rattachent les faits suivants. Pour l'entretien des voies ordinaires, la Compagnie s'adressa, dans le courant de l'année, à la Ville, pour lui demander de bien vouloir se charger des voies du tramway moyennant une redevance de fr. 10,000 par année que paierait ladite Compagnie. La Ville refusa d'entrer en arrangement à ce sujet, non-seulement à cause du prix qui, après que la chose eût été examinée de très-près, fut reconnu insuffisant, mais aussi et surtout à cause des nombreuses difficultés qui pouvaient en résulter pour elle, et qui doivent retomber directement sous la responsabilité des concessionnaires.

En ce qui concerne le pont du Mont-Blanc et vu les nombreuses plaintes auxquelles donnait lieu le mauvais état dans lequel l'Administration des tramways le laissait, cette dernière demanda au Conseil Administratif de l'autoriser à ne laisser qu'une voie,

celle en aval, et d'enlever la seconde voie en amont. Elle motivait sa demande sur la pensée qu'elle avait, qu'une plus grande partie du pont étant laissée libre de rails, les chars et les camions passeraient moins volontiers sur la partie réservée aux tramways. Le cahier des charges adopté par le Canton et la Ville, faisant une obligation aux tramways d'avoir deux voies sur le dit pont, l'Administration municipale dut demander au Conseil d'Etat son avis à cet égard. Cet avis ayant été négatif, il fut répondu dans ce sens à la Compagnie.

L'essai de pavés en bois que la Compagnie avait été autorisée à faire, était limité à certains endroits, au bas de la rue du Mont-Blanc et à la Corraterie, et ne devait pas s'étendre au delà avant qu'au bout d'un certain temps l'usage en eût démontré la convenance. Sur la demande de la Compagnie, et pour lui donner plus de facilités dans les achats qu'elle devait faire de ces cubes, autorisation lui fut accordée d'employer ce genre de pavage sur toute la longueur de la rue du Mont-Blanc, sous condition expresse de s'en tenir là pendant quelque temps encore.

Des réparations avaient été faites le long des rails, dans les rues, aux endroits indiqués par l'ingénieur de la Ville, mais le pont du Mont-Blanc continuait à rester dans le même état. Il fut alors, vers les derniers mois de l'année, enjoint de la manière la plus formelle à la Compagnie d'avoir à faire faire les travaux nécessaires pour la mise en état de ce pont. Le Conseil ajoutait que si la Compagnie estimait que les inconvénients de l'état de choses actuel résultassent nécessairement des conditions dans lesquelles ses voies ont été établies sur ce point, il serait tout disposé à examiner les demandes qu'elle pourrait avoir à lui soumettre pour améliorer

le mode de fixation de ces voies. — A la suite de ces ouvertures faites par la Ville, des réparations ont été faites par l'Administration des tramways, mais aucune demande par écrit sur un autre mode de fixation de rails n'a été adressée à l'Autorité municipale.

Depuis plusieurs années la Compagnie des tramways se sert, à certains moments, de voitures à compartiment central qui font l'objet des justes récriminations du public et qui sont non seulement incommodes mais encore dangereuses, soit pour monter dans la voiture, soit pour en descendre. Le Conseil Administratif a apporté toute sa sollicitude à obtenir de la Compagnie qu'elle ne se servit plus de ces voitures. Il se basait, outre les motifs précédents, sur le fait que ces voitures n'étaient point d'un modèle qui eût été reconnu. Quoique cette question ne soit point encore terminée aujourd'hui, il est à présumer qu'elle prendra fin par la mise hors d'usage de ces voitures.

Par lettre du 25 mars, la Direction des tramways informa le Conseil Administratif de son intention d'établir une ligne de tramway entre la Ville de Genève et le cimetière de St-Georges, moyennant le concours financier de la Ville dans une forme à déterminer. Le Conseil répondit en faisant remarquer que l'exécution de ce projet était subordonnée à l'établissement de la route de Genève à Onex dont l'Etat était seul chargé, et qu'ignorant à quel point en était l'élaboration des plans, il n'y avait pas lieu, en ce moment, de donner suite aux ouvertures faites par la Compagnie.

En vertu d'une demande faite par l'Administration des tramways, le Conseil accepta de déléguer un de ses membres à une conférence qui réunissait, de la part de l'Etat, M. Gavard ; de la part de la Compagnie, M. Challet-

Venel, et de la part de la Ville le Conseiller administratif délégué à la voirie. Cette conférence devait avoir pour but, selon la demande de M. Challet-Venel, de déterminer un mode de vivre par lequel le déblaiement de la voie, en cas de neige, se serait fait de part commune avec les autorités cantonale et municipale, chacune en ce qui la concerne, et la Compagnie. La Ville, qui avait du reste établi toute réserve, et qui n'était pas chargée, comme l'Etat, de l'entretien de la partie de la chaussée occupée par les voies du tramway, ne crut pas pouvoir entrer dans cette combinaison; mais, désireuse cependant de faciliter le service du tramway, elle mit à sa disposition ses balayeuses en cas de neige.

Nouveaux quartiers

Ont été acceptés par la Ville :

L'extrémité de la rue de Hollande, la partie qui débouche sur la rue Diday et qui formait encore une propriété particulière.

Le square de la rue d'Italie, cédé par l'Etat.

Ce square avait déjà, dès 1879, fait l'objet d'une cession de la part du Conseil d'Etat, mais la Ville avait dû en refuser l'acceptation jusqu'au moment où, conformément aux cahiers des charges de la vente des terrains sur lesquels ont été élevées les maisons formant ce dit square, les propriétaires auraient ramené à l'état de cours les terrains dont ils disposent dans l'intérieur de ce square et limité ces cours par des clôtures, ce qui a été fait.

Elargissement de rues

Nous ne mentionnerons sous cette rubrique que quel-

ques opérations de détail résultant de décisions relatées dans nos comptes-rendus antérieurs.

La disparition de l'échoppe Diel qui masquait partiellement la rue du Commerce à son extrémité nord, et dont le bail était échu.

L'élargissement de la rue du Rhône au devant des immeubles Girard-Diel, Fendt et Brémond. La rue a été sur ce point nivelée, réparée et mise en état de viabilité.

Noms de rues

Conformément au règlement de police du 16 avril 1881, qui laisse au Conseil Administratif le soin de déterminer les indications relatives aux noms des rues, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat, le Conseil a donné le nom de :

Square de Saussure, au square situé entre la rue de Saussure, la rue du Conseil-Général et le boulevard de Plainpalais.

Rue Bartholomy, à l'ancienne rue du Conservatoire.

Rue du Reculet, à la rue tendant de celle des Gares à celle de Montbrillant. Cette rue, cédée à la Ville par M. Deferne, a été acceptée par le Conseil Municipal comme voie municipale, par son arrêté du 28 juin 1881

Rue Saint-Ours, à la rue qui tend de la rue de Caudolle au boulevard des Philosophes, entre la rue de l'Université et la rue Saint-Léger.

Cadastre de la Ville.

Le Conseil Administratif n'a reçu, en 1881, aucun nouveau plan de quartier.

Taxe Municipale.

Les diverses catégories des contribuables soumis à cette taxe se répartissent comme suit :

Rentiers, capitalistes et propriétaires.

1 ^{re} catégorie	111	}	874
2 ^{me} »	404		
3 ^{me} »	359		

Hôtels, restaurants, cafés, brasseries, estaminets et pensions, etc.

1 ^{re} catégorie	35	}	697
2 ^{me} »	36		
3 ^{me} »	290		
4 ^{me} »	212		
5 ^{me} »	69		
6 ^{me} »	55		

Industriels et commerçants.

1 ^{re} catégorie	185	}	4301
2 ^{me} »	441		
3 ^{me} »	448		
4 ^{me} »	217		
5 ^{me} »	484		
6 ^{me} »	330		
7 ^{me} »	695		
8 ^{me} »	393		
9 ^{me} »	1108		

Fonctionnaires, employés, commis, etc.

10 ^{me} catégorie	689	689
----------------------------	-----	-----

Total..... 6561

Dégrèvements

Il a été accordé pendant cet exercice 1922 dégrèvements, soit 592 de plus qu'en 1880; malgré cette augmentation, la recette nette se présente sous un aspect très satisfaisant, ainsi qu'il sera facile de le constater dans le compte-rendu financier.

Reliquat

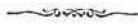
Le reliquat qui s'élevait fin 1880 à 115,000 fr. n'est plus que de 36,000 fr. à fin 1881, soit le 7 % environ des sommes à recouvrer.



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Etat Civil.	3
Octroi	6
Abattoir et marché au bétail.. . . .	11
Ecoles enfantines.	12
» primaires	18
» du soir	19
» industrielle et commerciale.	19
» complémentaire	22
Fondation Bouchet	25
Musée Rath.	27
» d'histoire naturelle.	32
Collection numismatique	42
Musée archéologique	44
» historique genevois.	55
» Fol	57
Bibliothèque publique.	57
Herbier Delessert.	74
Jardin botanique	79
Théâtre (Exploitation).	82
Bibliothèque du Théâtre.	87
Théâtre (Construction)	90
Travaux ordinaires	94
» extraordinaires	97
Percements.	104
Service des eaux	105

	Pages.
Promenades	124
Horloges.	126
Voirie	128
Ponts et quais.	132
Eclairage public	132
Police et surveillance	133
Autorisations pour travaux particuliers.	134
Locations sur la voie publique.	135
Secours contre l'incendie.	138
Convois funèbres	142
Cimetières	143
Restauration des Macchabées	145
Exposition municipale des Beaux-Arts	145
Fondation Diday	146
Tramways	147
Nouveaux quartiers.	151
Elargissements de rues	151
Noms de rue	152
Cadastre de la Ville.	152
Taxe municipale	153



Ville de Genève

ÉCOLES
D'HORLOGERIE & DE DESSIN



Rapports lus le 7 Juillet 1881
dans la séance de distribution des prix
des Ecoles municipales



GENÈVE

IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

—
1881

ÉCOLES D'HORLOGERIE ET D'ART

Séance tenue le 7 Juillet 1881, dans la grande salle de l'Université, sous la présidence de M. TOGNETTI, Président du Conseil Administratif.

Rapport sur la marche des Écoles municipales pendant l'année scolaire 1880-1881.

ÉCOLE D'HORLOGERIE

Rapport du Conseil Administratif.

M. le Conseiller Rivoire donne lecture du rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

L'École d'horlogerie étant complètement installée dans son nouveau bâtiment, et possédant toutes les classes prévues dans le plan de sa réorganisation, le rapport que nous avons à vous présenter sur sa marche peut rentrer dans ses proportions normales. Les diverses parties de l'École attendent et espèrent un développement ultérieur, mais ne réclament plus de création ni de transformation notable. Nous pouvons donc aborder tout de suite l'exposé des faits principaux qui ont marqué sa vie durant l'année qui se termine aujourd'hui.

Personnel.

Dans sa séance du 1^{er} Octobre 1880, le Conseil Administratif a réélu, pour le terme de deux ans, tous les membres de la Commission de surveillance.

M. Albert-Henri Potter, craignant de ne pouvoir prendre une part assez active aux séances, a décliné sa réélection, mais il a promis de conserver à notre Ecole sa sympathie et son appui; la manière dont il a accepté et rempli le mandat de juré pour la classe de mécanique, nous a prouvé qu'il tiendrait fidèlement cette bonne promesse.

M. Potter a été remplacé par M. Louis Martin, ingénieur, qui, l'année dernière, avait aidé avec beaucoup de zèle MM. les experts chargés de l'inspection de cette même classe.

Une mort bien prématurée nous a enlevé un des membres les plus assidus de la Commission, qui, durant cinq années, a pris une part active à tous ses travaux. Modeste, bienveillant et loyal, M. Jules Longchamp a laissé parmi nous des regrets unanimes et d'excellents souvenirs.

Nous nous félicitons de n'avoir eu à nous séparer d'aucun de nos professeurs ni de nos maîtres; leur collaboration, toujours plus expérimentée et plus harmonique, permet d'introduire avec sûreté les améliorations dont la convenance se manifeste successivement.

ÉLÈVES

Quatre-vingt-dix élèves ont fréquenté l'Ecole en 1880-81, savoir :

43	Genevois,
19	Suisses d'autres cantons,
15	Français,
3	Italiens,
3	Allemands,
2	Anglais,
2	Américains,
2	Espagnols,
1	Belge,

Nous continuons à remarquer que la plupart des élèves étrangers sont nés ou tout au moins fixés dans le canton.

Les différentes classes ont été fréquentées par le nombre suivant d'élèves dans le courant de cette même année.

Classe des ébanches,	16	élèves.
» des remontoirs,	19	»
» du finissage,	16	»
» de la cadrature,	10	»
» des échappements,	21	»
» du repassage,	16	»
» du réglage.	9	»
» de mécanique.	12	»
» Ateliers-écoles divers,	25	»

Trente-deux élèves ont quitté l'Ecole, savoir :

15	Genevois	placés à Genève,
1	»	» à l'étranger,
1	Suisse,	» à Genève,
5	»	» hors du canton,

- 3 étrangers, » à Genève,
- 3 » » hors du canton,
- 4 élèves sont sortis de l'Ecole sans achever leur programme : un Genevois pour se vouer à d'autres études et trois étrangers pour des causes diverses.

Aujourd'hui, l'Ecole compte 58 élèves, dont :

- 25 Genevois,
- 13 Suisses d'autres cantons,
- 10 Français,
- 3 Allemands,
- 2 Espagnols,
- 2 Italiens,
- 1 Anglais,
- 1 Américain,
- 1 Belge.

Ils se répartissent comme suit dans les différentes classes :

- 10 dans la classe des ébauches,
- 8 « des remontoirs,
- 5 » du finissage,
- 2 » de la cadrature,
- 7 » des échappements,
- 5 » du repassage,
- 10 » de mécanique,
- 11 dans les divers ateliers-écoles.

Comme l'année dernière, nous constatons que l'accroissement de la population est faible sans doute, mais réel, et doit entretenir notre confiance dans l'avenir de notre Ecole.

Deux causes en particulier expliquent la lenteur de cet accroissement : l'une, regrettable, mais faite pour disparaître, c'est le découragement excessif qu'a produit, à l'endroit de notre industrie horlogère, la crise si longue et si générale qui a frappé cette branche comme tant d'autres ; la reprise incontestable des affaires ranime la confiance et nous amène de nouveaux élèves ; mais cet effet ne se produit que peu à peu ; la maladie a été trop forte pour que la convalescence soit rapide. Ce que nous souhaitons, c'est que notre Ecole se recrute, non point exclusivement, mais essentiellement d'éléments nationaux.

Une autre cause qui restreint pour le moment et seulement en apparence le nombre de nos élèves, c'est la moindre durée moyenne de l'apprentissage dans chaque classe. Nous comptons que cette diminution pourra, dès l'année prochaine, être établie ici par des chiffres indiscutables.

Enseignement.

Mesdames et Messieurs,

Il reste, entendu que nous laissons à la Commission de surveillance, la tâche délicate de vous résumer ses impressions et celles de MM. les Jurés sur la marche et les résultats de l'enseignement pratique ; nous n'avons donc à vous parler que de l'enseignement théorique.

La première division, soit division inférieure, donne toujours beaucoup de peine à ses deux professeurs. Celui qui est chargé des leçons de français réussit assez bien avec les élèves à qui cette langue n'est pas encore familière, mais qui s'y mettent avec ardeur, et qui possèdent

d'autres idiomes comme points de comparaison; ceux, au contraire, dont c'est la langue maternelle, mais dont l'instruction primaire est en retard, n'avancent que péniblement; ce qui leur manque, en effet, c'est encore plus le développement général, l'ouverture d'esprit, que les connaissances proprement dites. La preuve, c'est que ces élèves présentent les mêmes lacunes, lorsqu'il s'agit d'arithmétique, de mathématiques, et même de dessin linéaire.

Ce déficit, que nous sommes obligés de signaler chaque année presque dans les mêmes termes, soulève des questions qui nous préoccupent depuis longtemps, et qui ont déjà provoqué bien des solutions différentes. Faut-il rigoureusement exclure de l'Ecole les jeunes gens (ils sont au moins une douzaine) qui, pour une cause quelconque, se montrent incapables d'unir la théorie et la pratique, et priver ainsi des bienfaits de l'instruction professionnelle des apprentis qui, sans faire jamais de véritables horlogers, peuvent devenir des ouvriers adroits, honorables et utiles dans leur étroite sphère? Peut-on retenir les élèves les plus faibles dans les divisions inférieures indéfiniment, sans grand profit pour eux-mêmes, malgré le découragement de leurs professeurs et souvent au détriment de leurs condisciples? Faut-il diviser les élèves en deux catégories, l'une destinée à des études complètes, l'autre condamnée à rester dans les limbes d'une culture insuffisante? Pouvons-nous nous admettre qu'on puisse s'intituler ancien élève de l'école d'horlogerie de Genève, sans faire preuve des connaissances indispensables que nos lois réclament de

tout citoyen, de tout habitant de notre pays? Convierait-il de faire à cet égard une distinction entre les nationaux et les étrangers? Voilà un problème complexe et sérieux, qui se dresse toujours devant nous, que nous ne songeons point à résoudre ni même à discuter ici, mais dont l'étude s'imposera fatalement à nos successeurs aussi bien qu'à nous-mêmes.

Revenons à notre enseignement théorique; nous aurons malheureusement peu de chemin à faire, car les lacunes de la première division s'étendent nécessairement sur les divisions les plus rapprochées. Dans la seconde, nous trouvons de la bonne volonté, une discipline très-généralement satisfaisante, mais une intelligence rebelle aux mathématiques, et des progrès retardés par l'insuffisance des études préalables. Cependant le professeur de physique, qui enseigne à ses élèves les propriétés des métaux, a su, en restant à leur portée, trouver en eux des auditeurs appliqués et studieux.

La troisième division a été particulièrement faible et apathique. Hâtons-nous de faire une exception en faveur des élèves qui appartiennent à l'atelier de mécanique et qui, surtout dans le cours de chimie, se sont distingués de leurs condisciples par leur assiduité, leur bonne tenue et leur désir d'apprendre. Et pourtant ces mêmes élèves, malgré leur bonne discipline, avaient bien de la peine à suivre le cours de mécanique qui leur est destiné spécialement, toujours à cause d'une préparation insuffisante. Quant aux élèves horlogers, ils se sont montrés très-faibles

et résignés à leur faiblesse, même dans leurs leçons d'horlogerie théorique.

A mesure que les volées s'élèvent sur les degrés de l'enseignement, il se fait naturellement une épuration salutaire; les éléments les moins assimilables s'éliminent d'eux-mêmes ou restent en route; avec l'âge et l'expérience la raison et l'émulation se développent; une légitime ambition précipite vers le but de l'apprentissage.

L'enseignement théorique ressent l'heureuse influence de ces causes diverses: aussi la quatrième et la cinquième division ont-elles mérité les éloges de leurs professeurs de physique, de mathématique, de tenue de livres et d'horlogerie. MM. les Jurés ont confirmé ce témoignage approbateur; en y joignant le nôtre, nous sommes heureux de terminer ainsi un chapitre dont la première partie a été plus sombre que nous ne l'aurions voulu.

Discipline.

La réunion dans l'atelier de mécanique d'élèves nombreux, arrivant à des phases très différentes de leur apprentissage, et aussi la nature même des travaux qui s'y exécutent et qui nécessitent de fréquentes allées et venues et des actions bruyantes et irrégulières, rendent particulièrement difficiles l'ordre et la surveillance dans cette classe. Mais comme les élèves qui la composent se distinguent en général par leur excellente conduite aux leçons théoriques, nous ne doutons pas que leur maître, instruit par l'expérience et armé d'un bon règlement, n'arrive à

obtenir la même discipline pendant les heures du travail manuel.

Dans tous les autres ateliers, à l'exception de deux ou trois faits individuels promptement réprimés, la discipline a été très-bonne. Grâce à l'attention vigilante de MM. les maîtres, soutenue par l'autorité régulatrice de M. le Directeur, nous sommes assurés que ce bon esprit continuera à régner dans notre Ecole et à lui valoir l'estime générale.

Récompenses.

Les récompenses que nous avons à distribuer aujourd'hui, seront moins nombreuses que les années précédentes.

Disons tout de suite que cette diminution n'implique pas le moins du monde un abaissement du niveau des concours ; mais l'administration, d'accord avec la Commission de surveillance, a désiré proportionner mieux le nombre des prix à celui des élèves, et rendre ainsi aux récompenses leur mérite et leur valeur.

Conformément aux sages prescriptions du règlement organique, les prix des concours pratiques ont été décernés, comme toujours, d'après l'appréciation et le classement arrêtés par le jury que la Commission forme en dehors de son sein.

Quant aux récompenses accordées à l'enseignement théorique, elles sont déterminées par les résultats des examens annuels, mais subordonnées aux conditions inséparables de discipline générale. C'est pour cela qu'un élève se trouve

peut-être contre son attente, privé du prix qu'il aurait obtenu si sa conduite avait été aussi bonne que ses concours.

Nous aurions bien voulu pouvoir appeler quelques élèves dont la bonne volonté et les progrès sont dignes d'éloges ; mais leur connaissance encore trop imparfaite de la langue française ne leur a pas permis de lutter avec des camarades plus heureux sous ce rapport ; qu'ils se consolent en pensant que cette cause d'infériorité n'est que temporaire, et que leur travail persévérant la fera bientôt cesser.

Enfin, un autre élève a été empêché par son service militaire de faire quelques-uns de ses examens annuels ; nous sommes persuadés qu'il les aurait tous passés avec le même succès que ceux qu'il a pu subir et que ses interrogations trimestrielles ; mais cette supposition, quelque vraisemblable qu'elle soit, ne peut remplacer la réalité, ni nous autoriser à dévier de la règle. Nous nous bornerons à exprimer nos regrets et ceux des professeurs, de la constance impérieuse qui, pour l'enseignement théorique a laissé hors de concours l'élève Henri Lossier.

Collections.

Nous avons reçu, pour la Bibliothèque de l'École :

de M. le professeur Golfarelli, à Florence, des brochures diverses ;

de la Classe d'industrie de la Société des Arts, l' Histoire de la mesure du temps, par Berthoud, et le Traité d'horlogerie par Lepaute ;

de M. Jules Crépieux, d'Arras, un autre exemplaire de l'Histoire du temps par Berthoud ;

de M. A. Raymond, des planches de l'Encyclopédie ;
du Comité de rédaction du *Journal suisse d'horlogerie*,
le catalogue de l'Exposition d'outillage de 1880.

Notre petit Musée a reçu en dons :

de M. Louis Boiteux, ancien maître à l'Ecole, un appareil pour la vérification pratique des engrenages ;

de M. Franki Borel, maître de la Classe d'échappements, une ancienne cadrature et deux compensateurs ;

de M. Senglet, maître de repassage, un échappement à virgule ;

de M. Jules Crépieux, une montre ancienne ;

de M. Jules Nægeli, un montre à roue de rencontre, avec quantités de jours, par Jacob Nicles d'Aarberg.

Enfin, nous avons acquis, une petite pendule portative, œuvre de feu Ledermann : le prix de cet achat a réduit la petite somme qui nous reste du legs Gögel.

Nos modestes collections se forment donc petit à petit par la bonne volonté de quelques rares donateurs; nous les remercions publiquement de leur générosité et de leur excellent exemple ; leurs présents sont précieux, non-seulement par leur valeur intrinsèque, mais encore comme témoignages d'intérêt et de sympathie pour notre établissement.

Mesdames et Messieurs,

Lorsqu'un arbre déjà fort se trouve resserré dans un espace trop étroit, qui en compromet le progrès normal,

le jardinier hardi le transporte dans un terrain plus ouvert et mieux proportionné à sa taille. Cette opération est toujours assez difficile et chanceuse. Même lorsqu'elle doit réussir, l'arbre reste longtemps stationnaire, au moins en apparence : il semble hésiter entre la vie et la mort ; c'est que son développement extérieur et visible, est comme suspendu au profit de sa croissance intérieure et souterraine, mais aussitôt ce travail occulte accompli, l'arbre reprend une nouvelle vigueur, et se déploie librement de tous côtés dans sa magnificence.

Notre vieille Ecole d'horlogerie était aussi trop à l'étroit dans ses anciens locaux, ses anciennes méthodes et ses anciens programmes. La transplantation était devenue indispensable ; elle est effectuée ; quel en sera le résultat ? Pour nous qui avons eu la satisfaction, sinon de coopérer du moins d'assister avec le plus sincère intérêt à tous les préparatifs et à toutes les phases de cette opération délicate, nous n'hésitons pas à le dire, l'opération a réussi. Sans doute, l'arbre n'a pas encore toute sa plénitude de vie, les passants peuvent croire qu'il végète, on ne le voit pas étaler des rameaux aussi étendus ni porter des fruits aussi abondants que notre impatience l'exigerait : mais le tronc est sain et vigoureux, il appartient à une espèce acclimatée chez nous depuis des siècles, ses fortes racines ont trouvé un sol favorable, la sève circule activement, les symptômes extérieurs de la vie se multiplient sous les formes les plus variées. Notre vieil arbre, affranchi des obstacles qui l'étranglaient, fortement implanté dans un terrain solide, largement arrosé des eaux fertilisantes du budget

municipal, entouré d'une atmosphère de sympathie générale, éclairé par la sereine lumière de la science, échauffé par les rayons bienfaisants du dévouement patriotique, notre vieil arbre produira d'année en année des fruits toujours plus beaux et plus nombreux de prospérité nationale.

« Nos arrières-neveux nous devront cet ombrage. »

C'est là notre espérance et notre dernier souhait.



Commission consultative de l'École d'horlogerie de la Ville de Genève.

Rapport sur l'exercice 1880-1881.

Mesdames et Messieurs,

Ne voulant pas abuser de votre temps et prolonger sans raison, l'attente anxieuse qui précède inévitablement l'appel des lauréats, nous allons sans autre préambule, passer rapidement en revue les différentes classes dont se compose notre école d'horlogerie.

Notis pouvons hardiment dire que pour la classe de mécanique, la réussite a dépassé de beaucoup les espérances des plus optimistes, au moins quant au nombre des élèves et au résultat pratique obtenu.

Si de ce chef nous n'avons que des éloges à adresser au maître et à ses élèves, nous manquerions à notre devoir en ne signalant pas un point qui a laissé beaucoup à désirer; nous voulons parler de la discipline.

La Commission, décidée à mettre un terme à un état de choses qui ne pourrait pas se prolonger sans de graves inconvénients, vient d'élaborer un règlement spécial pour cette classe, règlement qu'elle est décidée à faire observer de la manière la plus stricte.

Les classes dans lesquelles se donne l'enseignement élémentaire n'ayant subi cette année aucune modification,

nous n'en parlerons que lorsque nous aurons à vous donner connaissances de l'appréciation de MM. les jurés.

Nous avons cherché à rendre moins lourde la tâche de M. Borel, dont l'enseignement si justement apprécié, aurait fini par se ressentir de la présence simultanée d'un trop grand nombre d'élèves. Grâce à un nouvel arrangement ratifié par le Conseil Administratif, après avoir été accepté avec beaucoup de bonne volonté par M. Auguste Piguet, nous avons pu confier à celui-ci, l'enseignement de la fabrication des assortiments à ancre. D'après les résultats obtenus, nous ne pouvons que nous féliciter de cette détermination.

Les mêmes motifs nous avaient déjà engagés l'an dernier à confier M. C^t Crausaz l'enseignement de la fabrication des balanciers compensateurs, cet atelier nous a déjà rendu de très-grands services, et nous sommes heureux de témoigner au professeur notre satisfaction complète.

L'atelier de rhabillage s'est malheureusement senti de la grave maladie de M. Schuckhardt, qui aujourd'hui complètement retabli, a pu reprendre la direction de ces élèves.

Jusqu'à présent peu de nos apprentis ont profité de l'enseignement donné par M. François Fournier pour la fabrication et le sertissage des trous en rubis, ainsi que de celui donné par M. Victorin Piguet pour la fabrication des mécanismes de pièces compliquées.

Un élève de ce dernier a cependant présenté au jury, un ouvrage, hors de concours, il est vrai, consistant en un mécanisme de quantième perpétuel. Cet ouvrage dénote une

grande habileté chez celui qui l'a exécuté. Le jury signale toutefois dans cette pièce, la roue de 7 dents, comme beaucoup trop petite.

Nous ne parlerons dans ce moment que pour mémoire de l'atelier de repassage pour les pièces simples, ajournant notre appréciation jusqu'au moment où cet atelier sera définitivement constitué. Quant à l'atelier de repassage pour les pièces compliquées, nous aurons à en reparler dans quelques instants.

L'atelier de réglage, sous l'habile direction de M. Joseph Rambal, a été très-apprécié, non-seulement par les élèves réguliers, mais encore par plusieurs ouvriers pratiquant depuis longtemps le repassage, et qui ont voulu venir profiter de cet enseignement, qui est le couronnement indispensable de tout apprentissage sérieux.

Vous venez d'entendre, Mesdames et Messieurs, les appréciations de la Commission consultative de l'école d'horlogerie, permettez-nous de les compléter par un résumé de celles du jury chargé de l'examen de la partie pratique de l'enseignement.

Nous désirons auparavant remercier le Conseil Administratif et le Conseil Municipal de l'accueil favorable qu'ils ont toujours fait à nos propositions, ainsi que MM. les Jurés, du dévouement et du zèle qu'ils ont apportés dans l'accomplissement de leurs fonctions. Leurs critiques sont pour nous non-seulement une preuve de l'intérêt qu'ils témoignent à notre institution, mais aussi un encouragement à ne rien négliger de ce qui peut nous rapprocher de la perfection.

Dans la classe de mécanique, les élèves de la division supérieure ont exécuté pour ouvrage de concours, un compas à pompe et une paire de pointes de tour. Le concours pour la division inférieure consistait en quelques outils élémentaires.

Voici quelles sont les conclusions du jury spécial qui a examiné ces ouvrages :

« Nous félicitons le maître pour les résultats obtenus et témoignons notre satisfaction pour la façon dont les élèves se sont acquittés de leur tâche. Nous avons acquis la certitude que les sacrifices que la Ville de Genève s'impose pour l'entretien de la classe de mécanique ne sont pas faits en vain, mais qu'ils aboutiront à former de bons et intelligents ouvriers, qui tout en rendant service à nos industries, trouveront facilement l'emploi de leurs facultés. »

Passant maintenant de la mécanique à l'horlogerie proprement dite, nous avons le plaisir de voir le jury constater un progrès constant dans la classe des cages, et se déclarer satisfait du travail, abstraction faite de quelques remarques de détail dont nous nous faisons grâce et qui, ainsi que celles concernant les autres classes, seront adressées à qui de droit.

Les barillets sont en général soignés, et l'on voit, dit le jury, que le maître a à cœur de faire exécuter de l'ouvrage bien fait.

Les remontoirs sont proprement travaillés, aucune trace de rouille n'a été signalée, ce qui est un grand progrès. Outre les ouvrages réglementaires, cette classe a soumis au jury une transformation en remontoir d'un mouvement

à fusée et à clef. Ce travail, entièrement fait par l'élève, démontre, continue le rapport, non-seulement l'habileté de l'élève, mais encore la compétence du maître, lequel a aussi présenté un mécanisme de remontoir pour seconde morte, exécuté par lui pour servir de type; ce travail, reconnu irréprochable, engage MM. les Jurés à encourager les élèves à se montrer appliqués aux leçons d'un professeur aussi habile.

Dans la classe des cadratures, il y a moins de régularité que dans les concours précédents. Sur cinq cadratures à quarts, deux laissent passablement à désirer. Une seule cadrature à minutes a été présentée, et quoique bien en fonctions, il y manque le fini que l'on aime à voir dans ce genre de travail. Nous ne savons à quelle cause attribuer un résultat auquel les concours précédents ne nous avaient point préparés. Espérons que l'année prochaine toute trace de défaillance aura disparu et que le jury n'aura, comme par le passé, que des succès à enregistrer.

De sérieux progrès sont signalés dans la classe des finissages, symptôme réjouissant, car cette classe a une grande importance comme préparation aux travaux difficiles du plantage des échappements; aussi ne saurions-nous trop engager les élèves à mettre à profit le temps qu'ils sont appelés à passer dans cette branche.

Après un examen rendu très difficile par la moyenne élevée des travaux présentés par la classe des échappements à cylindre, le jury exprime sa satisfaction au sujet de la régularité et du bien fini qui caractérisent ces ouvrages, et recommande au professeur de rester dans

la voie qui lui a permis d'arriver à un résultat aussi favorable.

La plupart des observations formulées précédemment touchant les échappements à ancre n'ont pas lieu d'être renouvelées cette année. Les ouvrages présentés sont faits dans de bonnes conditions, aussi bien les assortiments que les échappements plantés ; aussi le jury donne-t-il son approbation complète au sujet de ce concours.

Enfin nous ne pouvons mieux faire que de citer textuellement, la partie du rapport de MM. les Jurés, relative à la classe de repassage de M. John Huguenin : « Cette classe mérite tous les éloges, et le jury tient très-particulièrement à les adresser à qui de droit. L'année dernière, les repassages avaient donné lieu à des critiques sévères, le jury n'ayant peut-être pas assez tenu compte de la création récente de cette classe et des difficultés qui en découlaient ; mais la compétence du professeur, sa direction intelligente et consciencieuse, faisaient prévoir que le jury de 1881 rapporterait dans un sens plus favorable. Aussi invitons-nous maître et élèves à persévérer dans cette bonne voie, de manière que cette classe réponde de plus en plus au but de sa création. »

A propos de repassages, permettez-nous une petite digression, pour remercier chaleureusement ceux de nos fabricants qui ont bien voulu nous seconder, en fournissant du travail aux élèves arrivés à un certain degré d'avancement. Nous aimons à croire qu'ils n'ont pas eu lieu de le regretter, et formulons l'espoir de voir leur nombre s'accroître d'année en année.

En terminant son rapport, le Jury tient à remercier M. Sordet, directeur de l'école, du zèle qu'il apporte dans l'accomplissement de ses fonctions; nous qui le voyons à l'œuvre durant toute l'année, nous nous joignons de grand cœur à MM. les Jurés et souhaitons comme eux, que notre école d'horlogerie, sous cette intelligente direction, dote notre belle industrie d'un nouveau contingent d'artistes, ayant pour mission de maintenir et répandre toujours plus la réputation que Genève s'est acquise.

Au nom de la Commission consultative
de l'Ecole d'horlogerie,

Le rapporteur,

J.-W. LE GRAND ROY.



ÉCOLES D'ART

M. le Conseiller Gosse donne lecture du rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

Dans le rapport qui vous est présenté, nous avons suivi la même marche que l'année dernière ; en conséquence, nous allons passer en revue chaque classe, puis nous vous indiquerons les observations générales que nous ont suggérées les remarques des professeurs, les critiques des jurés et nos propres impressions,

ÉCOLE PRÉPARATOIRE

Professeur : M. CROSNIER.

Sur les 39 élèves présents en février, 23 seulement ont pris part aux examens de fin d'année ; cette diminution tient à ce que plusieurs d'entre eux ont quitté Genève et que d'autres ont trouvé de l'ouvrage hors de ville.

Quant à leurs professions, ces jeunes gens se répartissent ainsi :

- 6 collégiens,
- 4 élèves des Ecoles primaires,
- 3 » de l'Ecole des Arts Industriels,

2 bijoutiers,
1 joaillier,
1 graveur,
1 ébéniste,
1 relieur,
2 mécaniciens,
1 architecte,
1 employé.

La marche de la classe a été loin de satisfaire le professeur; il a remarqué que la moyenne du travail des élèves a été d'une grande faiblesse et à un niveau qu'il ne se souvient pas avoir encore rencontré, surtout en ce qui concerne les travaux de composition. Le Jury a fait la même remarque, mais il a constaté aussi que la méthode suivie a donné de bons résultats pour le développement des élèves; en effet, les derniers exercices de mémoire ont paru un progrès sur les années précédentes.

La discipline générale a été bonne, mais, comme l'année dernière, nous devons regretter les trop nombreuses absences; parents et patrons croient que tout est dit quand ils ont envoyé une excuse plus ou moins motivée, et ils n'ont pas l'air de se douter du tort qu'ils font aux jeunes gens en se faisant, jusqu'à un certain point, les complices de ces négligences.

L'élite de la classe a montré ce que l'on pouvait obtenir avec du zèle, de l'application et un professeur comme M. Crosnier.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE

Professeur : M. PERRET.

Le nombre des élèves, au commencement de l'année, était de 24 ; il n'y en avait plus que 13 au moment du concours.

- 2 d'entre eux ont quitté par le fait d'incapacité absolue ;
- 2 pour entrer dans l'Ecole des Arts industriels ;
- 2 sans raisons connues :
- 4 par le fait qu'étant élèves au Collège, ils disent ne pouvoir suivre les deux enseignements ;
- 1 est parti pour l'Afrique.

Quant à leurs professions, on peut ainsi classer les élèves :

- 2 bijoutiers,
- 1 sertisseur,
- 3 élèves du Collège,
- 1 » du Gymnase,
- 1 » des Ecoles primaires,
- 1 géomètre,
- 1 lithographe,
- 1 relieur.

Le professeur, dont le zèle est à la hauteur de sa tâche, craint beaucoup que l'état de préparation des élèves ne soit pas suffisant pour leur permettre de suivre les classes supérieures. Il estime que le temps dont il dispose n'est pas

suffisant, et, en même temps, il croit que la méthode et le programme qu'il doit suivre, et qu'il reconnaît remarquables sous certains rapports, donnent trop d'importance à des points de détail, qui absorbent un temps d'autant plus précieux qu'il est plus borné.

M. le professeur Perret se demande si la méthode Bourgoing, excellente pour rendre aux enfants le travail intéressant et amusant, ne devrait pas être adoptée dans les écoles primaires; par ce fait, nos élèves, débarrassés pour ainsi dire des préliminaires, pourraient faire de véritables progrès.

Ce sont des points que devront examiner les Commissions qui veulent bien donner au Conseil Administratif des indications sur la marche de nos écoles.

ÉCOLE DES DEMOISELLES

Professeurs : M. et M^{me} GILLET.

L'Ecole a compté, cette année, 164 élèves de diverses nationalités, soit 124 Suisses, 14 Allemandes, 6 Anglaises, 5 Françaises, 4 Américaines, 3 Russes, 3 Hongroises et 1 Espagnole.

Ces élèves, réparties entre les cinq divisions dont se compose l'Ecole (5 pour les classes de M^{me} Gillet, 2 pour celles de M. Gillet), ont porté le chiffre des élèves qui ont reçu l'enseignement à 187 par le fait que 23 élèves suivent alternativement l'enseignement de 2 divisions.

Pour les seules classes de M^{me} Gillet, le chiffre des élè-

ves, qui s'est élevé à 151, s'est maintenu toute l'année à 142, sur lequel 9 sont sorties au moment de la fin du 2^{me} trimestre.

L'état de santé de M. Gillet, qui s'était amélioré au commencement de l'année, lui avait permis de reprendre la direction de la classe supérieure; malheureusement sa maladie l'a empêché de continuer, et tout le fardeau est retombé sur M^{me} Gillet; aussi le Jury commence-t-il ainsi son rapport :

« Un premier sentiment qu'il a éprouvé, est celui d'une
« sincère admiration pour la manière dont M^{me} Gillet a
« rempli non-seulement sa tâche, mais bien plus que sa
« tâche; elle s'est chargée de remplacer son mari, tout en
« continuant, sans *aide aucune*, à diriger ses classes à
« elle, qui, grâce à la réputation distinguée qu'elle s'est
« faite dans l'enseignement, ne comptaient pas moins de
« 142 élèves.

« Malgré ces difficultés, le Jury n'a point trouvé que
« l'enseignement ait souffert et le concours de 1884 n'a
« point été estimé inférieur aux précédents. »

Ce simple aperçu des faits justifiera certainement la proposition que fera le délégué du Conseil Administratif d'adjoindre une aide à ce professeur pour suppléer à l'insuffisance du temps qu'il lui faudrait consacrer, surtout pour les élèves qui, au début de leurs études, demandent à être constamment soutenues.

Nous aurions voulu prendre déjà une semblable décision; si nous ne l'avons pas fait plus tôt, cela provient

seulement de l'intention bien arrêtée que nous avons de ne pas laisser supposer — même en apparence — que nous trouvions la tâche de M^{me} Gillet au-dessus de ses forces.

Nous avons espéré que l'agrandissement des classes effectué cette année, en plaçant la division moyenne dans de meilleures conditions, soit sous le rapport du travail, soit au point de vue de l'hygiène, serait suffisant; nous avons dû reconnaître que nous étions encore bien loin d'avoir des locaux suffisants et surtout remplissant les conditions que l'on peut exiger dans une école bien tenue.

On peut être assuré que le Conseil Administratif ne perdra pas de vue cette question, qu'il n'est pas aussi facile de résoudre que quelques personnes le pensent.

Ecole moyenne.

Professeurs : MM. H. BOVY ET E. MAYOR.

Modelage et céramique.

L'Ecole de modelage et de céramique a été fréquentée par 29 élèves, dont 22 ont persisté pendant toute l'année.

24 élèves se sont occupés de céramique.

21 » » de modelage.

Sur les 7 élèves qui ont quitté l'Ecole :

3 d'entr'eux ont été admis dans la fabrique de Nyon et d'emblée ont touché un traitement.

1 élève est entré au Polytechnicum de Zurich.

1 est parti comme instituteur en Russie.

Quant aux professions, ils se répartissent comme suit :

- 9 élèves du Collège.
- 4 architectes.
- 3 graveurs.
- 3 décorateurs céramiques.
- 2 potiers.
- 2 bijoutiers.
- 2 élèves du gymnase.
- 1 commis.
- 1 étudiant.
- 1 régent primaire.

En ce qui concerne spécialement l'Ecole de Modelage, le jury s'est plu à reconnaître que, dans leur ensemble, les travaux de l'année étaient satisfaisants.

On demanderait néanmoins que les études fussent un peu plus soignées, et que, sans tenir trop longtemps les élèves sur un même travail, il fût étudié d'une manière plus complète.

Quelques élèves de la division inférieure qui ont eu à exécuter un médaillon avec encadrement de feuillage copié d'après nature, sont arrivés dans ce travail à trouver des ajustements très-bien compris et d'un charmant effet.

Dans la division moyenne, le temps a dû manquer aux élèves pour terminer l'étude difficile qu'ils devaient exécuter de deux bustes modelés en haut-relief sur un fond ;

l'un au choix de l'élève, l'autre indiqué par le professeur.

Il y a là toute une étude comparative de types de physionomie, de position, et de modelé, qui demande de la réflexion et que tous n'ont pas dû comprendre de suite.

Plusieurs de ces travaux, malgré ces difficultés, étaient très-bien modelés, on pourrait leur demander une exécution plus serrée.

Pour les divisions supérieures, on n'a pu donner que des mentions, soit par le fait du petit nombre des élèves, soit parce que les travaux n'étaient pas assez terminés ou manquaient de souplesse dans le modelé.

On tient, néanmoins, à signaler un médaillon, portrait d'après nature, qui doit être très-ressemblant, car il a un aspect saisissant, avec un caractère personnel très-accentué.

En ce qui concerne la céramique, les élèves ont montré en général de l'assiduité, du zèle, et quelques-uns des aptitudes spéciales pour ce genre de travail.

Deux d'entr'eux ont créé des vases de formes intéressantes; plusieurs des objets produits ont dans leur ornementation un véritable caractère décoratif.

La présence permanente d'un tourneur à l'école a répondu au but que nous nous étions proposé, en facilitant singulièrement les travaux.

Outre que la manipulation des terres a gagné, le tournage et le moulage étant plus rapides, les objets arrivent dans de meilleures conditions dans les mains des élèves. Cette célérité diminue quelque peu les chances de non réus-

site, chances rendues trop fréquentes encore par les défec-
tuosités de l'installation des élèves et par les difficultés
que crée toute interruption dans un travail de cette nature,
auquel il faudrait pour une pleine réussite non dix heures
de classe par semestre, mais le travail assidu et constant
d'une fabrique.

Le délégué du Conseil Administratif s'est occupé à plu-
sieurs reprises des reproches que l'on fait à l'installation
de l'école; malgré tous ses efforts, il n'a pu jusqu'ici arri-
ver à obtenir le local indispensable à cet égard.

Le four a fonctionné 45 fois dans l'année, représentant
la cuisson de 186 objets, tels que vases décoratifs, plaques
de revêtements, corniches, etc., etc.

Les couleurs et les engobes ont été en majeure partie
fabriquées pour l'école, et, comme par le passé, avec son
obligeance qui ne se lasse point, M. Adolphe Perrot a mis
son laboratoire à notre disposition.

M. le professeur Mayor pense pouvoir l'année prochaine,
et nous l'en remercions d'avance, donner aux élèves une
série de leçons sur la céramique et les différents procédés
de décoration qu'elle comporte; nous espérons que cette
innovation trouvera parmi les jeunes gens des auditeurs
attentifs.

Il importe en effet qu'on puisse dire que les personnes
qui sortent de nos écoles sont non-seulement capables
d'exécuter, mais, en outre intelligentes et se rendant compte
des raisons qui leur feront préférer tel ou tel procédé pour
obtenir un résultat déterminé.

En tout cas, si des jeunes gens pris dans l'école ont

été jugés capables de travailler comme ouvriers dans des fabriques et peuvent ainsi gagner honorablement leur vie, nous ne devons pas oublier que c'est au dévouement et au mérite trop modestes de MM. Mayor et Bovy qu'ils le doivent. Qu'ils nous permettent de leur en témoigner toute notre reconnaissance.

Ecole moyenne.

Classe de la Figure.

Professeur : M. BAUD-BOVY. Suppléant : M. PIGNOLAT.

La classe a été fréquentée par 54 élèves, sur lesquels 11 sont entrés pendant l'année scolaire, et 50 ont présenté leurs travaux à la fin de l'année, c'est donc une augmentation assez notable par rapport à 1880.

Sous le rapport des professions, ils se répartissent comme suit :

- 5 peintres.
- 5 sculpteurs.
- 3 graveurs.
- 3 céramistes.
- 3 dessinateurs.
- 2 peintres décorateurs.
- 4 étudiants.
- 2 ciseleurs.
- 2 cartographes.
- 1 architecte.

- 1 ferblantier.
- 1 lithographe.
- 1 bijoutier.
- 1 photographe.

M. Baud-Bovy, ayant dû s'absenter, a été remplacé par M. Pignolat. Les travaux qui ont été présentés au Jury témoignent assez du zèle et de l'entrain apporté par notre nouveau professeur, et si l'on a signalé au début de l'année quelques désordres dans la tenue des élèves, la classe n'a pas tardé à reprendre sa marche normale et très satisfaisante.

Les élèves de 2^{me} et 3^{me} année, après avoir comme ceux de première année étudié d'après les dessins de maîtres et d'après la bossé, ont pu, dans le second semestre, travailler d'après le modèle vivant.

Ce dernier genre d'étude était un peu prématuré pour plusieurs de ceux qui y ont pris part, mais il offre ce double avantage d'introduire de la variété dans la suite des études et de décupler l'application des élèves.

Les résultats ont pleinement justifié la demande faite à cet égard par M. Pignolat, que nous tenons à remercier tout particulièrement pour la manière remarquable dont il a dirigé ses élèves.

ÉCOLE D'ORNEMENT ET D'ARCHITECTURE.

Professeur : M. SILVESTRE.

L'école a été fréquentée par 54 élèves, dont 44 ont travaillé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Sur les 10 élèves qui ont quitté l'école, 5 ne demeurent plus à Genève, 3 n'ont pas pu continuer à cause des exigences de leurs travaux, 2 ont dû être renvoyés sur la demande du professeur, ce nombre considérable de leurs absences ayant amené une enquête qui a démontré que les excuses présentées étaient fausses.

Les élèves doivent comprendre toute la gravité d'un fait qui n'est point simplement un manque de discipline. Nous regrettons vivement d'avoir été obligés de prendre une pareille détermination, et nous espérons que cet exemple suffira, car nous sommes d'accord avec le professeur et bien décidés, dans l'intérêt même des élèves, à ne pas tolérer des faits semblables.

Cette année, dans le but de bien faire comprendre le lien qui existe entre la décoration et la géométrie et l'architecture, les élèves ont eu à décorer une coupe ou un vase grec, les ornemanistes simplement en géométral, les architectes en géométral et projection horizontale.

Nous espérons que les élèves en auront compris l'utilité et que ceux qui continueront leurs études finiront par ne plus voir un travail aride dans l'étude de la géométrie, mais en comprendront l'utilité pratique.

Le Jury, tout en constatant la bonne marche de l'enseignement, estime que certains élèves ont un peu abusé de la liberté qui leur a été laissée dans le choix des dessins, mais ce n'est qu'un fait isolé qui ne se renouvelera pas.

Du reste, professeur et jurés ont été unanimes pour demander plus de variété dans le choix des modèles; la

réclamation est parfaitement juste, et il y sera fait droit dès la rentrée des classes.

En somme, cette année le programme de cette double école a été des plus chargés, les élèves nombreux ont dû être repartis dans 3 salles et les résultats sont satisfaisants.

Nous remercions M. Silvestre de sa peine, mais nous n'oublierons pas de témoigner toute notre gratitude à M. l'ancien professeur Deriaz, sans l'aide duquel il eut été impossible au professeur ordinaire d'atteindre le but qu'il se proposait.

ÉCOLE SPÉCIALE D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE.

Professeurs : MM. BENOIT et SILVESTRE.

72 élèves ont été admis à suivre les cours de l'école, mais un certain nombre d'entre eux ont quitté pendant l'année, après avoir travaillé un temps plus ou moins long.

Les élèves réguliers qui ont subi les examens de Décembre étaient au nombre de 34; ils étaient 37 pour les examens de Juin.

Nous tenons à constater que les leçons ont été suivies avec régularité et assiduité par le plus grand nombre des élèves, et avec courage par plusieurs.

Les absences ont été presque toujours convenablement motivées. La discipline, la tenue, l'ordre, comme précédemment, n'ont rien ou presque rien laissé à désirer.

Quant aux travaux, ils ont été jugés comme présentant

une moyenne satisfaisante. On y rencontre, il est vrai, moins de dessins provenant d'élèves forts, par le fait de la sortie de l'école d'un certain nombre d'entre eux, mais quelques élèves, quoique jeunes, font preuve d'originalité, but poursuivi par la commission de l'école et MM. les professeurs. En effet, après avoir donné des conseils et des indications aux élèves, les avoir aidés en un mot de toutes manières dans leurs productions, les professeurs demandent que dans des compositions personnelles l'élève produise un travail qui lui soit bien propre, tout en profitant des connaissances acquises. C'est en produisant des travaux qui montrent ainsi la valeur de l'artiste, et l'artiste lui-même, que l'École d'Art appliqué à l'industrie progressera et rendra de véritables services. C'est sa raison d'être et la condition *sine qua non* de son existence, puisque différentes branches de nos industries artistiques attendent de l'école de vaillants champions pour défendre le drapeau national dans la mêlée internationale.

Si pour arriver à ce résultat, les élèves doivent compter sur les professeurs pour avoir des guides sûrs dans leur carrière, et sous ce rapport avec MM. Benoit et Silvestre, ils peuvent être tranquilles, d'un autre côté les professeurs peuvent demander aux élèves

1° que ceux-ci se présentent à l'école **ayant** des connaissances préparatoires vraiment suffisantes ;

2° qu'ils poursuivent plus longtemps qu'ils ne le font les études du dessin.

Quant dans d'autres pays on visite des expositions scolaires analogues aux nôtres, on est frappé quelquefois de

la valeur des œuvres exposées; la raison en est bien simple ces pays ont des élèves qui sont déjà des hommes faits. Ce qu'ils font, ne pouvons-nous pas le faire, surtout quand en agissant ainsi nous travaillerons aussi bien à augmenter la fortune de nos ouvriers que le bien être du pays.

Nous avons le bonheur de pouvoir cette année décerner les prix offerts par les deux sociétés des ouvriers graveurs et des ouvriers bijoutiers à l'apprenti qui a fait le plus de progrès pendant l'année. Ce n'était pas sans tristesse que précédemment nous avons dû annoncer à la Société des ouvriers bijoutiers, que son prix n'avait pu être délivré, attendu qu'il n'y avait pas d'élève dans les conditions déterminées.

Nous adressons nos vifs remerciements à ces sociétés, et nous espérons qu'elles voudront bien continuer à nous donner des témoignages de l'intérêt qu'elles portent à l'école spéciale. Cet encouragement, s'il stimule vraiment les progrès des jeunes gens, ne peut laisser indifférent le Conseil Administratif.

Cet effort tout spontané de l'initiative privée nous montre que l'Administration municipale est bien en communion d'idées avec ceux qu'elle représente, et que les dépenses de cette nature sont bien justifiées.

Académie de dessin d'après nature.

Professeur : M. J. HEBERT.

Ce cours, qui a duré depuis le commencement de Novembre 1880, s'est terminé au milieu du mois d'Avril de cette année, a été suivi par 27 personnes, dont :

- 10 peintres,
- 2 sculpteurs,
- 4 dessinateurs,
- 5 architectes,
- 8 amateurs de professions diverses.

Les leçons ont été suivies avec un intérêt des plus soutenus, M. Hébert ayant su gagner la sympathie et l'affection de ses élèves jeunes ou vieux. On a eu des modèles assez variés et nombreux. Le cours s'est terminé comme l'année dernière par quelques poses du modèle féminin.

L'éclairage de la salle ayant été signalé comme très défectueux, il y sera pourvu avant la rentrée.

Le cours d'anatomie étant bisannuel n'a pas eu lieu cette année.

Ecole des Beaux-Arts.

Professeurs : MM. B. MENN et BODMER.

18 élèves se sont inscrits pour suivre cette école, parmi lesquels se trouvaient :

8 peintres,
3 étudiants,
2 architectes,
2 graveurs,
1 peintre sur émail,
1 ciselenr,
1 ingénieur,
Neuf d'entre eux seulement ont exécuté le
dernier concours de place.

Les professeurs ont dû, cette année, mettre dans l'accomplissement consciencieux de leur tâche encore plus de zèle et de dévouement que les années précédentes.

Un travail presque constant de la part des professeurs était d'autant plus nécessaire, que les élèves forts des années précédentes avaient quitté l'Ecole, et que les nouveaux élèves de cette année se sont en général présentés sans avoir les connaissances préparatoires nécessaires, ou n'ayant reçu, suivant les maîtres, qu'un enseignement auquel manquaient les bases scientifiques qui doivent servir d'assises à l'étude du dessin artistique.

En tenant compte de l'état d'infériorité initiale, qui a été tel qu'il n'a pu y avoir de classement au mois de Février et que les nouveaux élèves n'ont pu être mis à la peinture à l'huile, les travaux de l'année ont été satisfaisants, et des progrès réels ont été réalisés.

Quelques membres du Jury auraient voulu que nous relations ici les principes qui dirigent l'enseignement de l'école, nous n'avons pas pensé devoir donner suite à ce désir.

En effet, nous estimons que ces idées doivent trouver leur place dans les discussions des commissions consultatives qui s'occupent des Ecoles de dessin, mais non dans le rapport du délégué du Conseil Administratif.

Nous n'en remercions pas moins les professeurs pour leur dévouement et leur intelligente persévérance, et nous engageons chaleureusement toutes les personnes qui se vouent à la carrière artistique à profiter des nombreux moyens d'instruction mis à leur disposition.

Une éducation artistique ayant des bases solides et pratiquement scientifiques est un bienfait immense, dont les résultats sont fructueux, quelle que soit la position sociale de celui qui l'a acquise, que le grand art soit l'objectif de l'artiste, ou qu'il veuille appliquer les connaissances du dessin à des besoins industriels.

Les Sociétés des ouvriers graveurs et des ouvriers bijoutiers sont animées de ces sentiments lorsqu'elles viennent comme aujourd'hui, offrir chacune un prix à un de leurs apprentis qui dessine. Elle considèrent comme nous qu'il faut proclamer bien haut que l'étude du dessin est nécessaire, je dirai plus, indispensable pour former de bons ouvriers dans notre fabrique et continuer sa bonne réputation.

Aussi n'est-ce pas sans une profonde tristesse, qu'elles nous signalent le fait *inouï* que sur 74 apprentis *onze* seulement suivent nos écoles; nous partageons leurs sérieuses inquiétudes pour l'avenir de notre fabrique.

Suivant ces Sociétés : « Les raisons qui expliquent cette « indifférence sont d'une part la diminution de la durée de

« l'apprentissage, qui de 5 ans autrefois est actuellement
« de 4 1/2 ans, on a supprimé le temps accordé pour l'é-
« tude du dessin; enfin l'apprenti reçoit plus vite une in-
« demnité pour son travail. Les parents ont accepté trop
« facilement un système aussi fâcheux pour leurs enfants
« que dangereux pour l'ensemble du personnel de notre
« fabrique, lequel arrive par ces causes à devenir toujours
« plus spécialiste et manœuvre. »

Les présidents des Sociétés des graveurs et des bijou-
tiers nous ont témoigné le désir que ces faits vous fussent
signalés, espérant que le public spécial qui assiste à
cette cérémonie et qui est bien qualifié pour partager leurs
craintes pourra contribuer, sinon à faire cesser, du moins
à améliorer un état de choses à tous égards bien fâcheux.

Il y a quelques années, tout en notant une légère
augmentation dans le nombre des élèves, on trouvait qu'il
était regrettable qu'il ne fût pas plus considérable; or, au-
jourd'hui nous avons une légère diminution dans notre per-
sonnel scolaire, et les détails que nous vous avons donnés
vous montrent que dans plusieurs classes de degrés très-
différents on se plaint sérieusement de la faiblesse des
élèves.

Le mal augmente; est-il donc impossible de l'enrayer,
de le combattre, d'en être victorieux?

Nous ne le pensons point, et, comme le disait si bien un
de nos prédécesseurs :

« Nous ne voulons pas admettre que personne, à Ge-
nève, soit de cet avis, et nous ferons à tous, élèves, pa-
rents, patrons, industriels, artistes, le plus pressant appo^l

pour que chacun vienne, selon ses moyens, travailler à l'œuvre commune.

« Il s'agit de maintenir notre Genève au rang qui lui appartient, et dont ses enfants ne doivent pas la laisser déchoir, sous peine d'indignité. »

Que chacun fasse son devoir, et nous ne pouvons manquer de réussir : ne savons-nous pas que, dans d'autres temps, notre pays a vu son commerce presque détruit et sa liberté disparue. Nos ancêtres ont-ils perdu pour cela l'espérance ? Certainement non !

Faisons comme eux, travaillons ; si le soleil est momentanément voilé, rappelons-nous notre vieille devise :

Post Tenebras Lux.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, avant de terminer, d'ajouter un mot au sujet des récompenses qui vont être distribuées. On s'est plaint ces dernières années :

1^o Du nombre trop considérable de prix accordés proportionnellement au nombre des élèves dans certaines classes ;

2^o De la diversité des sujets mentionnés ; ainsi : Dessin de copie, d'après le modèle plane, d'après la bosse, facultatif, d'après nature, de mémoire, théorie, renversements, agrandissements, etc. ;

3^o Du manque d'unité dans la distribution des prix, dans des écoles pour ainsi dire similaires et qui devraient être régies par la même règle.

C'était le résultat d'habitudes qui étaient presque ad-

mises comme normales par le fait d'un long usage, mais que nous estimons fâcheuses.

Aussi avons-nous décidé de soumettre toutes les écoles de dessin de la Ville à une loi commune ; mais nous avons voulu tenir compte des éléments si divers du travail scolaire : soit quantité, qualités du travail pendant toute l'année, valeur du travail individuel, tant au point de vue artistique qu'au point de vue de l'exécution.

Pour arriver à ce but, chaque juré (étant donné le chiffre 6 comme maximum), a indiqué la valeur qu'il attribuait pour chacune de ces classes de travaux ; puis ces différentes valeurs ont été additionnées et l'on a pu comparer facilement les élèves entre eux par le fait que chaque juré, donnant son chiffre séparément, l'on n'avait plus simplement à comparer des valeurs ayant un maximum de 6 mais bien de 72, de 108 et même de 198, suivant les écoles.

Espérons que nous aurons réussi dans notre essai, qui pourra probablement être encore amélioré une autre année ; en tout cas, les personnes qui étaient les plus opposées à notre idée ont dû reconnaître que, par ce système, les prix ont bien été décernés aux élèves travailleurs et intelligents. C'était bien ce que nous recherchions.

Je ne terminerai pas ce rapport sans vous prier de vous joindre à nous pour remercier chaleureusement MM. les membres des Commissions de nos Ecoles des Beaux-Arts, ainsi que MM. les Jurés, qui toujours ont bien voulu nous prêter leur concours éclairé, soit dans la direction de nos Ecoles d'Art, soit dans l'appréciation des travaux de nos élèves.

COMMISSIONS, JURYS ET PROFESSEURS

Ecole d'Horlogerie.

Commissaire délégué du Conseil Administratif.

M. Rivoire, Jean.

Commission de surveillance.

MM. Rivoire, *Président.*

Balland, Emile.

Glaser, Marc.

Haas-Privat.

Huguenin-Savoie.

Le GrandRoy, William.

Magnin, Charles.

Martin, Louis.

Paillard, Ch.-A.

Pascalis, Charles.

Pautex, Antoine.

Piguet, Fritz.

Piguet-Ubelin.

Thury, Emile.

Directeur.

M. Sordet, Edouard.

Maîtres

- MM. Rambal, Joseph, *réglage*.
Huguenin, John, *repassage*.
Borel, *échappements*.
Meylan-Inglin, *finissage*.
Verdan, *cadration*.
Lecoultre, *remontoirs*.
Audemars, Paul, *ébauche*.
Vulliety, C., *mécanique*.
Crausaz, Constant, *balanciers compensateurs*.
Fournier, François, *sertissage des pierres*.
Piguet-Aubert, Victorien, *fabrication des mouve-
ments compliqués*.
Piguet, Auguste, *échappements à ancre*.
Schuckhardt, *rhabillages*.
Senglet, *repassage des montres simples*.

Professeurs.

- MM. Gardy, Edouard, *dessin de machines*.
Gautier, Adolphe, *mécanique*.
Grosclaude, *mathématiques, cosmographie*.
Crosnier, Jules, *dessin*.

- MM. Rambal, Joseph, *horlogerie théorique.*
Rilliet, Albert, *physique et chimie.*
Yersin, Antoine, *arithmétique, français.*

Jury.

CONCOURS PRATIQUES

- MM. Demellayer, Jean-Louis.
Chevalier, Louis.
Clément, Denis.
Monard, Fritz.
Monod, Edouard.
Paillard, Alexis.
Pavid.
Piguet-Marmet.
Rouge, Archange.
Zentler, Paul.

CONCOURS THÉORIQUES

Français et Arithmétique.

- MM. Dussoix, Conseiller municipal.
Ramu. idem.

Dessin linéaire.

- MM. Bourdillon, architecte.
Viollier, Louis, id.

Dessin industriel.

- MM. Brémond, B.-A., Conseiller municipal.
Pictet, A.-E., idem.
Arthur, architecte.
Briquet, Emile.

Mathématiques et mécanique.

- MM. David, Elie.
Flournois, ingénieur.
Galopin Schaub.
Merle, Emile.
Tschumy.
Imer-Schneider.

Physique et Chimie.

- MM. Perrot, Adolphe.
Privat, Ernest.
Rehfous, John-Urbain.
Rochette, Gustave.

Horlogerie.

- MM. Berner, Georges.
Fatio, Louis.
Haas, Charles.
Natermann, John.
Thury, Marc.

Tenue de Livres.

- MM.** Le Comte, Franki.
Plojoux, Jules, Conseiller municipal.

Mécanique pratique.

- MM.** Läufer, Jean.
Pötter, Albert-H.
Roussillon, Louis,
Schmidtgen.

Ecoles d'Art.

Commissaire délégué du Conseil Administratif.

- M.** Gosse, H.-J.

COMMISSIONS

Ecole des Beaux-Arts.

- MM.** Gosse, H.-J., *Président.*
Darier, Charles.
Decrue, Paul.
Delapeine.
Dufaux, Marc.
Furet, Francis.
Glardon.

ML. Lugardon.
Poggi.
Ravel.

Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.

MM. Gosse, H.-J., *Président.*
Bonnet, John.
Chomel, Francis.
Fleuret.
Golay, Emile.
Martin, Louis.
Morier, Fr.-L^s.
Plojoux.
Poggi.
Rambal, Laurent.
Ramser.
Simonet.

Ecoles moyennes de dessin.

MM. Gosse, H.-J., *Président.*
Bourdillon, André.
Camuzat.
Darier, Charles.
Decrue, Paul.
Fleuret.
Gautier.
Junod, Henri.
Morier, Fr.-L^s.

MM. Ramser.
Simonet.
Vailly, aîné.

PROFESSEURS.

I. *Ecole préparatoire.*

MM. Perret.
Crosnier.

II. *Ecole moyenne.*

MM. Bovy, H. *modelage.*
Mayor, Elisée, *céramique.*
Silvestre, Henri, *ornement et architecture.*
Baud-Bovy, A., *figure.*
Pgnolat, id. (prof. suppléant).

III. *Ecole des demoiselles.*

M. et M^{me} Gillet.

IV. *Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.*

MM. Benoit-Muzy.
Silvestre, H.

V. *Ecole des Beaux-Arts.*

MM. Menn, Br.
Bodmer, B.

JURYS.

I. ECOLE PRÉPARATOIRE.

Délégués de la Commission : MM. Bourdillon et Morier.

Jury.

MM. Deriaz, Louis.
Flournois.
Gosé.
Haas-Privat.
Hébert, fils.

II. ECOLE MOYENNE.

Modelage et Céramique.

Délégués de la Commission : MM. Decrue et Ramser.

Jury.

MM: Burger.
Camuzat.
Menn, Ch.
Michaud.
Olivier, Ed.
Plojoux.
Ravel.

Architecture et Ornement.

Délégués de la Commission : MM. Bourdillon, Darier,
Simonet et Vailly.

Jury.

MM. Dériaz, père.
Gampert.
Milleret.
Solbrig.

Figure.

Délégué de la Commission : M. Fleuret.

Jury.

MM. de Beaumont, Gustave.
Darier, Albert.
Gaud, Léon.
Lossier, Ed.
Le GrandRöy.

III. ÉCOLE DES DEMOISELLES.

Délégués de la Commission : MM. Gautier et Camuzat.

Jury.

MM. Bourcart.
Castres, Ed.
Furet.
Kühne.

IV. ECOLE SPÉCIALE D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE.

Jury.

MM. Deshusses, architecte.

Divorne, Jean.

Dupont, Justin.

Giron, Louis.

Magnin, Deodate.

Mayor, Elisée.

Œttinger.

Salmson, Jules.



PRIX DE CONCOURS DE 1881

ÉCOLE D'HORLOGERIE

A. Enseignement pratique.

Repassages.

Prix,	Antoine Montchal.
Accessit,	Antoine Chappuis.

Echappements à ancre plantés.

Prix,	Louis Chevalley.
Accessits,	{ Louis Borgel.
	{ Jules Mouille.
Mention honorable,	Jules Nicolardot.

Cadratures.

Prix,	{ Joseph Beaume.
	{ Henri Lossier.
Accessit,	Eugène Limburger.

Echappements à cylindre plantés.

Prix,	Etienne Joutet.
Accessit,	Louis Borgel.
Mentions honorables,	{ Jacques Barral. Joseph Beaume.

Plantage d'échappements à ancre.

Prix,	{ Joseph Beaume. Henri Retor.
-------	----------------------------------

Assortiments pour échappements à ancre.

Accessits,	{ Jacque Barral. Fritz Eberhard.
------------	-------------------------------------

Finissages.

Prix,	Arnold Schoop.
Accessit,	Gustave Morel.
Mention honorable,	Adolphe Redard.

Remontoirs.

Prix,	Antoine Vaurillon.
Accessit,	Henri Schouffelberger.

Barillets.

Prix,	Henri Vaucher.
Accessit,	Louis Weber.
Mentions honorables,	{ John Huggenberger. Antoine Vaurillon.

Cages.

Prix,	Louis Weber.
Accessit,	Jean Soler.

Mécanique.

Prix,	Alfred Mathey-Doret.
Accessit,	Paul Blancard.
Mention honorable,	Jean-David Masméjean.

Enseignement théorique.

Exemptions.

Henri Vaucher.
Arnold Schoop.

Prix.

1^{er} Eugène Limburger
2^{m^e} Adolphe Redard.
3^{m^e} Henri Schouffelberger.
4^{m^e} Louis Chevalley.
5^{m^e} John Huggenberger.
6^{m^e} Antoine Montchal.
7^{m^e} Louis Borgel.
8^{m^e} Alfred Mathey-Doret.
9^{m^e} Paul Blancard.

Mentions honorables.

Jules Nicolardot.

John Baud.

Jacques Barral.

Félix Lachenal.



ÉCOLES D'ART

Ecole des demoiselles.

PROFESSEURS : M. ET M^{me} GILLET

Classe élémentaire.

1 ^{er} prix,	Maïda Dagassan.
2 ^{es} prix, égaux,	{ Mathilde Schœni.
	{ Ina de Haucke.
Accessit,	Adrienne Guillaumet.
Mentions,	{ Fanny Duc.
	{ Cécile Perrin.

Cours collectif.

3 Classes.

1 ^{er} prix,	Suzanne Tägler.
2 ^e prix,	{ Jenny Roth.
	{ Ida Dünz.
3 ^e prix,	{ Juliette Calame.
	{ Marie Schiffmacher.
1 ^{er} Accessit, égaux,	{ Louise Perron.
	{ Adolphine Bodde.
2 ^e Accessit	Adèle Coulin.

Mentions,	{ Elisabeth Ormond. Marie Junod. Léonie Retouret. Emma Portner.
-----------	--

Enseignement moyen.

1 ^{er} prix,	Joséphine Vernay.
2 ^e prix,	Emilie Gautier.
3 ^{es} prix,	{ Anna Grunholzer. Marie Pourtalès. Suzanne Bodde.
Accessits,	{ Jenny Roth. Léonie Retouret
Mentions,	{ Augusta Braschoss. Louise Weibel. Nelly Haven.

Ecoles des jeunes gens

Ecole préparatoire.

PROFESSEUR : M. CROSNIER.

1 ^{er} prix,	Jules Eypper.
2 ^{es} prix, <i>égaux</i> ,	{ Arthur Ancrenaz. Lucien Mocäer. Paul Huguet
Accessits,	Alphonse Blavignac.
Mention	Paul Magnin.

PROFESSEUR : M. PERRET.

1 ^{ers} prix,	}	Georges Gouy.
2 ^e prix,		Auguste Golay.
Mention,		Joseph Riondel.
		Louis Weyermann.

Ecoles moyennes.

Division de Modelage et Céramique.

A. MODELAGE

PROFESSEUR : M. HUGUES BOVY.

1^{re} Catégorie : 5^e année.

Mention très-honorable, Marc Durouvenoz.

2^e Catégorie : 3^e année.

Mention, Léon Bovy.

3^e Catégorie : 2^e année.

1 ^{er} prix,	Charles Schüle.
Accessit,	Stanislas Knecht.
Mention,	Simon Perron.

4^e Catégorie : 1^{re} année.

1 ^{er} prix,	Paul Page.
2 ^e prix,	Joseph Vernay.
Accessit,	Frederic Mooser.
Mention,	William Bettinger.

B. CÉRAMIQUE

PROFESSEUR : M. ELISÉE MAYOR.

	1 ^{re} Catégorie: 5 ^e année.
Mention,	Henry Barollier.
	2 ^e Catégorie: 4 ^e année.
2 ^e prix,	Albert Trachsel.
	4 ^e Catégorie: 2 ^e année.
1 ^{er} prix,	Jacques Mayor.
Mention,	Antoine Rutishauser.
	5 ^e Catégorie: 1 ^{er} année.
1 ^{er} prix,	Charles Gantner.
Mention,	Charles Schüle.

ECOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT

PROFESSEUR : M. HENRI SYLVESTRE.

ECOLE D'ORNEMENT

Division supérieure.

1 ^{er} prix,	Victor Charmot.
	2 ^e année.
1 ^{er} prix,	Jules Reynaud.
2 ^e prix,	Stanislas Knecht.

1^{re} année.

1 ^{er} prix,	Alfred Dunand.
2 ^{es} prix, <i>égaux</i> ,	{ John Gerbenne.
	{ Louis Monnier.
Mentions,	{ Franz Muller.
	{ John Deck.

ECOLE D'ARCHITECTURE

Division supérieure.

Prix d'encouragement, Emile Geneux.

2^o année.

1 ^{er} prix,	Joseph Marschall.
2 ^o prix,	William Bettinger.
Mention,	Ernest Wendt.

1^{re} année.

1 ^{er} prix,	Marc Durouvenoz.
2 ^o prix,	Louis Lagier.
Accessit,	Franz Rivaud.
Mentions,	{ John Benoit.
	{ Albert Trachsel.

Ecole de la Figure.

PROFESSEUR : M. BAUD-BOVY.

1^{re} Division.

1 ^{er} prix,	Antoine Scheller.
2 ^{mo} prix,	Calixte Tavernier.

Accessit,	Louis Lagier.
Mentions,	{ Auguste Bastard.
	{ Maurice Pötter.

2^{me} Division.

1 ^{ers} prix, égaux,	{ Abraham Hermenjat.
	{ Joseph Vernay.
Accessit,	Alfred Excoffier.

3^{me} Division.

1 ^{er} prix avec mention très-	
honorabile,	Jean Martin.
2 ^{me} prix,	Simon Perron.

Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.

PROFESSEURS : MM. BENOIT ET SYLVESTRE

Division supérieure.

HORS CONCOURS

Prix,	Marc Præssel.
-------	---------------

Division supérieure.

1 ^{er} prix,	Georges Reissert.
2 ^{me} prix,	Auguste Jaccard.
Accessit,	Emile Geneux.

Division des demoiselles.

Prix d'encouragement, Adèle Coulin.

Division inférieure.

1 ^{er} prix,	Alfred Trachsel.
2 ^{me} prix,	P. Fritsche.
Accessits, égaux,	{ William Bettinger.
	{ Franz Muller.

Prix décerné par la Société
des ouvriers graveurs, Calixte Tavernier.

Prix décerné par la Société
des ouvriers bijoutiers, Charles Lulich.



